

## Après CROP, l'IQOP Plus de OUI que de NON

Le plus nouveau sondage sur les tendances du vote référendaire indique une hausse notable du soutien au OUI, accordé un gain appréciable à l'option de l'indépendance, place les deux principaux partis politiques — péquistes et libéraux — nez à nez dans l'opinion des répondants.

Ce sondage effectué par l'Institut québécois de l'opinion publique (IQOP) et publié hier dans l'hebdomadaire *Dimanche-Matin* révèle que 47,4% des Québécois auraient voté OUI si le référendum s'était déroulé dans la semaine

du 7 au 11 mars. Quelque 43,6% de la population auraient opté pour le NON alors que 9% se disaient indécis.

L'option de l'indépendance a fait un léger gain et se situe maintenant à 28,2% alors que, selon les derniers sondages, la cote de l'indépendance oscillait autour des 23%.

Les résultats de ce sondage contrastent singulièrement avec ceux qui étaient ressortis, en décembre dernier d'une consultation similaire réalisée par la même maison: 47% des Québécois avaient manifesté leur intention de voter NON tandis

que 37% choisissaient le OUI et il y avait 16% d'indécis.

Ce sondage diffère aussi considérablement des résultats du mini-scrutin réalisé entre le 29 janvier et le 15 février — à trois jours des élections fédérales du 18 février — par le Centre de recherche sur l'opinion publique (CROP) et Radio-Canada, cette démarche révélant une avance du NON avec 52% contre 41% pour le OUI et 7% d'indécis.

L'IQOP a procédé par entrevues téléphoniques auprès de 1.200 personnes dont 783 ont accepté de répondre aux

questions et les sondeurs estiment que les résultats ont 95% de chance d'être exacts.

Le sondage de CROP-Radio-Canada avait utilisé un échantillon de 1.264 personnes et les entrevues étaient faites à la maison plutôt que par téléphone. Les répondants avaient aussi recours à une simulation du vote référendaire et pouvaient s'exprimer secrètement sur la question même que le gouvernement posera vraisemblablement au cours de la première quinzaine de juin 1980.

Toutefois ce sondage a été effectué il y a plus d'un mois, avant les élections fédé-

rales du 18 février alors que le sondage de l'IQOP a été mené après le début du débat télévisé à l'Assemblée nationale sur la formulation de la question référendaire, après aussi le congrès du Parti libéral portant principalement sur l'adoption du livre beige.

Ainsi, le sondage publié dimanche et qui demandait entre autres aux répondants de s'exprimer sur la question référendaire révèle que 55,4% des francophones du Québec appuient le OUI, 35,1% le NON et 9,5% sont indécis. Le sondage de

Voix page 8: OUI-NON

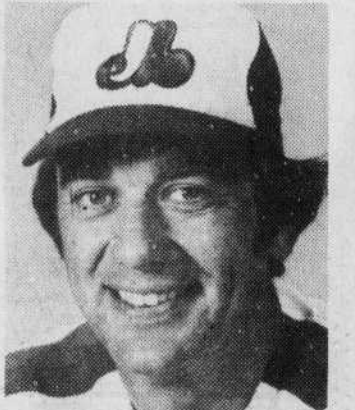
## week-end sportif



### Le Canadien sur les talons des Sabres

Le Canadien de Montréal est engagé dans une lutte extrêmement vive pour le deuxième rang, et rien ne ferait plus plaisir aux «Glorieux» que de devancer les Sabres de Buffalo du directeur-gérant Scotty Bowman. Les deux clubs sont présentement à égalité avec 94 points chacun, quoique les Sabres ont un match de plus à disputer et le débat pourrait être tranché le 30 mars prochain lorsque le Canadien affrontera les Sabres à Buffalo. Samedi, le Tricolore a continué sur sa lancée en ayant raison des Oilers d'Edmonton 7-3. Pierre Larouche a inscrit quatre points dont son 48e but, améliorant ainsi le record de Jean Béliveau.

— page 12



### Bahnsen jouera à Montréal

Le vétéran lanceur Stan Bahnsen, qui avait menacé la direction des Expos de devenir joueur autonome, demeurera à Montréal pour une autre année. Bahnsen a signé hier un contrat d'un an avec les Expos, qui se retrouvent ainsi avec un autre lanceur de qualité. Et comme le gérant Dick Williams compte retenir que 10 lanceurs, il ne reste plus maintenant qu'un seul poste à pourvoir. La lutte s'annonce donc féroce d'ici la fin de l'entraînement. Sur le terrain, les Expos ont vaincu les Twins du Minnesota 4-1 samedi, et ont perdu 2-1 hier contre les joueurs de Gene Mauch.

— page 13

### AU SOMMAIRE

■ Yvon Pinard: le nouveau quart-arrière de l'équipe ministérielle aux Communes

— page 3

■ La fluoruration de l'eau potable serait dangereuse, selon un comité de dix spécialistes

— page 3

■ Les universitaires auront du mal à «arbitrer» le débat référendaire

— page 4

■ Un sondage étonnant: un éditorial de Michel Roy

— page 6

■ Moscou reconnaît ses déboires en Afghanistan

— page 9

## Les négociations ont repris entre la Ville et les cols bleus

Les représentants des cols bleus et ceux de la Ville de Montréal poursuivaient hier soir dans les bureaux du ministère du Travail le sprint de négociations entrepris samedi midi, dans l'espoir de trouver un compromis acceptable aux deux parties sur la base du rapport de médiation soumis jeudi dernier par M. Raymond Désilets, directeur général des relations du travail.

Ces négociations, en effet, se sont poursuivies jusqu'à une heure du matin dimanche. Elles ont repris dès qu'a été terminée l'assemblée générale des cols bleus d'hier matin à l'issue de laquelle 77% des grévistes ont rejeté le rapport de médiation comme

l'avaient recommandé leurs dirigeants syndicaux.

C'est donc avec ce mandat en poche que les leaders de la section locale 301 du Syndicat canadien de la fonction publique (FTQ) sont retournés à la table de négociation hier après-midi dans l'espoir d'obtenir des amendements au rapport de médiation.

Du côté de la Ville, diverses rumeurs ont couru samedi soir voulant que les autorités municipales aient finalement décidé d'accepter le rapport de M. Désilets après avoir entendu ses explications. Un représentant du syndicat a toutefois assuré hier au DEVOIR qu'il n'en est rien et que les

représentants municipaux demandent aussi des amendements.

Les représentants du syndicat ont surtout souligné, pendant l'assemblée générale, les imprécisions du rapport ainsi que la nécessité de s'entendre sur des textes clairs et sur un protocole de retour au travail.

De son côté, le Groupe d'action municipale (GAM), dont M. Serge Joyal avait été le candidat à la mairie lors des dernières élections municipales, a déploré hier que les cols bleus aient rejeté aussi massivement le rapport du médiateur.

Il a critiqué tout aussi durement l'administration municipale du maire

Jean Drapeau, accusant ce dernier de se défilier devant ses responsabilités et de remettre la «patate chaude» au ministère du Travail du Québec sans même se prononcer clairement sur le rapport Désilets. Répondre «oui mais» au rapport, c'est embrouiller davantage la situation, a affirmé le président du GAM, Gaspard Fauteux.

Dans ces conditions, le GAM s'est dit prêt à appuyer la promulgation d'une loi spéciale par le gouvernement du Québec pour ramener les grévistes au travail, à condition qu'une commission parlementaire ait d'abord donné aux deux parties l'occasion de faire valoir publiquement leurs arguments.

## Lévesque fustige «les enfants de nananes»

GRANBY (PC) — Alors qu'à Sherbrooke, le chef du Parti libéral, M. Claude Ryan, avait mis en doute le montant des pensions de vieillesse sous un régime de souveraineté association, le premier ministre René Lévesque, à qualification à Granby, «d'enfants de nananes», de «cas criminels», ceux qui, «présument défenseurs du régime politique actuel», s'activaient à rendre «insécures» les gens du troisième âge en insinuant qu'ils pourraient peut-être perdre leurs pensions de vieillesse en votant OUI au référendum.

Devant une foule enthousiaste quelque 900 personnes, réunies samedi soir dans le cadre du financement du Parti québécois de Shefford, M. Lévesque a raconté qu'une personne de 65 ans s'était adressée à lui cette semaine lors d'une «réunion de cuisine» pour lui demander le plus sérieusement du monde s'il était en mesure de lui garantir sa pension de vieillesse si elle votait OUI au référendum.

Le premier ministre a violemment condamné ce genre de pression fait auprès des personnes qui, dans la vie, n'ont pas eu toutes les facilités que l'on connaît aujourd'hui, des personnes qui sont passées à travers la crise économique, «les sacrifices de la société», des gens qui ne sont pas tellement exigeants.

Notant la présence de plusieurs personnes âgées dans l'assistance, M. Lévesque leur a demandé de faire échec à ce genre de terrorisme effectué «dans les coins». M. Lévesque a rappelé à son auditoire que le financement était le moteur de l'organisation du OUI au référendum, surtout le financement populaire qui a permis à son gouvernement «d'aller au pouvoir les mains libres».

«Qu'importe la prochaine élection, a-t-il dit, nous avons été en trois ans et demi le gouvernement le plus productif depuis un sacré bon bout de temps». M. Lévesque a fait référence entre autres à trois mesures qu'il considère comme les plus avant-gardistes, soit l'assurance-automobile, le zonage agricole et la réforme de la fiscalité municipale. «Le Québec est à l'avant-garde, a-t-il déclaré, on est capables de régler nos problèmes».

Il n'a pas manqué non plus de souligner que ses adversaires politiques, les promoteurs du NON au référendum, s'étaient appliqués antérieurement, même sans connaître la question, à répondre par la négative aux initiatives gouvernementales.

Le premier ministre a rappelé qu'en 1940, le gouvernement Godbout avait eu de la difficulté à accorder le droit de vote aux femmes. «Est-ce que cela a amélioré les choses?» a-t-il demandé à l'assistance, qui lui répondit par un OUI des plus sonores.

Quant à l'option de la souveraineté-

Voix page 8: René Lévesque

## Pourra-t-on monter les contre-Jeux?

GENEVE (AFP) — Les gouvernements américain, britannique et australien vont engager une course contre la montre dans le but d'organiser en quelques semaines seulement des épreuves de remplacement pour les athlètes des pays qu'ils encouragent à boycotter les Jeux olympiques de Moscou.

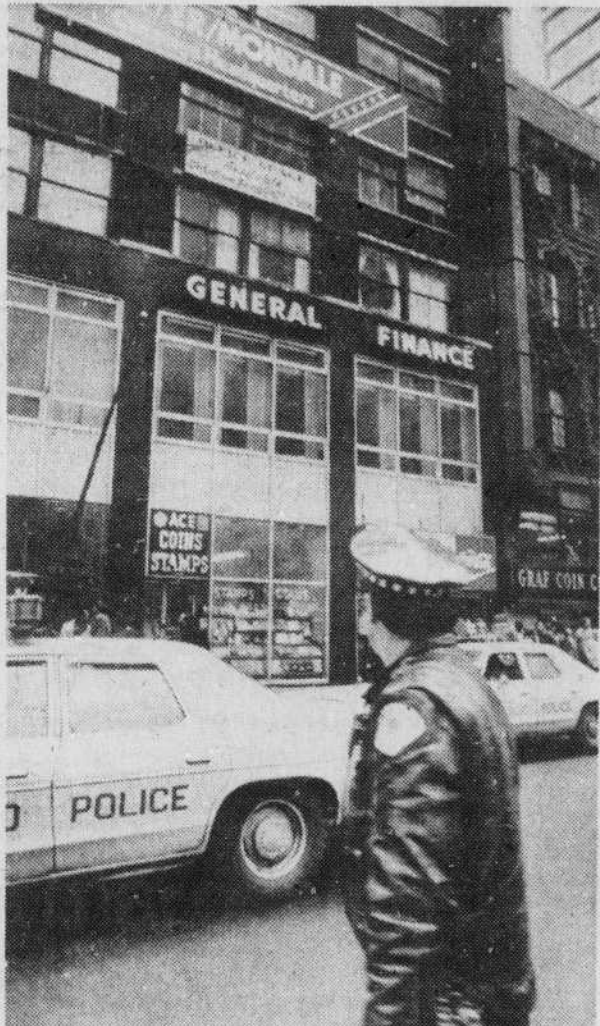
Leurs représentants, MM. Lloyd Cutler, conseiller spécial de la Maison-Blanche, Douglas Hurd, ministre adjoint au Foreign Office, et Robert Ellicott, ministre australien de l'Intérieur, vont, en effet, se réunir aujourd'hui et demain à Genève, à quelques kilomètres du siège du Comité international olympique (C.I.O.) de Lausanne, pour dresser un programme cohérent destiné à amener de nombreux pays occidentaux, encore indécis sur leur attitude envers Moscou, à rejoindre leur camp. Une dizaine de pays, prétendent-ils, doivent participer aux travaux, dont l'objectif essentiel est de trouver une ou plusieurs villes qui veulent, au pied levé, accepter d'organiser ce qu'ils appellent les «Contre-Jeux».

Jusqu'à maintenant, seuls les Pays-Bas, l'Arabie saoudite et le Kenya ont manifesté l'intention d'être représentés à la réunion de Genève.

Le mouvement olympique, qui voit ainsi la menace contre les Jeux de Moscou tenter de prendre corps, ne s'inquiète pas outre mesure de cette rencontre ministérielle. La brutalité avec laquelle elle a été convoquée et avec pour seule préparation une tournée de quelques capitales européennes de M. Ellicott démontre, estiment les observateurs, que Washington et Londres veulent redonner vigueur au mouvement anti-Moscou qui avait tendance à «s'essouffler». Par ailleurs, les fédérations internationales affirmant une à une leur solidarité avec le mouvement olympique, les responsables sportifs attendent, non sans intérêt, de voir les gouvernements confrontés avec la dure réalité des difficultés qui existent à organiser des épreuves sportives à grande envergure internationale même avec d'énormes moyens financiers.

Il faut, en effet, six années pour organiser des Jeux olympiques et deux ans au moins pour mettre sur pied des championnats d'Europe ou du monde avec toute l'expérience accumulée par le mouvement sportif et en disposant des structures fédérales. «On voit mal, dans ces conditions, des gouvernements si puissants soient-ils organiser en moins de six mois des «Contre-Jeux», à moins qu'ils se contentent de quelques réunions éparpillées mais qui, de toute manière, auront moins d'éclat que les épreuves de Moscou, même si l'on y a que les pays de l'Europe

Voix page 8: Contre-Jeux



Un policier surveille le PC de campagne de l'équipe Carter-Mondale, à Chicago, où des nationalistes portoricains ont pris des gens en otages samedi matin. Alicia Smith et quelques autres (à droite) militants démocrates ont pu échapper aux envahisseurs, qui ont finalement évacué l'immeuble pacifiquement. Nos informations, page 9. (Photolaser AP)



## La victoire des intégristes risque d'entraver l'autorité de Banisadr

TEHERAN (AFP) — La forte avance du Parti de la République islamique — PRI-intégriste religieux — se maintient hier avec les derniers résultats du premier tour des élections législatives iraniennes portant sur 110 sièges, sur un total de 270 à pourvoir.

Sur 44 députés élus au premier tour, selon l'AFP, 17 appartiennent au PRI, qui en revendique 20, contre huit partisans pour le président Habolhassan Banisadr.

Le ton monte entre les intégristes religieux et le parti du président Banisadr, dont le bureau est en train de collecter toutes les plaintes formulées pour fraudes électorales ou pour tentatives de

pression sur des électeurs souvent analphabètes.

Le chef de l'Etat iranien, cité par la radio, a annoncé que là où des fraudes ont eu lieu et ont été prouvées, les élections seront recommencées. Pour leur part, les Moudjahidine Khalq — musulmans progressistes — ont demandé l'organisation de nouvelles élections à cause de «nombreuses irrégularités».

De son côté, le parti Toudeh — communiste orthodoxe — s'est à la fois plaint du message de l'imam Khomeiny demandant «de ne voter ni pour la droite ni pour la gauche» et du faible nombre de scrutateurs qu'il a pu obtenir.

Au Kurdistan, le vote a été interdit dans six localités à la suite d'affrontements entre gardiens de la Révolution et combattants Kurdes. Il a même été annulé dans trois de ces villes.

À Téhéran même, une centaine de personnes, dont de nombreux Moudjahidine, ont été arrêtés pour fraudes, en particulier pour distribution de tracts le jour des élections. Selon les journaux iraniens, une quarantaine d'urnes ont également été brûlées dans certaines provinces.

La majorité en faveur du PRI qui semble se dessiner rend plus difficiles les prévisions des observateurs sur le sort des otages américains. Si la majorité des

sièges revient aux intégristes religieux, une ligne plus dure pourrait être, en effet, adoptée, le PRI réclamant notamment le retour de l'ex-chah avant toute libération des otages.

L'ancien souverain, qui est hospitalisé à Panama depuis vendredi pour subir l'ablation de la rate, était dans un état «satisfaisant», hier, et l'opération a été reportée pour lui permettre de s'y préparer, selon une source officielle. Selon des sources proches de la clinique, un appel téléphonique anonyme a annoncé vendre di soir qu'une bombe exploserait à minuit, mais les recherches n'ont donné au-

Voix page 8: La victoire

**Super Loto**  
NUMÉROS GAGNANTS  
**\$1 million**

TIRAGE: 16 mars 1980		Les détenteurs de billets se terminant par:							
2246631	5109957	246631	109957	46631	09957	6631	9957	631	957
5445107	2022395	445107	022395	45107	22395	5107	2395	107	395
	1055647	421046	055647	21046	55647	1046	5647	046	647
2421046	3642571	GAGNENT \$10 000.		GAGNENT \$1 000.		GAGNENT \$100.		GAGNENT \$50.	

Les billets gagnants de \$50., \$100. et \$1000. sont encaissables à toute succursale de la BN.

Tirage du 10/02/80 Numéros gagnants 5756111 4128579 5065481 également décomposables

LE PATRIMOINE

Le Québec en 200,000 photographies

QUELLE est la richesse patrimoniale du Québec?

La Direction générale du patrimoine ne peut encore répondre à la question. Mais, dans deux ans environ, elle pourra fournir une réponse suffisamment documentée pour donner à son interlocuteur une vue d'ensemble du patrimoine des Québécois dans toutes les régions.

La Direction générale du patrimoine aura alors en mains les données du macro-inventaire, une opération en cours depuis 1976 destinée à recueillir un ensemble de renseignements sur l'histoire des régions, leur habitat, leur architecture, et l'art de vivre de ses habitants. A ce moment-là, la Direction générale pourra répondre à une question posée depuis 1937, date à laquelle M. Gérard Morrissette entreprenait seul avec des moyens limités «un inventaire complet, raisonné et méthodique» des oeuvres d'art du Québec.

La réponse ne prendra pas la forme d'un traité sur le patrimoine des Québécois, ni d'une encyclopédie savante. Elle aura plutôt la forme d'un ouvrage de références comportant des photographies, des dessins, des cartes, des fiches, des bibliographies, des notes et des entrevues avec quelques personnes ressources. Elle sera suffisante pour donner les caractéristiques d'une région, pour situer un monument dans son environnement physique et historique et surtout pour donner des pistes de recherches aux chercheurs ou aux professionnels de l'aménagement du territoire préoccupés par un potentiel patrimonial.

A la fin de l'étape de la cueillette des renseignements du macro-inventaire, la banque de données contiendra plus de 200,000 photographies aériennes du patrimoine architectural, des renseignements de base sur chaque comté municipal, une étude des paysages architecturaux de tous les comtés, des enquêtes ethnographiques dans les municipalités et l'inventaire de 3,500 édifices et de leurs oeuvres d'art.

En milieu urbain, la cueillette des renseignements a procédé d'une façon différente puisque le recours systématique à la photographie aérienne demeurait impossible. Avec le concours du Centre de recherches en innovations urbaines de l'Université de Montréal, une méthode de travail s'appuyant sur des cartes de quartier constituées de signes et de couleurs permet de repérer et de voir les caractéristiques architecturales du milieu. Pour la réalisation du macro-inventaire en milieu urbain, une opération plus lente et plus difficile à réaliser qu'en milieu rural, la Direction générale du patrimoine a eu recours aux administrations municipales dans le cadre de protocoles d'entente destinés, éventuellement, à la préparation de règlements municipaux de sauvegarde et de mise en valeur du patrimoine. C'est ainsi que le Service d'urbanisme de la ville de Montréal a constitué une équipe de recherche qui vient de se mettre à l'oeuvre.

«Pris comme un tout, le

macro-inventaire présente à ses utilisateurs la richesse patrimoniale du Québec» nous dit M. Henri-Paul Thibault, responsable à la Direction générale du patrimoine, de la conduite du macro-inventaire. «Cela peut permettre d'agir avec efficacité et de grands projets comme la construction d'une autoroute, de lignes de transmission d'électricité, de pipeline ou lors de développements urbains ou ruraux. La banque de données peut aussi servir de point de départ à des études plus poussées effectuées par les chercheurs de divers ministères ou universités. Sur le plan local, dans chaque comté, c'est un outil de travail sans égal pour les municipalités, les architectes, urbanistes ou ingénieurs, les sociétés locales, les écoles et l'industrie touristique».

L'instrument de travail que représente le macro-inventaire, déjà fort avancé dans la plupart des régions, arrive à temps puisque, en vertu de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (loi 125) le gouvernement québécois s'est engagé à informer les municipalités régionales de comté de tous les projets et interventions qu'il prépare. Dans la confection d'un schéma d'aménagement régional, un instrument comme le macro-inventaire devient indispensable, et par sa qualité et son efficacité, permet au patrimoine d'occuper dans les préoccupations des planificateurs une place aussi importante que les données sociologiques ou économiques.

Bien que l'opération soit déjà bien engagée et progresse à un rythme satisfaisant, le macro-inventaire pose encore quelques problèmes importants: il ne comporte pas de relevé systématique des paysages naturels et une évaluation de leur qualité; on a pas encore résolu le problème du traitement et de la diffusion des données qu'il contient.

Détruit par un incendie depuis mars 1973, le Petit séminaire de Nicolet, qui loge l'Institut de police, est demeuré en ruine et sans aucune protection. «Nous avons sagement attendu que le propriétaire procède aux travaux requis par l'Etat du bâtiment. Or, c'est à peine si le nettoyage des débris jonchent encore le site. Ce qui est pire, c'est que les ouvrages de maçonnerie, murs et cheminées, ont été laissés sans protection et que, ainsi affaiblis par l'érosion, le gel et l'absence de supports latéraux, ils constituent désormais une menace pour la sécurité du public».

Selon cet avis, le propriétaire doit informer l'administration municipale avant le 4 avril de son intention ferme de réparer l'immeuble d'ici un an. Sans cet engagement, l'administration municipale n'a d'autre choix que d'ordonner la démolition d'un immeuble reconnu monument historique.

L'intervention de l'administration municipale s'inscrit dans le cadre d'une campagne de pression articulée par un comité local pour la reconstruction du Petit séminaire de Nicolet. Le Comité a lancé une pétition, entrepris une campagne de sensibilisation auprès des anciens et, le 27 mars, soulignera l'anniversaire de l'incendie par une manifestation particulière.

Classé — Le ministre des Affaires culturelles, M. Denis Vaugois, vient de classer à titre de monument historique l'église Sainte-Famille de l'île d'Orléans.

Il s'agit du plus grand édifice du culte du régime français qui nous soit parvenu jusqu'à nos jours. Elle est aussi la plus ancienne église à deux tours et la seule avec trois clochers en façade.

Construite en 1743 et en 1747 sur un plan en forme de croix latine, l'église Sainte-Famille est demeurée dans un bon état de conservation, sans modification de son plan au sol. La façade possède des caractéristiques uniques: un portail surmonté d'une grande fenêtre, cinq niches et des oculi. Le clocher principal, construit pour la première fois en 1748 par Gabriel Gosselin, un résident de la paroisse, a été retouché deux fois par la suite. Au début du XIXe siècle, le charpentier Olivier Vil-



La photographie aérienne permet d'avoir une vue d'ensemble des lieux et domaines patrimoniaux. Dans les opérations de macro-inventaire, la Direction générale du patrimoine y a recours systématiquement. Notre photo montre le domaine seigneurial de l'île-aux-Grues, classé site historique récemment. Le domaine, construit dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, comprend un manoir, un fournil et un bâtiment de ferme, tous érigés en bois.

ler a érigé les deux clochers latéraux sur les tours qui n'avaient servi, jusque là, que de cages à escalier. Les principaux éléments de la décoration intérieure datent du début du XIXe siècle; en 1812, Louis-Bazile David réalisait une coiffe à caissons et, entre 1821 et 1825, Thomas Baillargé de Québec exécutait le retable du maître-autel et les autels latéraux.

Reconnaissance — Les archives du journaliste Joseph-Amédée Denault font désormais partie des collections de documents reconnues bien historiques.

Ce fonds d'archives se compose de correspondance entre ce journaliste des journaux et des personnalités en vue du début du XXe siècle. Joseph Amédée Denault (1870-1939) a dirigé le journal Le Pionnier,

la Croix du Canada et L'Ami du colon en faisant de la colonisation, de la langue française et de la religion ses principaux sujets. Après 1910, il dirige le secrétariat général des Oeuvres de l'action sociale catholique.

Un rendez-vous dans le Vieux Port — L'Association Le Vieux port tiendra une assemblée générale le mercredi 26 mars à 19h00 au 329 rue de la Commune ouest.

En cette occasion, l'Association se propose de faire le point sur le projet de réaménagement du vieux port de Montréal et sur le projet d'une cité du cinéma en préparation à l'administration municipale.

FÉMININ PLURIEL

«Il n'y a pas lieu, madame...»

L. n'y a pas lieu, madame... d'Isabelle Robert, était officiellement lancé par les éditions du Remue-ménage au midi-minuit organisé à l'UQAM par les travailleuses du Québec et des groupes féministes à l'occasion de la journée internationale de la femme.

Ce petit livre de 85 pages qui se lit d'un trait, dans la joie puis avec une infinie tristesse doublée d'un immense sentiment de solidarité avec toutes les femmes confrontées à cette terrible épreuve, est le récit vérité d'une femme de 37 ans qui désire ardemment un enfant et qui raconte avec beaucoup de sensibilité et une rare franchise sa grossesse qui a débuté dans l'euphorie pour se solder par un drame. L'enfant qu'elle a porté pendant neuf mois dans l'allégresse, mais aussi avec une certaine angoisse commune à toutes les femmes enceintes, est mort-né.

Ce drame aurait pu être évité si le médecin n'avait pas «évalué le test» de l'amiocentèse («Non, il n'y a pas lieu,

madame»), si l'auteur avait été plus informée, si elle avait insisté encore plus, si...

Nous avons rencontré Isabelle Robert (c'est un nom d'emprunt). Elle a maintenant 40 ans. Elle porte toujours le fardeau de cette épreuve que rien ne pourra jamais effacer, mais c'est une femme qui connaît aujourd'hui la joie d'avoir mis au monde un enfant sain, rayonnant de santé, une femme qui a eu le courage de recommencer, qui a écrit ce livre «pour s'exorciser», mais aussi pour éviter à d'autres femmes de vivre pareil cauchemar.

On commence à parler de plus en plus à la radio, à la télévision, dans les médias d'information du test de l'amiocentèse, un des moyens diagnostiques les plus avancés, à ce jour, pour détecter, avant la naissance, la présence réelle ou éventuelle de maladies génétiques chez le fœtus humain. Une petite quantité de liquide amniotique, dans lequel baigne le fœtus, est recueillie et analysée en laboratoire. Ce prélèvement, appelé amiocentèse génétique, se fait autour de la seizième semaine de la grossesse.

«A ce moment, explique Isabelle Robert, il se trouve suffisamment de liquide dans l'utérus et, compte tenu du délai de deux, trois, parfois quatre semaines d'attente des résultats, il demeure encore possible d'interrompre la grossesse si le fœtus est atteint d'un problème génétique grave. Il y a des couples qui vont refuser l'amiocentèse pour des raisons morales, le respect de la vie et l'intégrité du fœtus. Je respecte leur position, mais ça n'infirme pas la mienne. J'aurais voulu qu'on me laisse décider et non le médecin dé-

cidier à ma place.»

Dans la postface ajoutée à la fin du livre par les éditions du Remue-ménage, on signale qu'une étude canadienne qui s'est poursuivie de 1971 à 1977 (Conseil de recherches médicales, rapport no 5, 1977, Ottawa) établit que sur 466 amiocentèses pratiquées au Canada de 1972 à 1975 en raison de l'âge de la mère, lorsque cet âge se situait entre 35 et 39 ans, un fœtus sur 250 était atteint du syndrome de Down; passé 40 ans, la fréquence s'élevait à un sur 27. Dans un ouvrage américain paru en 1976, *Pregnancy after 35*, on donne pour les Etats-Unis les statistiques suivantes en ce qui touche la fréquence des cas de mongolisme: de 20 ans à 35 ans: un sur 2,300; de 35 à 39 ans: un sur 64 et de 40 à 44 ans: un sur 39.

Au Québec, seul Montréal possède un certain nombre de centres hospitaliers qui font le prélèvement, mais sans analyse. En milieu francophone, les hôpitaux Maisonneuve, Notre-Dame, Saint-Luc, Sacré-Coeur pratiquent le test, mais tout est acheminé pour fins d'analyse et de diagnostic à l'hôpital Sainte-Justine qui possède la plus grande expérience dans le domaine. Du côté des hôpitaux anglophones, le Montreal General Hospital, le Royal Victoria et, depuis peu, le St. Mary's Hospital effectuent également les prélèvements, alors que cette fois l'analyse est faite au Children Hospital.

La ponction du liquide amniotique, ou amiocentèse, n'est ni très longue, ni particulièrement douloureuse (une douleur qui ne serait pas supérieure à celle provoquée par une injection ordinaire, dit-on) et les risques pour le fœtus sont mineurs: dans 3% des cas étudiés, on a assisté à un avortement spontané ou à la mort du fœtus dans les quelques semaines suivant le test. Mais, rapportent les éditions du Remue-ménage dans la postface, l'importance de cette statistique serait minimisée, sinon annulée, si l'on tient compte du fait que de 3 à 4% des grossesses se terminent par une fausse-couche après la seizième semaine.

Ce livre est à la fois un cri de révolte et un cri de joie. Si «Il n'y a pas lieu, madame» dénonce dans ses 20 dernières pages la duperie dont sont victimes les femmes qui mettent aveuglément leur confiance dans certains médecins-gynécologues-obstétriciens qui parlent sur un ton doctoral et d'autorité que n'osent contester les patientes moins informées ou moins aguerries, la première partie du récit exalte la vie. Isabelle Robert raconte sa grossesse comme cela s'est rarement fait jusqu'à maintenant: elle exprime dans toutes ses nuances le rapport intime qui s'établit entre son corps et l'être qu'elle porte, les modifications de ses relations avec le monde extérieur, son mari, ses amis et sa famille, son travail, son milieu.

«C'est malheureux qu'il, y ait tant de choses positives qu'on ne raconte pas... j'écris tout le temps, je prends des notes pour moi. J'ai tenu à la faire pendant ma grossesse... je ne savais pas encore ce qui se préparait. Ma grossesse a été très heureuse. Je voulais me rappeler de ça. Peut-être que je n'aurais pas pensé d'en faire un livre si il n'y avait pas eu un drame au bout... on écrit mal sur les choses heureuses.»

Le livre était terminé un mois après la naissance de son premier enfant: «Je ne pouvais garder en moi cette révolte: il fallait que je m'en libère... ça été ma façon, à moi, de le faire.» Ce n'est toutefois que deux ans plus tard qu'Isabelle Robert a décidé de le publier: «Il y avait de l'information à donner qui était bloquée... j'ai senti une obligation de faire profiter les futures mères de ce cauchemar qui aurait pu être évité si j'avais été mieux renseignée.»

A son récit qui a été pour elle une thérapie en même temps qu'un exorcisme, l'auteur a ajouté l'épilogue et, en collaboration avec les éditions du Remue-ménage, la postface sur l'amiocentèse et les questions qui se posent: «Mon expérience aura au moins servi à en aider d'autres...»

A l'occasion de la journée internationale de la femme, le sous-ministre adjoint au ministre de l'Éducation, M. Roland Arpin, a lancé officiellement le programme d'orientation pour les adolescentes, Vire-vie.

Déjà expérimenté, évalué et révisé, Vire-vie, le programme d'orientation scolaire et professionnel des étudiantes de secondaire III, IV et V mis de l'avant par le Conseil du statut de la femme, connaîtra enfin une diffusion à travers les écoles du Québec.

En attente depuis plus d'un an, ce programme d'animation a pour but de sensibiliser les étudiantes à l'importance grandissante du travail dans la vie des femmes et à élargir leur choix professionnel. Il met les étudiantes en contact avec des situations que vivent les femmes d'aujourd'hui et les incite à explorer plus amplement leurs intérêts et les différentes possibilités de «formation, de carrière, de préparation à assurer leur autonomie économique».

Profitant de la journée de la femme, samedi, le Rassemblement des citoyens de Montréal (RCM), a fait connaître publiquement son opposition aux ambitions du maire Drapeau d'accueillir à Montréal le concours de Miss Univers.

«Si M. Drapeau s'intéresse tant à la beauté, dit le RCM, nous lui suggérons de consacrer ses énergies et le peu de ressources qui demeurent aux finances municipales pour la culture en ville et dans les quartiers par des politiques visant à enrayer la dégradation des milieux et vie... pas seulement en y parsemant des fleurs éphémères comme à l'occasion des Florales!».

Le RCM considère que le concours de Miss Univers constitue de la part du maire une insulte à la dignité des femmes et un geste de trop dans le courant sexiste qu'elles combattent.

Le Centre d'information et de référence pour femmes

vient de publier son édition 1980 des *Pages jaunes des femmes* de Montréal.

Cette quatrième édition renferme plus de 160 pages d'information permettant d'obtenir facilement des renseignements sur les centres féministes, les centres d'aide aux victimes de viol, les centres d'ac-

cueil, les librairies féministes, les groupes culturels et les médias féministes, les groupes de célibataires, de séparées, de divorcées ou de veuves, les cours offerts à Montréal, etc.

On y trouve tout sur tout: les services offerts par ces organismes, l'adresse, le numéro de téléphone. Cet outil

de travail indispensable coûte pour les individus \$4 l'exemplaire et \$6 dans le cas d'une institution. Pour l'obtenir, il suffit de s'adresser au Centre d'information et de référence pour femmes, 3585, rue Saint-Urbain, Montréal, H2X 2N6. Le numéro de téléphone est 842-4781.

Advertisement for L.P. McComber & Sons, featuring a portrait of a man and text about luxury watches and jewelry.

Advertisement for EUROPCAR, offering car rental services for various European brands like Citroën, Renault, and Peugeot.

Advertisement for 'SEUL? SEULE?' featuring a couple's photo and text about a dating agency named AGISSEZI.

Large advertisement for Delta Airlines, promoting direct flights to Washington and featuring an image of a Delta aircraft.

Advertisement for 'L'ANGLETERRE, SHAKESPEARE ET VOUS', offering English language courses and cultural activities in Hastings.

Advertisement for '15ème SAISON! PROGRAMME D'IMMERSION ANGLAISE', featuring photos of children and text about an English immersion camp.

# YVON PINARD

## Le nouveau quart-arrière de l'équipe ministérielle

de notre correspondant à Ottawa

OTTAWA — Un peu comme les Cliche dans la Beauce et d'autres grandes familles qui se sont illustrées dans la vie publique, les Pinard de Drummondville sont en voie de créer une autre dynastie.

Dans les années 50 à Ottawa, il y a eu un secrétaire d'Etat qui s'appelait Roch Pinard; en 1960 à Québec Bernard Pinard est devenu ministre de la Voirie et tout récemment à Ottawa Yvon Pinard accède au poste de président du Conseil privé. Ces trois hommes de génération différente appartiennent tous à la même grande famille et sont de «petits cousins».

Autre point commun, tous trois se sont faits élire sous l'étiquette libérale, mais là sans doute s'arrête les similitudes. Les deux premiers ont quitté la politique depuis un certain temps déjà, tandis que le troisième ne fait que commencer une carrière qui s'annonce brillante.

Agé de 40 ans, M. Yvon Pinard s'est vu propulsé le trois mars dernier au poste de président du Conseil privé et de leader du gouvernement en Chambre. Le grand public connaît mal cette fonction mais on peut dire qu'il s'agit d'une promotion très importante et même impressionnante.

M. Pinard jouera désormais un rôle prépondérant dans la direction du gouvernement Trudeau même s'il n'a aucun contrôle sur les finances et qu'il n'a pas l'aureole de certains ministres prestigieux comme les Affaires extérieures par exemple. Dans les activités parlementaires du gouvernement, M. Pinard jouera en somme un rôle semblable à celui d'un quart-arrière au football. Il sera le grand stratège des ministériels au Parlement.

Mais qui est cet homme, ce nouveau ministre que les Québécois ne connaissent pas ou très peu. Comme on y a fait allusion déjà, il est issu par son père d'une famille de libéraux; mais par sa mère (les Chassé) il a un héritage de l'Union nationale; son grand-père maternel fut même nommé jugé par Maurice Duplessis.

Ces ascendances parentales expliquent peut-être pourquoi Yvon Pinard a adopté une attitude «apolitique» jusqu'au jour où il est devenu avocat. Il a fait de brillantes études au séminaire de Nicolet et à l'Université de Sherbrooke, où il fut président de l'association des étudiants en droit en

1963. L'année suivante, il entra dans un bureau d'avocat de Drummondville où se trouvaient des collègues de son petit cousin Bernard, qui était alors ministre dans le cabinet Lesage. Puis peu à peu, il a commencé à faire des discours pour ses amis libéraux, qui l'ont nommé président de leur association en 1968.

Après 10 ans de pratique très lucrative, Yvon Pinard a senti que l'embourgeoisement le menaçait et que le temps était venu de se trouver un nouveau défi.

Homme très fier, il n'aimait pas l'image de ville plus ou moins fantôme qui était celle de Drummondville. Et aussi en 1972, il y avait eu la défaite de Jean-Luc Pépin. «J'ai été blessé dans mon orgueil, car cette défaite nous a fait une très mauvaise publicité. Partout on nous demandait pourquoi on avait battu un aussi bon homme que Pépin.»

C'est donc essentiellement pour aider au développement

de sa région, explique M. Pinard, qu'il est entré en politique en 1974.

Son approche à la politique est beaucoup plus marquée par des préoccupations économiques que nationales. Il croit au Canada et rejette «le repli territorial», mais il n'est venu à la politique fédérale pour faire la guerre à quelque mouvement sécessionniste ou souverainiste.

«Je suis très québécois, dit-il; j'attache une grande importance à notre culture et à nos droits et je suis très conscient des injustices du passé.» Il n'en estime pas moins que c'est en atteignant d'abord un mieux-être économique que l'on parviendra à rétablir un meilleur équilibre.

Élu par 13 voix seulement en 1974, M. Pinard a connu une sorte de choc parlementaire à Ottawa. Comme député d'arrière-ban, il a trouvé la situation plutôt frustrante. Il s'est même demandé pendant un certain temps ce qu'il était venu faire dans cette ga-

lère.

C'est précisément cette frustration qui l'a amené à s'intéresser davantage au fonctionnement et aux règlements de la Chambre des communes. Il a pris l'initiative de travailler à une réforme parlementaire, ce qui lui a permis de faire un stage à Londres avec des parlementaires du Commonwealth.

Il a ensuite demandé à travailler avec M. Allan MacEachen qui était leader du gouvernement en Chambre et qui était déjà considéré comme l'un des ministres les plus expérimentés, astucieux et doués. Il se mettait donc dans un sillon merveilleusement tracé.

De plus, M. Pinard savait en devenant secrétaire parlementaire de M. MacEachen en 1977 qu'il aurait souvent l'occasion de parler aux Communes, d'être en contact fréquent avec le premier ministre et par conséquent en excellente position pour se faire remarquer, ce qui a parfaite-



Yvon Pinard, député de Drummond, président du Conseil privé et leader du gouvernement à la Chambre des communes. (Photo Victor Pelletier)

ment réussi d'ailleurs.

Dans le comté de Drummond pendant cette période, M. Pinard a créé une petite commotion dans les milieux d'affaires lorsque à l'occasion d'une grève suivie d'un lock-out à la Celanese, la grosse entreprise de textiles de la région, il a sommé la compagnie de traiter la main-d'œuvre de

Drummondville avec plus de dignité.

Le nouveau ministre de Drummond se dit tout à fait favorable à l'entreprise privée mais il insiste aussi sur la nécessité de manifester une conscience sociale même dans le monde des affaires.

Quoiqu'il en soit, la petite majorité de 13 en 1974 est de-

venue 13,000 en 1979; lors des dernières élections générales M. Pinard s'est fait élire avec une majorité qui dépasse les 20,000 votes.

Sa nomination au Conseil des ministres a causé peu de surprises à Ottawa. Même les observateurs anglophones qui souvent connaissent plutôt mal les nouveaux venus francophones président déjà que le député de Drummond possède toutes les qualités pour mener une brillante carrière.

Dès sa nomination, M. Pinard a ressorti son projet de réforme parlementaire, celui qu'il avait réussi à faire approuver par le caucus libéral alors qu'il était sur les banquettes arrière, et il ne fait pas le moindre doute qu'il va tenter de le faire accepter par l'ensemble des députés.

Auparavant, comme leader du gouvernement aux Communes il devra voir à l'adoption de plusieurs mesures budgétaires et financières qui traitent depuis longtemps par suite de deux élections générales consécutives. Il y a aussi plusieurs projets de lois dont il faudra s'occuper en priorité.

Mais après, c'est-à-dire dans un an ou deux, il cherchera à faire accepter certaines modifications. Par exemple, chaque député a droit de parler pendant 40 minutes lors de la discussion d'un projet de loi en deuxième lecture. M. Pinard croit qu'on pourrait ramener ça à 15 minutes, ce qui inciterait à des interventions plus concises et permettrait à

un plus grand nombre de députés de parler.

Il voudrait en outre faire siéger la Chambre le matin et donner congé aux députés le soir «pour qu'ils aient des heures normales de travail et puissent connaître leurs enfants». Les commissions parlementaires pourraient toutefois siéger à loisir en soirée.

Il désire enfin concentrer les travaux parlementaires sur une semaine de quatre jours, sans diminuer le nombre d'heures de séances, pour faciliter les visites dans les comtés.

Quand on sait combien il est difficile d'apporter le moindre changement aux règlements des Communes, on peut dire que M. Pinard se trace un programme titanesque.

A preuve, en annonçant que l'inauguration du 32e Parlement le 14 avril aura lieu le matin plutôt que l'après-midi comme le veut la tradition, M. Pinard a suscité la colère d'un député conservateur, M. George Hees, qui y a vu un geste de mépris à l'endroit du Parlement.

Le nouveau leader du gouvernement en Chambre dit au contraire qu'il s'agit d'un geste symbolique pour montrer que les députés peuvent avoir des heures normales de travail.

On peut d'ores et déjà prévoir certains débats animés pendant le prochain Parlement, qui donneront à M. Pinard l'occasion de tester sa force.

### Selon un comité de 10 spécialistes

# La fluoruration de l'eau serait dangereuse

La fluoruration artificielle de l'eau potable est dangereuse pour la santé publique et le gouvernement du Québec doit mettre fin immédiatement à cette pratique obligatoire sur son territoire.

Bien plus, les risques d'empoisonnement par un excès de fluorures sont à ce point graves et répandus que les autorités publiques doivent mettre en place sans délai des programmes de prévention contre cette forme d'intoxication.

A la surprise générale des pouvoirs publics, ce sont là les deux lignes de force qui se dégagent du bilan scientifique le plus fouillé qui ait jamais été effectué au Québec sur les effets du fluor sur la santé des Québécois et de leur environnement.

Ce rapport technique de 210 pages assorti de 260 références scientifiques a été rédigé par un comité de dix spécialistes de diverses disciplines qui avait été mis sur pied par le ministre de l'Environnement, M. Marcel Léger. Remis à M. Léger en novembre dernier, ce document n'a pas encore été publié officiellement malgré les demandes répétées des membres du comité.

LE DEVOIR en a obtenu copie par le journaliste André Dubois de Radio-Mutuel. L'authenticité en a été confirmée par le président du comité, le Dr. Benoît Bundoock. Ce dernier a été longtemps sous-ministre à l'ancien ministère de la santé publique et à l'Environnement. Il a aussi été président du Conseil consultatif de l'environnement avant de devenir conseiller spécial de M. Léger.

«Notre rapport, a expliqué M. Bundoock au DEVOIR, est basé tout au long sur des études scientifiques officielles et nous avons tenté de nous en tenir aux faits les moins contestables.» Ce document cite notamment les études qui montrent des surplus significatifs de décès par cancer dans les régions où l'eau est artificiellement fluorée. Les auteurs du rapport soulignent à cet égard que les villes témoins (non fluorées) utilisées dans ces études avaient elles-mêmes un taux de fluor excessif. Le surplus de mortalité par cancer pourrait donc être plus prononcé que les données officielles ne l'indiquent.

Le plus inquiétant, disent-ils, est que ces études épidé-

miologiques sont confirmées par des tests de laboratoire qui démontrent que l'eau fluorée a des effets mutagènes, c'est-à-dire qu'elle augmente le taux de défauts génétiques dans les êtres vivants, un phénomène qui révèle aussi un effet cancérogène probable.

En outre, ils citent de nombreux cas très bien documentés d'empoisonnement au fluor qui ont été guéris simplement en fournissant aux malades de l'eau ordinaire, non fluorée artificiellement.

De surcroît, le rapport souligne que le Québec est une des régions les plus fortement contaminées par les fluorures à cause des nombreuses usines d'aluminium. Déjà, disent-ils, les travailleurs de ces industries sont victimes d'empoisonnement par les fluorures et il en va de même de la population voisine, des animaux, de la végétation et de l'environnement en général.

Certaines portions du Saguenay soumises aux effluents de l'Alcan possèdent déjà des taux de fluorures excessifs, soulignent-ils, et la végétation locale a été durement touchée par cette pollution. Ils écrivent aussi que le fluor est le

polluant le plus dangereux pour la santé, après le bioxyde de soufre et l'ozone.

Le document cite aussi une publication parue dans le Bulletin de l'Académie nationale de médecine de Paris selon laquelle les cas de mongolisme sont d'autant plus fréquents que l'eau potable est fortement fluorée, dans diverses villes de l'Etat du Minnesota, aux Etats-Unis.

Cette donnée n'aurait pas tellement d'importance, écrit-on, si elle n'était confirmée par les études récentes qui dé-

montrent l'effet mutagène des fluorures. En effet, le mongolisme a une cause héréditaire bien connue et la mutagenicité permet d'expliquer le lien probable avec cette maladie.

Le comité souligne au passage que l'effet cancérogène de l'eau fluorée a été endossé par un tribunal américain dans la cause *Aikenhead vs Borough of West View*.

On souligne en outre la difficulté de surveiller adéquatement le dosage du fluor dans l'eau potable: de nombreuses études démontrent que le taux

de fluor peuvent varier beaucoup plus qu'on l'avait cru dans le réseau de distribution. De plus une forte proportion de citoyens absorbent des doses bien supérieures à ce qui était prévu.

Enfin, le comité conteste même les études qui démontrent l'effet bénéfique de la fluoruration sur la carie dentaire. Beaucoup d'autres facteurs dont on n'a pas tenu compte peuvent expliquer les différences enregistrées, disent-ils. En outre, ils sou-

lignent l'impossibilité de démontrer un effet similaire sur les animaux dans des expériences de laboratoire bien contrôlées.

Dans ces conditions, disent-ils, la fluoruration artificielle de l'eau potable constitue la plus vaste étude toxicologique jamais entreprise dans l'histoire de l'humanité. Or, la population qui sert de cobaye a rarement été invitée à donner son consentement et elle ne peut davantage se retirer de l'expérience.

## Les études post-secondaires: Québec à l'avant-dernier rang

Le Québec vient à l'avant-dernier rang des provinces canadiennes dans un domaine où il tire de l'arrière depuis de nombreuses années: celui des études post-secondaires.

En effet, selon une étude entreprise par Statistique Canada qui vient tout juste d'être rendue publique et si les données pour 1977 valent toujours, 34,1% de la population québécoise âgée de 25 à 34 ans possède un diplôme d'études post-secondaires.

Dans une bonne mesure, l'étude révèle que plus on vit à l'Ouest plus on étudie. La palme dans le domaine re-

vient à l'Alberta (avec un taux de 49,4%, suivie de près par la Colombie-Britannique. Vient ensuite l'Ontario et le Manitoba. Seul le Nouveau-Brunswick fait moins bonne figure que le Québec.

L'étude a été menée par la division de l'éducation, des sciences et de la culture de Statistique Canada et elle a porté sur «L'évolution du profil scolaire des Canadiens de 1961 à 2000».

Il s'agit avant tout d'une étude prospective visant à faire ressortir les nouvelles habitudes canadiennes, notamment dans le domaine des

loisirs, reliées à des études plus poussées.

La proportion de la population canadienne qui ne possède pas au moins une formation secondaire a chuté, confirme le rapport: «En 1961, 44% de la population canadienne n'avait pas poussé ses études au-delà de la huitième année. En 1977, la proportion était tombée à 25% et on prévoit qu'elle sera ramenée à 12% d'ici la fin du siècle.»

L'étude aborde également la répartition des «genres» de diplômés universitaires et parle de la transformation qui s'est opérée vers le milieu des

années 70, alors que les universitaires ont délaissé progressivement les sciences sociales pour leur préférer l'administration des affaires, le génie et l'informatique.

Statistique Canada prévoit que la situation continuera d'être difficile pour les diplômés en arts ou en «disciplines générales», les techniques offrant plus de débouchés.

Par ailleurs, «au Canada, les effectifs scolaires et, par voie de conséquence, la demande d'enseignants, ne devraient pas augmenter avant les milieux des années 80, bien que certains s'attendent à une augmentation moins tardive».

Les données contenues dans l'étude de Statistique Canada font rarement la distinction entre les provinces, le sexe et l'âge étant les principales variables.

Mais, les diplômés universitaires ne devraient pas être trop en peine de trouver un emploi au cours des prochaines années s'ils acceptent d'être polyvalents et, au besoin, de ne pas travailler dans le domaine de leurs études. Ce sont les plus jeunes qui sont le plus durement frappés par le chômage.

Enfin, il est confirmé dans l'étude que le pourcentage du Produit national brut que les provinces consacrent à l'éducation décroît depuis 1970, année du sommet de la courbe.

Les dépenses publiques totales reliées à l'éducation représentaient, en 1950, 2,4% du PNB; 10 ans plus tard elles atteignaient 4,4% puis en 1970 elles comptaient pour 9,0% du PNB. En 1977, elles étaient retombées à 8,0%.

Ecole des Hautes Etudes Commerciales  
Affiliée à l'Université de Montréal

HEC

## septième conférence H.E.C. de la saison 1979-1980

«L'avenir de Montréal, centre manufacturier»

Mardi 18 mars 1980 de 18:00 à 19:30

Frank P. Brady  
Premier vice-président Services généraux Dominion Textile

**l'entrée est libre**

amphithéâtre 3068 de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales  
5255, avenue Decelles, Montréal H3T 1V6

**pour tous renseignements, téléphoner ou écrire à:**  
Dominique Ferrand, adjoint au secrétaire général.  
Relations publiques  
Tél.: 343-3838

**prochaine conférence: le mardi 15 avril 1980**

L'avenir de Montréal, centre d'avenir

Pierre Des Marais II  
Président  
Communauté urbaine de Montréal

T. Denis Jotcham  
Président  
Montreal Board of Trade

Guy J. Desmarais  
Président  
Chambre de Commerce de Montréal

## Avec Delta, une seule escale et vous êtes à Philadelphie!

Avec le vol Delta de 15h55 vous êtes à Philadelphie à 18h41, après une seule escale. Nous vous offrons aussi quatre autres vols chaque jour vers cette destination: 7h30, 10h40, 12h50 et 17h55. Appelez Delta au 337-5520 ou votre agent de voyage. Delta est toujours là.



Détenteur d'un permis du Québec. Horaires sujets à changement sans préavis.

NUMÉROS GAGNANTS PEU IMPORTE L'ORDRE						TIRAGE 9.50 14 mars 1980	
6	19	22	30	31	33	NUMERO COMPLET	POSSIBILITE DE
6 SUR 6	0		332,289.00			847983	3 GAGNANTS DE \$50,000.
5 SUR 6	100		1,529.50			47983	27 GAGNANTS DE \$5,000.
4 SUR 6	4796		88.60			7983	279 GAGNANTS DE \$250.
5 SUR 6+	4		25,492.20			983	2781 GAGNANTS DE \$50.
						83	27810 GAGNANTS DE \$5.
Tous les billets gagnants de \$250. et \$50. de la Mini sont encaissables à toute succursale de la BN							

# le débat référendaire

## Les universitaires auront du mal à «arbitrer» le débat

QUEBEC — Comme si l'heure du choix avait relâché le temps de la recherche, les chercheurs universitaires ont du mal à participer au débat référendaire à titre de scientifiques. Le symposium de l'Université Laval portant sur «le choix» entre le OUI et le NON, qui a avorté en début de week-end, l'a manifesté encore une fois.

Présidé par M. Léon Dion, politologue de l'Université Laval et organisé par un groupe d'étudiants en sciences sociales, le symposium visait à réunir sur une même tribune, suivant un protocole rigoureux destiné à équilibrer les interventions en faveur des deux thèses en présence, représentants politiques élus

et chercheurs universitaires. Même si l'on fait abstraction des rivalités partisans de dernière heure, puis de la tempête de neige de vendredi matin qui a emballé la minuterie et fini par annuler la deuxième moitié du débat (voir le compte rendu du DEVOIR, livraison de samedi, page 2), l'événement a confirmé que les universitaires s'engagent dans ces questions au jour d'hui comme sur un terrain miné et qu'il leur est fort difficile, sinon impossible, de jouer en l'occurrence un rôle d'arbitres, garants de la rationalité.

Dès l'ouverture de la rencontre, jeudi soir, M. Léon Dion rappelait la contribution importante de très nombreux

chercheurs universitaires au débat constitutionnel, notamment depuis les travaux de la Commission Laurendeau-Dunton sur le bilinguisme et le biculturalisme au milieu des années 60.

Ces chercheurs s'engageaient dans trois secteurs de recherche essentiels en cette matière: celui des principes de base de la réforme constitutionnelle souhaitée au Canada et appelée par les crises successives; celui des analyses, en première ligne sociologiques; enfin, celui du cadre juridique, constitutionnel proprement dit, de la réforme envisagée et de son contenu politique. Si les chercheurs ont réussi depuis 15 ans à déblayer le terrain dans les

deux premiers domaines, note le professeur Dion, ils se sont butés sur le troisième volet de la recherche. Les travaux présentés à Québec ce week-end n'ont fait que confirmer une fois de plus cette dernière impasse.

Le professeur Gérard Beaudoin de l'Université d'Ottawa, ex-membre de la Commission Pépin-Robarts, en fournissait vendredi une raison: «La souveraineté ou le cadre fédéral, pour le Québec, sont en soi deux objectifs valables et respectables. C'est une question de choix, d'optique.»

Le vice-premier ministre du Québec et ministre de l'Éducation, M. Jacques-Yvan Morin, un expert constitutionnel avant de se lancer en politique active, a expliqué ainsi jeudi soir la difficulté de tenir maintenant un discours rigoureusement scientifique sur le débat en cours: «Voilà peut-être l'un des fruits de la polarisation. Mieux: c'est sans doute que les vrais choix approchent. Cette fois, nous commençons à toucher l'os: c'est le pouvoir (même) qui est remis en cause.» L'homme politique constate que «les structures et les définitions politiques ne sont pas tout. Tout ne peut être absolument rigoureux: nous sommes devant des choix à faire, des choix psychologiques, des choix d'ordre moral.» Malgré l'invitation, le Parti libéral n'avait délégué personne pour lui donner la réplique.

Vendredi, la centaine de participants (la neige en a forcé une centaine d'autres, dont M. Jean-Paul L'Allier, ex-ministre libéral, à rester chez eux) au symposium, surtout des étudiants universitaires, se sont partagés en ateliers pour entendre les hommes politiques et quelques chercheurs traiter des trois aspects de la question, l'économique, le politique et le socio-culturel.

Dans l'atelier portant sur l'économie, M. André Raynaud, député libéral d'Outremont, a fustigé la thèse péquiste («L'association n'ouvre qu'à des inconnues»; le Parti québécois propose «un régime d'institutions bloquées» en matière économique) et tenté de montrer que les difficultés économiques du Québec ne sont en rien le fruit du régime fédéral, mais dues à d'autres facteurs, dont les politiques économiques du gouvernement québécois.

M. Yves Bérubé, ministre de l'Énergie et des Richesses naturelles du Québec, a présenté «la véritable question», à son avis: «Voulons-nous faire parti d'un pays où c'est l'individu qui compte d'abord (à l'échelle économique) ou les collectivités nationales?» Il importe aujourd'hui, selon lui, que la collectivité québécoise «puisse fournir le lieu des grands centres de décision de son propre développement économique, plutôt que d'en reporter toute la responsabilité sur les épaules des individus», qui dès lors auraient à quitter le Québec pour se rapprocher des véritables centres de l'action.

L'universitaire qui devait porter ici un jugement critique sur le projet libéral de fédéralisme renouvelé n'ayant pu se rendre à la rencontre, son vis-à-vis chargé de critiquer le projet péquiste, le professeur Roma Dauphin de Sherbrooke, a soumis la souveraineté-association à «une grille néo-mercantiliste», pour établir que la prospérité économique du Québec passe par la résurrection de la vieille coalition Québec-Ontario au sein d'un régime fédéral, laquelle avait fait les beaux jours du Canada d'avant le dernier conflit mondial. Mais tant M. Bérubé que plusieurs étudiants présents, qui jugeaient l'analyse relativement pertinente au strict plan économique, lui reprochaient par ailleurs d'ignorer les dimensions proprement politiques de la situation québécoise et canadienne de maintenant.

Dans l'atelier politique, MM. Claude Morin, ministre des Affaires intergouvernementales, et Claude Forget, député libéral de Saint-Laurent, ont exposé les positions opposées de leur formation politique respective. Ensuite, le professeur Gérard Beaudoin a remis en question le projet de souveraineté-association, auquel il a reproché le trop grand manque de précision au sujet des institutions communes Québec-Canada anglaises proposées. Ou la thèse péquiste ouvre la voie à un régime confédéral — «un régime souvent éphémère», note le professeur, ou elle présente des incongruités de principe, car «en demandant le mandat de négocier la souveraineté, on accepte implicitement celle-ci»; mais alors «on ne saurait conditionner l'accès à la souveraineté politique à un accord économique», sans procéder, au préalable, à «une mutation constitutionnelle» du reste fort complexe.

M. Beaudoin juge par ailleurs que l'égalité juridique

entre le Québec et le Canada anglais, à laquelle aspirent les tenants du OUI, ne saurait se réaliser tout à fait, guère plus, dit-il, qu'on ne la retrouve parfaitement au sein du Marché commun européen ou aux Nations unies, ou cinq pays ont droit de veto au Conseil de sécurité.

D'autre part, le professeur Pierre Patenaude, de l'Université de Moncton, s'est livré à une critique vigoureuse du projet libéral de renouveau de la fédération canadienne. Il en a reconnu d'abord les principaux mérites: un meilleur respect du rôle des provinces et de leurs compétences; une protection accrue des droits fondamentaux des Canadiens; enfin, un partage plus rationnel des ressources financières à travers le pays. En revanche, il a reproché entre autres au livre beige de consacrer dans les faits «la liberté de choix» dans l'exercice du droit linguistique fondamental en matière de langue d'enseignement, notamment en laissant aux simples directeurs d'écoles anglaises le soin de décider de la langue maternelle des enfants admissibles à l'école en anglais — à défaut de quoi, du reste, l'application d'un critère pareil commanderait un retour aux mesures bureaucratiques similaires aux «tests linguistiques» pratiqués par la fatale loi 22 sur les français.

Le livre beige libéral, a soutenu M. Patenaude, «propose un statut d'Etat bilingue pour le Québec». Il a également critiqué la thèse libérale aux chapitres de l'assurance-chômage (qui resterait de compétence fédérale), des communications et de la culture.

M. Patenaude a surtout reproché au texte libéral d'accorder à Ottawa le pouvoir unilatéral d'intervenir excep-

tionnellement quand l'intégrité et la sécurité de l'Etat canadien ou d'une province est menacée, ce qui autoriserait le fédéral à mettre hors-la-loi un parti, voire un gouvernement, indépendantiste au Québec.

Enfin, dans l'atelier socio-culturel, les interventions «magistrales» se sont succédées sans liens ni débat. M. Denis Vaugois, ministre des Affaires culturelles du Québec, a insisté sur le fait que les réclamations du Québec en matière culturelle dépassent de loin le domaine des «arts», mais portent sur «une manière d'être dans tous les domaines», en quoi on observe «des chevauchements à n'en plus

finir» entre le fédéral et les provinces dans le secteur culturel.

M. Jean-Claude Rivest, député libéral de Jean-Talon, reconnaît qu'il est optant pour le fédéralisme et pour «une société moderne», le Québec doit «sacrifier un peu au culturel au sens propre». Mais le député estime que le régime fédéral «favorise un épanouissement plus large de notre culture», notamment en accord avec les créateurs québécois «un plus grand bassin financier, le nerf de la guerre».

Enfin, Mme Sheila Arnopoulos, journaliste et professeur de sociologie, a dénoncé le retard du Canada, en regard des États-Unis, à respecter ses



MM. Fernand Daoust et Louis Laberge. (Photo CP)

## Le conseil général de la FTQ choisit le OUI

Au cours d'un congrès spécial qui aura lieu le 19 avril prochain, la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ) recommandera aux délégués représentant ses 320.000 membres cotisants de se prononcer en faveur du OUI au référendum.

C'est là la décision prise par le conseil général de la FTQ, instance décisionnelle de la centrale entre ses congrès, qui se réunissent à Montréal vendredi et samedi pour faire le bilan de la tournée de la FTQ sur la question nationale, au cours de laquelle elle a rencontré quelque 3.000 militants dans une vingtaine de régions.

«Cette recommandation du conseil général en faveur du OUI s'inscrit au cœur des luttes et traditions syndicales de la FTQ. C'est l'aboutissement

logique de nos multiples prises de position à caractère politique, économique, social et culturel», ont fait valoir MM. Louis Laberge et Fernand Daoust, président et secrétaire général de la FTQ, au cours d'une conférence de presse.

MM. Laberge et Daoust ont tenu à souligner que la recommandation du conseil général en faveur du OUI «ne constitue pas un appui de la FTQ au parti québécois, mais le soutien du mouvement syndical à l'affirmation de tout un peuple». «L'avenir du Québec doit dépasser les partis en présence et l'évaluation que nous en faisons», ont-ils noté.

C'est samedi le 19 avril, à Québec, au Centre des congrès, que se tiendra le congrès spécial de la FTQ sur

la question Nationale. A cause du caractère exceptionnel de ce congrès, les délégations y seront multipliées par trois; entre 2.500 et 3.000 délégués devraient donc y participer. C'est la deuxième fois de son histoire que la FTQ tient un tel congrès extraordinaire; la première fois fut en 1964 à l'occasion de la présentation du nouveau code du travail par le gouvernement Lesage.

Le conseil général a par ailleurs été sa prise de position d'un certain nombre de considérations, dont celles-ci:

- 1) La FTQ dissocie sa prise de position référendaire de toute évaluation des formations politiques en cause et s'engage à continuer à articuler et véhiculer son projet de société.
- 2) En raison de son identité syndicale et de ses propres aspirations, la FTQ ne s'intégrera pas à un comité-parapluie.
- 3) La FTQ dénonce et lutte contre toute ingérence dans le débat référendaire, ainsi que toute forme de chantage, d'alarmisme et de terrorisme psychologique.
- 4) La FTQ s'engage à défendre de façon particulière les intérêts des travailleurs employés par le gouvernement fédéral et les sociétés de la Couronne. La FTQ exigera qu'elle-même et les mandataires de ses affiliés fédéraux québécois soit partie prenante aux éventuelles négociations sur le transfert et l'intégration de ces travailleurs à la fonction publique et parapublique québécoise, en sorte que l'intégralité des droits de ces travailleurs soit préservée.

**TEXACO**

TEXACO CANADA INC.

PAIEMENT DE DIVIDENDE

Dividende d'Actions

Privilèges de Premier Rang, Série A, No. 8

Le conseil d'administration de Texaco Canada Inc. a déclaré un dividende trimestriel de \$1.50 par action sur les actions privilégiées de Premier Rang, Série A, de la corporation rachetables et convertibles, à dividende cumulé de \$6.00. Le dividende devient payable le 20 avril 1980 aux actionnaires inscrits à la clôture des livres, le 3 avril 1980.

Par ordre du conseil  
E. J. Little  
secrétaire

Don Mills, Ontario  
Le 22 février 1980

**PROBLÈMES dus à l'ALCOOL?**

- problèmes familiaux?
- problèmes professionnels?

Peut-être pouvons-nous vous aider...

Discretion assurée

**AUBERGE DU NOUVEAU POINT DE VUE**

Rawdon  
834-6793 ou 834-3297

**La souveraineté... à QUEL PRIX?**

CONSEIL DU PATRONAT DU QUÉBEC

## Le Regroupement des femmes ne boycottera pas le référendum

Après trois heures de délibérations, une quarantaine de membres du Regroupement des femmes québécoises réunies en assemblée générale spéciale à Montréal, samedi, ont rejeté une proposition les invitant à annuler leur bulletin de vote au référendum pour y inscrire à la place du OUI ou du NON le mot «femme», exerçant ainsi leur pouvoir politique.

Cette proposition soumise par le comité sur le référendum du RFQ n'a pas obtenu les voix nécessaires, plusieurs participantes ne pouvant se résigner à perdre leur droit de vote à un moment historique, d'autres ne voyant aucunement l'utilité de poser un tel geste.

Le comité sur le référendum avait reçu, lors d'une assemblée générale tenue les 17 et 18 novembre dernier, le mandat de soumettre aux membres, à une assemblée spéciale devant être tenue en mars, les priorités, moyens d'action et stratégies proposés par le comité en vue de mettre sur pied une campagne de pression en coordination avec les autres groupes féministes avant le référendum. La proposition ayant été rejetée, aucun moyen d'action n'a été ar-

rêté, la campagne ayant été uniquement définie en termes de «Votons femmes au référendum».

«On nous propose un État souverain, disait la proposition, alors que 52% de la population, c'est-à-dire nous, les femmes, ne sommes même pas souveraines. De plus, on nous laisse croire que dire OUI aujourd'hui à la souveraineté nationale, c'est automatiquement se voir accorder demain notre libération de femmes. Or, l'histoire est éloquent: aucune lutte de libération nationale ne s'est faite sans la participation active des femmes; aucune lutte de libération nationale ne s'est faite sans promettre aux femmes satisfaction future à leurs demandes. Et une fois l'indépendance réalisée, on les retourne sans ambages à leurs rôles traditionnels, même si on leur concède quelques droits dans le marché du travail. Fondamentalement, leur situation reste la même.»

À titre d'exemples, on a cité le cas des Mexicaines, Chinoises, Algériennes, Vietnamiennes.

Même si les participantes ont reconnu la nécessité de constituer une voix féminine politique et d'exercer un véri-

table pouvoir politique pour que l'on donne suite à leurs revendications, l'enjeu de la proposition est apparu à plusieurs trop gros: «Si je mets le mot «femme» sur mon bulletin de vote, qui en profitera? Les tenants du NON alors que je veux dire OUI ou vice versa?» «Ecrire NON, c'est être contre le gouvernement qui jusqu'ici nous a le plus aidées, nous les femmes, même si ce qu'il a fait demeure infime.»

«On ne saura pas combien de femmes ont annulé leur vote de cette façon: ce sera du temps perdu en plus d'avoir laissé passer une occasion qui ne se représentera peut-être jamais.» Plusieurs ont dit qu'elles n'étaient pas intéressées à entrer dans ce qu'elles ont qualifié de processus de chantage.

Au sein même du comité du référendum composé de six membres dont au moins une de initiatrices du RFQ qui a été créé en 1978, la déception a été grande et on peut s'attendre dans les prochains jours à des démissions.

Pour certaines d'entre elles, le Regroupement ne répond plus aux raisons mêmes pour lesquelles il a été créé: «Nos luttes et celles de toutes nos sœurs, peut-on lire dans la

plateforme du RFQ, ont été menées avec ardeur, mais ont été souvent trop diluées politiquement, idéologiquement ou structurellement. Il est absolument indispensable de nous regrouper dans des actions politiques de masse et de favoriser l'avènement d'une véritable solidarité des femmes...»

Or il semble que l'on s'éloigne de plus en plus de cet objectif du début. En outre, le RFQ éprouve depuis plusieurs mois des difficultés de mobilisation. A l'assemblée générale du mois de novembre, on n'avait pas réussi à obtenir le quorum nécessaire et à l'assemblée d'hier, au plus fort de la journée, il n'y avait qu'une cinquantaine de femmes.

Il nous a été impossible d'obtenir un chiffre précis quant au nombre actuel de membres du Regroupement; il se situerait aux environs de 400, mais une cinquantaine seulement seraient actifs.

Réunis en assemblée générale hier matin, les comités de base ont retenu trois priorités d'action pour les mois à venir: le travail rémunéré, le travail invisible (celui des femmes à la maison) et la violence, plus particulièrement la pornographie.

## Marcel Henry élu président de la SSJB de Montréal

M. Marcel Henry, qui a occupé depuis sept ans divers postes au conseil général de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, dont ceux de trésorier de vice-président, a été élu en fin de semaine le 75e président général de cette société nationale fondée en 1834. Comptable de son métier, il succède à M. Jean-Marie Cossette qui a complété trois mandats annuels à la tête de cet organisme qui compte 16.000 membres et qui participe activement à la campagne du OUI au référendum.

Par ailleurs, les représentants des 25 sections au con-

grès de la SSJB ont adopté à l'unanimité une résolution fort élaborée par laquelle ils soulignent l'impérieuse nécessité d'un appui massif au gouvernement du Québec dans son projet référendaire. Ils s'engagent à voter OUI à la question posée et ils invitent le peuple du Québec à accorder à son gouvernement le mandat que celui-ci demande.

Les délégués ont également adopté une résolution demandant à Pro-Canada de rembourser les souscriptions reçues de tous les organismes para-gouvernementaux pour

sa campagne du NON au référendum.

Les délégués ont également adopté une résolution demandant à la direction du club de hockey Canadien et aux actuels propriétaires du Forum, la Brasserie Molson, de prendre sans délai les dispositions nécessaires pour faire du français la langue des communications publiques au forum. On allègue que c'est maintenant le cas au Colisée de Québec où la langue française est maintenant souveraine, grâce à Me Marcel Aubert qui a défendu cette cause.

**NAISSANCE POTTER**

Simon et Sandra sont fiers d'accueillir Dominique Marie, née le 11 mars à l'hôpital Montreal General, une sœur pour Brian. Remerciements au Dr. De Koois et à tout le personnel de l'hôpital.

## Le débat référendaire pourrait n'avoir été que perte de temps

À cause de la nature «tellement vague et confuse» de la question référendaire, le gouvernement fédéral et les premiers ministres provinciaux attendront vraisemblablement jusqu'aux prochaines élections au Québec avant d'entreprendre toute négociation sur des changements constitutionnels.

C'est ce qu'a déclaré, vendredi, le chef du Parti libéral du Québec, M. Claude Ryan, devant un auditoire étudiant de l'Université McGill.

«Et si, comme je l'espère, nous sommes élus, toute cette affaire aura été une perte de temps», a-t-il dit, en parlant du présent débat sur la question à l'Assemblée nationale.

Si la question du gouvernement québécois, réclamant un mandat pour négocier la souveraineté-association, demeure inchangée, a affirmé M. Ryan, deux ou trois années pourraient être perdues avant que ne puissent s'entamer des négociations cohérentes sur la constitution.

Le leader libéral a souligné une fois de plus que le gouvernement devrait demander aux électeurs: «Êtes-vous pour ou contre la souveraineté politique du Québec?»

Si cette question était posée, et que 70 pour cent des Québécois y répondaient par l'affirmative, a dit M. Ryan, alors les hommes politiques canadiens seraient obligés de respecter ce résultat, et tous les futurs premiers ministres provinciaux devraient faire de même pour les 20 prochaines années.

Seuls les membres de la Corporation professionnelle des évaluateurs agréés du Québec peuvent porter le titre d'évaluateur agréé (e.a.)

**ROGER MORIN, ing., e.a.**  
Les Estimateurs Associés Inc.  
400, boul. Labelle  
Suite 200  
Chomedey, Laval,  
H7V 2S7 687-4521

**FAMEUX CENTRE DES CURES DE SANTÉ**  
Clinique de dépannage anti-stress  
Cure de 5 jours à Pointe du Lac  
rens.: 1-819-377-2081  
(fraix vireés acceptées)  
(entre 2 h et 6 h p.m.)



Le professeur Léon Dion (Photolaser CP)

# le débat référendaire

Quelques extraits du débat qui se poursuit depuis le mardi 4 mars à l'Assemblée nationale sur le libellé de la question référendaire. Les discours dont ces extraits sont tirés ont été prononcés au cours de la journée de jeudi.

## FERNAND LALONDE (PLQ-Marguerite-Bourgeoys) Non à la fausse égalité

COMPARONS cette égalité slogan fondée sur une souveraineté d'occasion avec la proposition d'égalité du Parti libéral. L'égalité des peuples français et anglais au Canada est un principe sacré, fondamental, sans lequel aucun espoir d'un Canada n'est permis. Nous le réaffirmons solennellement dans notre proposition constitutionnelle. Aucun Québécois, aucun Canadien, aucun être humain ne saurait considérer, ne serait-ce qu'un instant, la possibilité d'accepter librement un statut politique inférieur soit sur le plan individuel, soit sur le plan collectif. Trop d'hommes et trop de femmes ici bas doivent accepter, par la force ou la violence, l'humiliation de la domination. Nous avons la chance unique de pouvoir choisir librement un statut d'égalité avec nos concitoyens. Alors, choisissons le meilleur statut d'égalité.

Ce que nous proposons, c'est que cette égalité des peuples soit inscrite dans la constitution. La constitution, c'est au-dessus des gouvernements. C'est au-dessus des Parlements. C'est au-dessus des cours de justice qui doivent simplement l'appliquer. Cela ne peut pas se déchirer comme un contrat d'association économique lorsque cela ne fait plus l'affaire d'un des partenaires. Au niveau de la charte des droits inscrits dans la constitution, l'égalité est solennellement affirmée. Au niveau des institutions politiques, l'égalité y est tellement affirmée qu'on prévoit même des comités dualistes lorsque nos droits sont concernés. Au niveau du partage des compétences, l'égalité des peuples est reflétée aussi à tous les niveaux. Ce qui est encore peut-être plus important, c'est l'égalité de tous les citoyens aux niveaux économique et social assurée par la péréquation maintenant inscrite dans la constitution suivant le Parti libéral.

En effet, la péréquation actuelle est celle que nous, du Parti libéral, proposons d'inscrire dans la constitution même d'un nouveau Canada. Elle assure l'égalité économique et sociale individuelle de tous les Québécois avec tous les Canadiens. Or, cette péréquation disparaît fatalement avec la séparation et on sait que le produit intérieur brut du Québec se situait en 1977 — il n'y a pas tellement longtemps — à 89% de celui du Canada, \$8,098 par habitant, alors qu'au Canada, c'est \$9,119, il y a un écart de 11%. Si on le compare à l'Ontario, il y a presque 20%. C'est à un appauvrissement brutal, inévitable et automatique de 10% à 20% que chaque citoyen du Québec serait condamné le jour même de la proclamation de l'indépendance. (...)



Fernand Lalonde



Yvon Brochu

Au plan de l'égalité des peuples, le projet libéral est infiniment supérieur au projet péquiste et beaucoup plus avantageux pour les Québécois. Voilà une excellente raison de dire non. L'égalité péquiste, c'est l'égalité des gouvernements. L'égalité libérale, c'est l'égalité de tous les Québécois et voilà la raison pour laquelle je vais dire non à cette question.

## YVON BROCHU (UN-Richmond) Un corridor étroit

Le libellé de la question fixe un corridor étroit qui débouche sur la souveraineté du Québec. Si les Québécois doivent risquer maintenant un peu de se «piquer» sur les pieds, dans ce corridor si étroit qu'est celui de l'actuel référendum, c'est que le gouvernement du Québec a choisi de limiter tout le débat à sa seule patinoire à lui, à sa seule option, à lui, à laquelle on ne peut que dire oui ou non, plutôt que de présenter différents choix. Il ne s'agit donc pas pour les Québécois de choisir, mais de dire oui ou non au choix d'un seul parti politique.

Comment prétendre, comme on l'entend, qu'en face de cette question, il n'y a plus d'unionistes, il n'y a plus de crédistes, plus de libéraux, qu'il n'y a même plus de péquistes, mais qu'il n'y a que des Québécois enfin désireux de prendre en charge leur avenir?

Comment alors prétendre, à cette forme d'angélisme soudain, où les partis politiques doivent disparaître comme par

enchantement, alors que la question même est l'expression claire et nette de l'objectif principal, de la raison d'être fondamentale d'une formation politique, soit la souveraineté du Québec? En d'autres termes, c'est impossible de mettre de côté les partis politiques, face à cette question, parce que la question n'est pas autre chose que l'expression directe du programme politique d'un parti, parce qu'on l'a ainsi voulu et qu'on a continué de le véhiculer de la même façon.

D'ailleurs, comment pourrait-il en être logiquement autrement, dans les circonstances actuelles? Comment un gouvernement issu d'un parti politique avec un objectif précis pourrait-il, dans un référendum, poser une question qui irait à l'encontre du programme politique de son propre parti ou qui n'irait pas exactement dans le même sens que ce programme? C'est impossible. Autrement dit, c'est impossible, maintenant que le Parti québécois pose une question, qu'elle ne soit pas le reflet exact de son programme et de sa raison d'être: c'est sa propre logique, il a le droit de le faire et il est conséquent avec lui-même. S'il en était autrement, le gouvernement serait alors accusé publiquement par ses propres militants, qui se sentiraient à juste titre abandonnés et reniés. Or, ce n'est pas le cas et je n'ai entendu nulle part, face à la question, un membre du Parti québécois qui crie son désenchantement à l'actuel gouvernement pour ne pas respecter ses objectifs, et c'est normal qu'il en soit ainsi. Le gouvernement est conséquent et logique, face à son histoire, à son option et face à ses partisans.

## RODRIGUE BIRON (Ind.-Lotbinière) Pourquoi je dis Oui

À l'instar même d'un bon nombre de Québécois, j'ai vécu, je le reconnais, un temps d'hésitation avant d'en arriver avec fermeté à la position qui est mienne et qui sera mienne tout au long du débat référendaire sur l'avenir du Québec.

M. le Président, peut-être également qu'ici, à l'instar de femmes et d'hommes du Québec, j'ai vécu, j'en conviens, un chemin sinueux, fait d'apparentes contradictions, marqué, chose certaine, au coin de tiraillements réels. Oui, j'ai vécu un cheminement laborieux: d'autres Québécois devront en vivre autant, si l'on doit en arriver à un consensus au Québec.

J'ai été jusqu'à tout récemment, tout voudrait le reconnaître, à tout le moins, un fédéraliste impatient, certainement un nationaliste reconnu. Peut-il en être autrement quand on assume vraiment la direction d'un parti qui a nom Union nationale? Dorénavant, j'assume complètement l'histoire et l'héritage de mes prédécesseurs en me prononçant de façon irréversible pour le oui, un oui au désir d'en arriver, avec le reste du Canada, à la négociation d'une nouvelle entente politique fondée, cette fois, sur l'égalité juridique de deux peuples ou des prolongements des deux peuples fondateurs du Canada: un oui à une période de négociations sérieuses, intenses et d'égal à égal, pas plus, mais pas moins, entre le Québec, d'une part, et le reste du Canada, d'autre part.

Voilà le sens et la portée de mon oui, M. le Président. Voilà le oui auquel je convie mes concitoyens et mes concitoyennes de Lotbinière, en particulier, et de partout au Québec. Seule une réflexion rationnelle et approfondie, libre de toute considération partisane, de toute attache, de toute hypothèque, de toute gêne, seule l'étude, en toute rigueur intellectuelle, des faits, de l'histoire de l'Union nationale et du Québec expliquent l'évolution décisive qui a été mienne au cours des toutes dernières semaines.

Cette réflexion, ces consultations et le sens de la portée de mon oui sont la résultante d'une démarche personnelle dont je veux vous faire part succinctement et très clairement en quelques points:

D'abord, l'étude objective du lourd contentieux Ottawa-Québec en matières culturelles, sociales et surtout économiques. Toutes les études de tous les gouvernements québécois précédents, traitant des relations fédérales-provinciales, sont une preuve monumentale de l'urgence de modifier fondamentalement ce rapport de force. Ensuite, le verdict sévère de la commission Laurendeau-Dunton, il y a au-delà de dix ans maintenant, et celui tout aussi sévère, poignant même dans son élaboration, de la commission Pépin-Robarts, verdict plus récent celui-là sur l'inégalité des faits et des chances entre les deux peuples fondateurs, entre les prolongements des deux peuples fondateurs, voire sur l'injustice sociale, culturelle et économique qui en résulte pour les francophones.

Ensuite, la nécessité d'en arriver en ce début des années quatre-vingt et avant la fin du siècle, bon Dieu! à une entente entre le Québec et le reste du Canada, si nous ne voulons pas en arriver à nous haïr individuellement et collectivement, si nous ne voulons pas surtout paralyser, ne serait-ce que partiellement, le contentieux socio-économique qui, à lui seul, hormis le dossier constitutionnel, demanderait normalement toutes nos énergies.

Ensuite, la déception que m'a procurée, ainsi qu'à tant d'autres incidemment, l'analyse la plus froide possible du livre beige de l'Opposition officielle, déception qui me fait dire, avec M. Robert Décarie, que c'est un recul à pas de galop par rapport aux demandes traditionnelles du Québec. Ensuite, les résultats de la récente élection fédérale au pays qui, avec la tranquillité et apparente assurance de ramener au pouvoir des francophones du Québec, ramène au pouvoir le gouvernement fédéral le plus centralisateur que le Canada n'ait jamais connu alors qu'en peu de mois, récemment, un autre type de gouvernement avait commencé à nous habiter à moins de tension, à plus de souplesse, à plus de dialogue.

Enfin, et surtout, la consultation personnelle en profondeur et au-dessus de toute partisanerie politique, avec quantité de citoyens dont je vous ai fait part précédemment, et d'abord et avant tout la consultation et les échanges avec mes gens de Lotbinière, mes organisateurs, qui m'ont demandé, à 83% lors d'un scrutin secret, de défendre avec eux l'option du oui.

## GUY TARDIF (PQ-Crémazie) Une véritable confédération

HEUREUSEMENT, cependant, que ce n'est pas demain la veille et que les mandements du chef libéral sont sans effet, et surtout que, contrairement à ce qu'il affirme — tous les manuels de sciences politiques vous le diront — entre le séparatisme et ce que la question propose, il y a une différence fondamentale. Le séparatisme implique la sécession totale, la proposition gouvernementale, elle, vise l'association. Arrangez les choses et les mots comme vous le voudrez, tout coupeur de cheveu en quatre que vous soyez, M. le chef de l'Opposition, qui avez quitté notre siège depuis qu'on a commencé, vous ne ferez jamais croire à qui que ce soit que vouloir s'associer, c'est vouloir se séparer.

C'est vrai que, pour qu'il y ait association et non pas assimilation, ça suppose l'existence de deux ou de plusieurs sou-

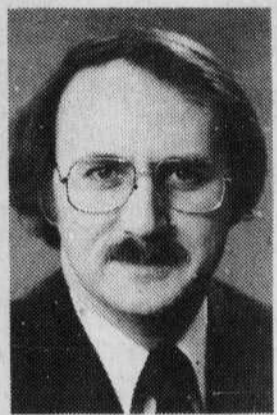
verainetés distinctes. Et puis après? Il ne faut pas avoir peur des mots, le mot «chien» n'a jamais mordu qui que ce soit. La notion d'Etat souverain, loin d'être incompatible, constitue le fondement même d'une véritable confédération.

Voyons d'ailleurs ce que dit le Petit Robert au mot «confédération», à la page 362: «Union de plusieurs Etats qui s'associent, tout en conservant leur souveraineté». Oui, M. le Président, c'est ça! «Union de plusieurs Etats qui s'associent, tout en conservant leur souveraineté». Et dire, qu'on a tous appris à la petite école que le Canada était une confédération! Je vous laisse le soin d'apprécier l'abus qu'on a pu faire des mots, à moins que, comme toujours, en traduisant, nous, du Québec, on ait lu «confédération», tandis que les Anglais, eux, ont lu «federation», que le même dictionnaire, d'ailleurs, définit comme «groupement, union de plusieurs Etats en un seul Etat fédéral».

Cette lecture différente que l'on peut faire d'un mot, d'une expression, d'un texte, selon qu'on est francophone ou anglophone, M. le Président, si elle peut expliquer l'attitude du Canada anglais, ne saurait expliquer celle des nôtres qui parlent la même langue que nous et qui devraient donc comprendre la même chose que nous.

En réalité, il ne peut y avoir qu'un seul objectif à une telle oeuvre de mystification de la part de l'opposition et c'est la prise du pouvoir. C'est là la différence fondamentale entre ceux d'en face et de ce côté-ci de cette Chambre: pour eux, on dirait que le pouvoir est une fin en soi et passe avant l'intérêt national, alors que, pour nous, il est d'abord un moyen de réaliser un objectif national.

Maintenant que nous avons vu comment et pourquoi il est normal que les Anglais ne comprennent pas et comment et pourquoi certains des nôtres peuvent avoir intérêt à ne pas comprendre, à confondre, à faire peur, à masquer la vérité. Voyons objectivement les faits, il est faux de prétendre que la question demande aux Québécois de choisir entre le séparatisme et le fédéralisme. Ce qu'elle leur demande, c'est de se prononcer pour un véritable régime confédératif où seuls les Etats membres ont la réalité d'Etat, l'autorité fédérale étant un instrument de coordination à leur service, M. le Président.



Guy Tardif



Richard Guay

En un mot et pour exorciser une fois pour toutes les terroirs, la question permet qu'au Québec d'opter enfin pour une véritable association d'égal à égal.

## RICHARD GUAY (PQ-Taschereau) Ne pas briser le Canada

ON veut maintenant faire croire aux Québécois que le fait de donner au gouvernement, au printemps, le mandat de négocier une nouvelle entente qu'il propose et de revenir ensuite consulter la population par voie de référendum sur les résultats de ces négociations revient à briser le Canada. (...)

Vouloir conclure une entente différente que celle qu'on a imposée il y a 113 ans, c'est effectivement mettre en cause le régime fédéral, mais le régime n'est pas synonyme de Canada, car le Canada existait bien avant 1867.

Ramener le Canada au seul régime fédéral, c'est oublier que le mot même «Canada», ce sont les Amérindiens qui l'ont transmis aux premiers Français, nos ancêtres, venus s'installer tout près d'ici, là où se trouve maintenant la paroisse Notre-Dame-des-Victoires, que j'ai l'honneur de

représenter en cette Assemblée. C'est oublier que ceux qui se sont d'abord appelés Canadiens, ce sont ces générations de nos aïeux qui ont peuplé cette partie-ci de l'Amérique et dont certains se sont hasardés ailleurs, vers les Grands Lacs, la vallée du Mississippi, les Rocheuses, tant américaines que canadiennes, et la baie d'Hudson. Pendant très longtemps, jusqu'à très récemment, les Canadiens, c'était nous, les autres, c'étaient les Anglais. D'ailleurs, les anglophones eux-mêmes se définissaient de la même façon. C'est ce qu'on retrouve, par exemple, dans la chanson «Le Canadien Errant», qui n'a rien à voir avec les anglophones. Il en est de même, d'ailleurs, de l'hymne «O Canada», de Calixa Lavalée; son deuxième couplet commence par les paroles: «Sous l'oeil de Dieu, près du fleuve géant». S'imaginer-on, qu'il s'agit du Mackenzie? Mais non, il s'agit de ce Saint-Laurent qui coule à travers le Québec.

À Ottawa, on dit souvent que le Canada, c'est bien plus que la somme des dix provinces. En réalité, c'est bien plus que la fédération de 1867 qui a fait de tant de Canadiens des «Canadiens». Vouloir que ce vaste ensemble reflète enfin la réalité de deux peuples, de deux nations par une association de deux Etats souverains, ce n'est pas briser le Canada; c'est le rendre conforme à la réalité des choses et faire en sorte qu'il constitue pour le reste de l'humanité un modèle de coexistence et de coopération.

## JEAN-CLAUDE RIVEST (PLQ-Jean-Talon) La Constitution n'explique pas tout

LA charge référendaire péquiste déploie évidemment très allègrement ses batteries contre le Canada et le régime fédéral. On s'emploie, chez les porte-parole du Parti québécois, à nier systématiquement toute espèce d'apport du Canada à la construction du Québec moderne et à soutenir, ce qui est encore plus aberrant, que la presque totalité des problèmes du Québec n'auraient qu'une seule et même cause, le Canada et le régime fédéral.

M. le Président, nulle part au monde la nature d'un régime constitutionnel, fût-il de type unitaire ou de type fédéral, n'a ainsi déterminé aussi mécaniquement et presque aussi bêtement le niveau de développement d'une société. Sont en effet tout aussi décisifs sinon davantage les éléments comme la qualité des ressources humaines, la quantité des ressources naturelles, la nature de l'organisation des moyens de production, l'étendue des politiques et des programmes gouvernementaux. Aucun député péquiste n'a fait la moindre allusion à ces données de base du développement d'une société moderne.

On s'est tout simplement contenté d'énumérer les problèmes de la société québécoise en taisant, bien sûr, nos réussites pour pouvoir établir une relation de cause à effet nécessaire et exclusive entre la nature du régime constitutionnel canadien et les difficultés du Québec. Il est bien difficile d'imaginer un langage et un discours plus superficiels, plus partisans et on pourrait même dire plus démagogiques. Comme si, d'ailleurs, comme je l'indiquais au début, dans des pays de type autre que fédéral, il n'existaient pas et souvent à des degrés bien plus aigus qu'au Québec — qu'on pense à la France, à l'Angleterre ou à la Belgique — des problèmes de déséquilibre entre les diverses régions, des problèmes de disparité de revenus entre les citoyens, des problèmes de difficulté pour les jeunes diplômés à se trouver de l'emploi, des problèmes de chômage, des problèmes de relations de travail, des problèmes d'insuffisance des services sociaux pour les personnes âgées et les autres dont a parlé le ministre d'Etat, des problèmes également de difficultés au niveau des services culturels.

Sont aussi superficiels et partisans ce langage et ce discours péquiste sans cesse répété qui consiste à ne reconnaître dans le présent débat absolument aucun apport du Canada et du régime fédéral à la construction du Québec moderne. Au cours des douze dernières années, j'ai pu tout de même, moi aussi, suivre de près l'évolution des relations Québec-Ottawa en raison des fonctions que j'ai assumées auprès de M. Lesage et de M. Bourassa. Je sais les difficultés que le Québec a connues, mais je sais aussi que le Québec n'a pas été le seul à connaître ce type de difficultés, qu'on pense simplement aux provinces de l'Atlantique. Il me semble que les gens qui y vivent ont autant de raisons que nous de formuler des plaintes à l'endroit du régime fédéral, provinces maritimes d'ailleurs majoritairement anglaises qui n'ont jamais réussi à se hisser à un niveau de développement aussi élevé que celui du Québec ou de l'Ontario.

# revenu services



## Pour votre impôt... C'EST DE L'INFORMATION

- Vous devez faire parvenir à Revenu Québec votre déclaration des revenus pour 1979.
- La date limite pour poster votre déclaration est le 30 avril 1980.
- Remplissez attentivement votre formule de déclaration. Suivez les instructions contenues dans la formule personnalisée que vous avez reçue par la poste et, au besoin, consultez le Guide.
- Des formules sont aussi disponibles aux bureaux de Revenu Québec, de Communication-Québec, d'émission des plaques pour véhicules automobiles, à la plupart des Caisses populaires et aux bureaux de comté des députés à l'Assemblée nationale.

## C'EST DE L'AIDE GRATUITE

- Comme notre système téléphonique qui peut vous renseigner rapidement si vous avez besoin d'aide.
- Comme nos bureaux d'aide et de renseignements où vous pouvez vous rendre pour obtenir nos conseils gratuits.

<b>MONTRÉAL</b> Du 3 mars au 30 avril du lundi au vendredi de 16h à 19h aux stations de métro • Berri-de-Montigny • Longueuil • Beaugrand • Atwater	<b>SAINT-LÉONARD</b> 6025, rue Jean-Talon, Bureau d'émission des plaques d'immatriculation Du 24 mars au 4 avril du lundi au vendredi de 8h30 à 4h30 873-2611	<b>LAVAL (comté Fabre)</b> 1535, boul. Chomedey, Affaires sociales Du 24 mars au 18 avril du lundi au vendredi de 8h30 à 19h 873-2611
<b>MONTRÉAL</b> Du lundi au vendredi 8h30 à 16h30 3, Complexe Desjardins 873-2611	<b>LAVAL (comté Mille-Iles)</b> 1750, boul. de la Concorde, Ecole Notre-Dame de Lourdes Du 24 mars au 18 avril du lundi au vendredi de 8h30 à 19h 873-2611	<b>Si l'interurbain est nécessaire faites le "0" (zéro) et demandez Zémith 6-6360</b>

REVENU SERVICES, des services gratuits sur lesquels vous pouvez compter!



**La Chambre de commerce de Montréal**  
Déjeuner-causerie hebdomadaire  
Le mardi, 18 mars 1980

**M. PIERRE BOURQUE**  
Horticulteur en chef des Floralies Internationales de Montréal.

Titre:  
"Impact économique des Floralies sur la qualité de vie des Montréalais"

Hôtel Windsor  
12h30

Le public est admis  
Billets à l'entrée \$11.

Des carnets d'abonnement sont également disponibles - \$90.

Renseignements: 866-2861

**Association des Conseils en francisation du Québec**

**Michel Plourde,**  
Président du Conseil de la langue française

prononcera une conférence intitulée "Le rôle du Conseil de la langue française" le jeudi, 20 mars prochain, à 12.00 heures.

Ce déjeuner-causerie, organisé par l'A.C.F.Q., aura lieu à l'Hôtel Régence Hyatt, au salon le Cartier.

**Prix du billet:**  
\$15.00 membres  
\$20.00 invités

**Réservations:**  
(514) 842-5431 poste 284

Avant 17.00 heures le 18 mars 1980

PANTALONS IMPORTÉS DE FRANCE

ACHETEZ  
**AU PRIX DU GROS**  
DIRECTEMENT DE L'IMPORTATEUR

CHOIX DE PLUS DE  
1000 PANTALONS  
à \$49.00 chacun

en **EURAL TERGAL**

RHÔNE - POULENC

au **CLUB 402 - Hommes**  
2160 rue de la Montagne - suite 402, Montréal

# Un étonnant sondage

Le sondage sur la question référendaire et les intentions de vote que vient de publier l'Institut québécois d'opinion publique dans Dimanche-Matin est proprement stupéfiant. En quelques semaines, le OUI a progressé d'une manière phénoménale, passant de 41% en février suivant l'enquête CROP-Radio-Canada à 47,4% entre le 7 et le 11 mars, tandis que le NON chutait de 52% à 43,6%. Parmi les francophones, l'écart est considérable entre les partisans du OUI (55,4%) et ceux du NON (35,1%). Même chez les non-francophones, le pourcentage des OUI, traditionnellement faible, passe en un mois de 19% à 16,3%.

Il y a plus étonnant encore dans les résultats diffusés hier: on constate en effet, pour la première fois dans les enquêtes de ce genre, que la souveraineté-association recueille presque autant d'appuis que le OUI référendaire (45,8% se disent favorables à la souveraineté-association et 47,4% des répondants diront OUI à la question qui demande seulement un «mandat» de négocier). On ne s'étonne pas moins d'apprendre par ce nouveau sondage que l'indépendance du Québec obtient 28,2% des voix dans la population (contre 63,7% qui s'y opposent). Jamais auparavant, l'indépendance n'avait suscité autant d'appuis, obtenant d'ordinaire le soutien de 16% à 21% des électeurs (22% dans le dernier CROP-Radio-Canada). Singulier contraste encore entre les chiffres rendus publics hier et ceux des précédents sondages au sujet des intentions de vote: le Parti québécois a opéré une vigoureuse remontée (42,5%) qui le met à moins de trois points des libéraux (45%). En février, le PQ était coté à 36% et le PLQ à 52%. Les petits partis (UN et créditiste-démocrate) conservent la même fraction de l'électorat, environ 2%.

De deux choses l'une. Ou bien l'opération a été assurée par l'IQOP avec toute la rigueur et les précautions nécessaires, ce que tendent à démontrer les explications méthodologiques, et alors nous sommes en présence d'un mouvement d'une exceptionnelle ampleur en faveur de l'option gouvernementale, un mouvement qui n'est pas évident et qu'il faut tenter de comprendre à l'aide d'un certain nombre de causes et d'indices. Ou bien la maison de sondage s'est involontairement fourvoyée et les marges d'erreur sont de l'ordre de 4% dans un sens ou dans l'autre, auquel cas la guerre des sondages éclatera de nouveau, ce qui porterait un coup dur à l'IQOP, déjà blessé au cours de la précédente guerre.

Le professeur Maurice Pinard attire en effet notre attention sur quelques aspects troublants. Pour un sondage effectué par voie d'entrevues téléphoniques, le nombre des indécis est anormalement bas à l'égard de la question référendaire (9%) et des intentions de vote (8%). Il est vrai que CROP-Radio-Canada avait réussi en février à ramener à 7% le pourcentage de ceux qui n'exprimaient pas d'opinion; on avait eu recours à une technique éprouvée: l'enquêteur fait l'entrevue à domicile et, pour les questions vitales, fait «voter» littéralement le répondant suivant l'usage classique (bulletin et boîte de scrutin). C'est une méthode efficace mais coûteuse. Jusqu'ici, les maisons qui effectuent les sondages par téléphone obtiennent de 15% à près de 20% d'indécis, et pour les intentions de vote et pour le référendum. Comment IQOP a-t-il cette fois réussi à réduire à moins de 10% le nombre de ceux qui ne se déclarent pas?

Autre question préoccupante: on peut certes proposer des hypothèses plausibles pour expliquer les gains spectaculaires du OUI dans toutes les régions; mais comment faire le lien entre le OUI au mandat de négocier et la faveur étonnante dont jouit maintenant l'option de la souveraineté-association?

La fulgurante ascension du OUI suffit-elle, d'autre part, à justifier les progrès remarquables réalisés par le PQ qui recueille, au chapitre des intentions de vote, sept points de plus que le mois précédent? Il faudrait en conclure que le PLQ a fait une chute en ligne droite alors même qu'il devait normalement profiter des retombées de son congrès politique qui réunissait 2.500 partisans à Montréal fin février, une semaine avant le sondage. Il se peut que les libéraux du Québec aient bénéficié indirectement du précédent sondage (celui de CROP-Radio-Canada) des avantages indirects de la campagne électorale et de la popularité de Pierre Trudeau. Mais l'écart qui apparaît maintenant est tel qu'il faut chercher d'autres causes.

Enfin, on s'explique mal que l'option du fédéralisme renouvelé, à laquelle souscrivent 51,6% des répondants, recueille 53,2% des appuis de la clientèle péquiste et 53,1% des appuis de la clientèle libérale. Ce sont ces mêmes personnes favorables au PQ qui, à 82,8%, approuvent la souveraineté-association. Il faudrait en conclure que les répondants, favorables au fédéralisme renouvelé et à la souveraineté-association, ont fini par confondre les deux choses. C'est pourquoi ils répondront OUI à la question. Quelle que soit la

confusion, le PQ joue gagnant sur les deux tableaux.

Si l'IQOP dit vrai, malgré les incohérences et les apparentes contradictions signalées, s'il est vrai qu'en quelques semaines le gouvernement est parvenu à rallier à la cause du OUI un nombre aussi massif de citoyens, s'il est exact que l'opinion favorable à la souveraineté-association s'est manifestée aussi fortement (45,8% contre 43,9%), et si enfin les intentions de vote exprimées correspondent à la réalité, on comprend alors parfaitement l'optimisme dont faisait part à la presse en fin de semaine M. Jean-François Bertrand, leader adjoint du gouvernement à l'Assemblée nationale. À trois mois du référendum et si le PQ devait maintenir cette cadence, la victoire du gouvernement au référendum et la réélection du PQ quelques mois plus tard seraient assurées.

Pour autant donc que la réalité soit telle que le sondage la dépeint, à quels facteurs peut-on attribuer les causes de cette prodigieuse poussée? On pourra prétendre que la majorité québécoise, ayant compris que la question ne compromettait pas vraiment l'avenir, a décidé de voter OUI afin de hâter le changement, de favoriser des négociations, de cautionner la notion d'égalité. Cela est possible. Mais comment expliquer, encore une fois, que la souveraineté-association soit presque aussi populaire que le mandat de négocier? Le PQ, à la faveur du débat sur les questions à l'Assemblée, a-t-il réussi à convaincre les électeurs des premiers jours grâce à une propagande savamment organisée, à la cohésion des ministériels et au contenu émotif des interventions? On peut y voir un facteur d'explication, mais relatif et limité. Le caractère inévitablement plébiscitaire de cette course qui met en opposition Claude Ryan et René Lévesque doit aussi être retenu, le premier ministre ayant une cote plus élevée que son adversaire en raison de sa fonction et de sa remarquable aptitude à communiquer. Mais ce n'est là, encore une fois, qu'un facteur parmi plusieurs autres. Les difficultés qu'éprouvent les libéraux à contrer le message péquiste, à défendre l'option fédéraliste, à promouvoir la cause du livre beige contribuent aussi à expliquer en partie les résultats annoncés hier.

Mais, compte tenu des réserves qu'inspire le sondage, c'est une nouvelle enquête qu'il faut maintenant espérer, et le plus tôt possible, afin de dissiper les doutes et les équivoques.

Michel ROY

## LE MOT DU SILENCIEUX

# Souvenir d'amnésie

La mémoire confine parfois à l'amnésie. C'est mon cas que je partage avec quantité de gens. Je lui pardonnerais ses sournoiseries si ceux qui sont victimes de mes trous blancs n'avaient pas la prétention de croire qu'ils sont inoubliables. La leur fait feu automatiquement; quant à la mienne, c'est le court-circuit.

J'envie méchamment ceux qui me font une place dans leur souvenir, sans raison d'intérêt, comme en ont trop souvent les politiciens, les vendeurs, les agents de relations publiques, oiseaux de passage qui vous fichent dans leur agenda ou leur carnet d'adresses, sous la curieuse initiale de P. pour «prospects» ou «poisson», dès que vous avez le dos tourné.

Ce sont les individus qui ont une mémoire phénoménale qui me désarçonnent le plus. Je la remarque particulièrement chez ceux dont l'instinct de sociabilité est hyper développé.

Par exemple, on vous présente, au hasard de la plus banale des rencontres, un quidam avec qui vous échangez les banalités d'usage, et à qui tout aussitôt vous dites «au revoir!», que vous avez toutes les raisons de considérer comme un adieu définitif.

Or, il arrive que ce passant sans importance individuelle, tout juste matriculé de la collectivité, qui a passé dans votre existence une minute de vous oubliée, vous croise et vous aborde: «Si ce n'est pas ce cher B. que j'ai rencontré avec C, alors que nous nous trouvions à l'étage D, alors que l'ascenseur était en panne!»

Me voilà fait. Rien, moins que rien ne me revient de ce type quelconque. Fera-t-il erreur sur ma personne? Non! Il est trop sûr de son fait. La panique me saisit. Mais je ne veux pas lui faire l'injure que sa personne m'est aussi étrangère qu'une créature surgie du néant. Alors, je m'agrippe: «Ah oui! je me souviens, bien sûr.»

Je lui mens. Rien de lui ne se lève dans

ma mémoire: l'occasion de notre rencontre, le lieu, les propos échangés, son visage même, son nom, moins encore. Je n'ose pas lui demander de me le rappeler; il s'est remémoré le mien avec une spontanéité si enthousiaste. Je n'entends plus ce qu'il me raconte, beaucoup trop occupé à me creuser les méninges. Hélas! plus je me débats, plus je m'enlise.

J'attends que de lui-même, il rafraîchisse mes souvenirs, ce qu'il fait d'ailleurs en me replongeant dans l'eau bouillante: «Je vois que vous vous êtes remis de votre courbature.»

Je n'en crois pas mes oreilles. Ce qui me bouleverse ce n'est pas tant que je n'arrive plus à ramener ce souvenir de courbature, mais le fait que je lui en aie fait la confidence, et qu'il s'en souvienne comme s'il l'avait lui-même éprouvée dans sa carcasse.

Que lui dire en retour pour lui rendre le mal pour le mal. Je ne peux tout de même pas risquer sans savoir: «Et vos ulcères d'estomac? Une inspiration me vient: «Et les affaires?» C'est la question-sésame. Il n'y a personne de nos jours qui ne soit d'une manière ou d'une autre dans les affaires; et cela vous a un petit air entendu. Le tour est direct et impersonnel. Mais le «cher ami» vous entraîne dans les précisions intimes: «Et votre femme, elle fait toujours de l'excellente cuisine?»

Je pourrais lui retourner la question du tic au tac: «Et votre femme? Mais je ne peux pas. J'ignore totalement s'il est marié, célibataire ou divorcé. Par bonheur, il m'évite cet impair. Il enchaîne: «Votre fille, elle étudie toujours le piano?»

Nul doute, il ne me prend pas pour un autre. J'ai une fille qui étudie le piano. Comment le sait-il? Qui d'autre que moi aurait pu le mettre au courant? Quel diable d'homme est-ce?

La conversation dure. Il ne lâche pas. Et je suis encore là, stupide, ne sachant toujours pas d'où il sort, comment il se nomme. Le supplice a assez duré. Je décide de prendre congé.

Il m'en fournit enfin l'occasion: «Venez donc chez moi un de ces jours. Vous avez mon adresse, n'est-ce pas?»

«Euh... oui-oui... Bien sûr que j'ai votre adresse.»

C'était faux, on l'imagine. J'allais enfin m'en débarrasser. L'invitation à dîner n'engageait pas très loin.

J'allais lui serrer la main, lorsqu'au même moment, Yvon, mon camarade, se plante devant nous, regarde mon inconnu et me lance: «Eh bien! Albert, tu me présentes Monsieur?» Albert BRIE

## INAGUANIÉS

# La douteuse victoire des mollahs

par Bertrand de la Grange

Un pas en avant, deux pas en arrière. C'est la réflexion qui inspirent les résultats partiels des élections législatives en Iran. L'avance du Parti de la révolution islamique, qui est une création du clergé chiite, sur les partisans du président de la République, M. Banisadr, doit donner des sueurs froides aux fonctionnaires américains chargés de suivre, heure par heure, l'évolution de la situation à Téhéran. Tous les espoirs des États-Unis pour une libération prochaine de leurs ressortissants risquent en effet d'être réduits à néant si les mollahs obtiennent la majorité au sein du parlement, qui devra décider du sort des cinquante otages américains, probablement au mois de mai.

En janvier dernier, M. Banisadr, qui venait de remporter une victoire éclatante aux élections présidentielles avec 75% des voix, avait cru pouvoir annoncer la mort du Parti républicain islamique. Le candidat des mollahs, M. Hassan Habibi, était en effet arrivé, à la surprise générale, en troisième position avec moins de 10% des suffrages. M. Banisadr n'a

avait pas hésité à conclure à une défaite définitive du haut clergé, dont il avait déjà dénoncé certains comportements «fascistants» et auquel il déniait le droit de contrôler l'État. Les propos et l'assurance du président de la République avaient d'autant plus de portée qu'il est lui-même fils d'ayatollah et qu'il est considéré comme le «fils spirituel» de l'imam Khomeiny.

Les résultats des élections législatives, dernière étape de la normalisation de la vie politique en Iran, apporteraient donc un sévère démenti aux prétentions de M. Banisadr si la tendance actuelle se confirmait. Ce dernier avait pourtant réussi au cours des dernières semaines à consolider son autorité, dénonçant le «pouvoir parallèle» des étudiants islamiques et obtenant de l'ayatollah Khomeiny un soutien qui s'est exprimé à plusieurs reprises sans pour autant condamner les étudiants. Le président de la République n'a eu de cesse de déclarer qu'il souhaitait le règlement de la prise d'otages dans les plus brefs délais car, dit-il, «détenir des otages n'est pas un moyen de lutter contre l'im-

périalisme».

La première explication qui vient à l'esprit pour trouver une raison aux difficultés actuelles de M. Banisadr serait que celui-ci a été victime du soutien qu'il a apporté aux travaux de la commission d'enquête des Nations unies. Ses adversaires, notamment les étudiants islamiques, n'ont pas manqué en effet de dénoncer «l'opération américaine» qui, sous le couvert de la commission, aurait eu en fait comme objectif prioritaire de trouver une solution au problème des otages plutôt que de faire un rapport sur les crimes du chah. Il est vrai que le mandat ambigu confié aux cinq juristes, dont la bonne volonté n'est pas en cause, ouvrait la porte à une telle interprétation des rôles, au sein même de la société iranienne, le climat de méfiance était exacerbé par l'approche des élections législatives et par les avantages politiques que les différents protagonistes cherchaient à tirer de l'affaire des otages.

Dans la partie hallucinante qui se joue depuis plusieurs mois à Téhéran, aucun des acteurs n'a encore réussi à obtenir la réalité du pouvoir.

Arbitre suprême, l'imam Khomeiny a décidé de prolonger le match au-delà de limites que, en novembre dernier, personne n'aurait osé imaginer. Malgré leurs divergences, M. Banisadr, les étudiants islamiques et les mollahs du Conseil de la révolution se réclament tous de l'imam, qui tire sa force du fait qu'il a décidé de ne pas trancher. Cela n'est pas sans rappeler la révolution culturelle chinoise, dans les années 60, lorsque toutes les factions se réclamaient de Mao, le «Grand timonier» se gardant bien de se prononcer pour l'une ou pour l'autre.

Comme à Pékin, le vainqueur à Téhéran sera celui qui réussira à démontrer à l'arbitre qu'il est le plus fort et non celui dont l'idéologie est la plus conforme aux positions de l'imam. Malheureusement, si l'on en croit M. Banisadr, le clergé n'aurait pas hésité à recourir à la fraude pour s'assurer une bonne place au parlement. Le reste cependant a deuxièmement tour qui doit avoir lieu en avril et qui pourrait de nouveau faire pencher la balance en faveur du président de la République. Un pas en avant...

## LETURES AU DEVOIR

### ■ Un éclairage différent

La communication du jésuite engagé Karl Lévesque (LE DEVOIR, le 27 février 1980, p. 9) aurait un tout autre sens si on la lisait sur la toile de fond étalée par le Révérend Dr Edward Norman de Cambridge University dans son *Christianity and the World Order*, Oxford University Press, 1979. Norman fait bien voir comment la

tisation des Eglises a pratiquement vidé la foi de son sens, pas dans le cœur des fidèles mais dans les organismes dits œcuméniques et dans les conférences régionales des Eglises.

Le Dr Norman, en bon anglican, nous fait comprendre que ces méchantes curies de Colombie et de Rome dont parle notre jésuite ne font que

leur devoir: défendre la foi contre son asservissement à des fins politiques.

Les informations toutes fraîches que nous rapporte le P. Lévesque ne font que confirmer la perspicacité de Norman et sa vue d'ensemble de la politisation des Eglises.

Robert JOLLETT, m.s.c. Waterloo, 27 février

### ■ Une insulte personnelle

Récemment, lors d'une réunion tenue au Plateau devant un auditoire de 150 personnes et les mollahs du Conseil de la révolution se réclament tous de l'imam, qui tire sa force du fait qu'il a décidé de ne pas trancher. Cela n'est pas sans rappeler la révolution culturelle chinoise, dans les années 60, lorsque toutes les factions se réclamaient de Mao, le «Grand timonier» se gardant bien de se prononcer pour l'une ou pour l'autre.

dame, qu'en tant que femme et en tant que Québécoise, vous m'avez, personnellement, insultée comme beaucoup d'autres en même temps que vous insultiez Mme Madeleine Ryan, épouse de Claude Ryan, chef du Parti libéral du Québec. Tout cela pour apporter à votre moulin, l'eau qui semble déjà vous manquer, une eau «souillée» que personne ne voudra boire au risque de passer pour «peureux».

Il semble bien que vous avez décidé d'engager votre campagne «flirt» avec les femmes du Québec dans une voie inutilement «avilissante», «humiliante» et «méprisante» pour Madame Ryan et pour toutes celles qui ne pensent pas comme vous et les vôtres.

De plus, je me demande sérieusement si vous pourriez continuer de prétendre encore longtemps, être la ministre responsable de la condition féminine de toutes les québécoises, si déjà, vous déniez, délibérément, les femmes que vous qualifiez «d'Yvettes», quand elles ont décidé «elles-mêmes» d'appuyer la thèse

défendue par des femmes comme Thérèse Lavioie-Roux, Solange Chaput-Rolland, Monique Bégin et toutes les autres qui croient aussi sincèrement que vous le proclamez pour votre propre cause, à une autre option, celle du Québec dans un Canada fédéral renouvelé. Je suis persuadé que ces femmes sauront mieux vous représenter sans avoir besoin de descendre aussi bas que vous l'avez fait.

Comme le mentionnait Lise Bissonnette dans son éditorial du DEVOIR, le 11 mars dernier, relatives vos malheureuses paroles, vous auriez dû avoir la décence de vous informer avant de déverser vos frustrations en tentant de ridiculiser une des femmes les plus authentiquement québécoises — puisse cela être un critère important à votre avis — une femme qui a plus fait pour sa province et son pays que ce que vous ne serez jamais capable d'égaliser, madame.

Marie-Josée GODBOUT 24 ans ex-vice-présidente du Parti libéral du Québec. Montréal, 11 mars

### ■ Une note hors d'ordre

Je trouve tout à fait regrettable et hors d'ordre, voire tendancieuse, la note de la rédaction comme réplique aux précisions, par ailleurs sereines et éclairantes, qu'a apportées Ruth Paradis sous la rubrique Lettres au Devoir du 8 mars. Ces précisions n'avaient rien de contraire, d'antipathique aux commentaires de Luc Bélanger parus le 1er mars sur «L'économie du Québec et la science économique», premier tome d'une série d'une dizaine sur l'ouvrage D'Esdras Minville. Bien plus, ces précisions valorisent en quelque sorte l'exposé de Luc Bélanger en mettant en lumière certains aspects de

l'oeuvre complète qui, forcément, lui échappaient. Rien ne peut laisser croire alors qu'il fallait passer sous silence le premier ouvrage de la collection en préparation! Pourquoi s'en être pris ainsi à l'éditeur qui n'est nullement en cause? Comme si on voulait déclencher un conflit d'intérêt! Ou bien, refuse-t-on désormais la liberté d'expression au co-auteur d'un ouvrage dès que celui-ci sera lancé dans le public? Dans les deux cas, la rédaction doit s'expliquer.

Patrick ALLEN Montréal, 10 mars

NDLR — Notre note du 8 mars, un peu vive il est vrai,

### ■ À M. Rodrigue Biron

Certains de mes collègues et moi avons longuement discuté de votre nouvelle orientation et vous demandons, à la lumière des points suivants:

- 1) Etant donné que vous avez toujours prôné un Québec fort dans un Canada uni.
- 2) Etant donné que vous êtes au fait des questions économiques et que vous savez fort bien qu'un «OUI» massif au référendum entraînerait la

déchéance de notre économie.

- 3) Etant donné que vous savez que Daniel Johnson n'aurait jamais voté «OUI» au référendum.
- 4) Etant donné que vous êtes un homme consciencieux, raisonnable et sérieux: de réviser votre position face à l'appui que vous avez donné au comité du OUI.

Denis PICHÉ Duvernay, 5 mars.

## IBREXONION

# Les subtilités du sexisme

par Carole Simard

L'auteur enseigne à l'Université du Québec à Montréal.

Le secteur para-public québécois va-t-il donner des leçons au gouvernement actuel en matière de sexisme? J'étais absorbée par cette réflexion en parcourant le contenu de la brochure sur les consultations populaires. Son mandat consiste à surveiller l'application des règles édictées par l'Assemblée nationale et destinées à limiter les dépenses référendaires par les Comités du OUI et du NON.

Dans un effort louable de vulgarisation de cette loi, le bureau du directeur général met à la disposition du citoyen une brochure dans laquelle ces règles sont expliquées. Le texte de ce fascicule est illustré de caricatures amusantes et assez surprenantes. Elles sont étonnantes parce qu'elles montrent des hommes et des femmes dont les fonctions et les occupations familiales et professionnelles contrastent avec les représentations stéréotypées qu'à l'habitude de nous impose la publicité gouvernementale. Plus ou moins subtile, cette publicité officielle entretient les préjugés sexistes et freine la possibilité d'une remise en question des attitudes et des comportements dominants.

comités nationaux. Elles comprennent un nombre sensiblement égal de femmes et d'hommes qui se regroupent sous le parapluie de l'une ou l'autre option. Un peu plus loin, il est expliqué que l'électeur obtient du solliciteur un reçu pour toute contribution versée à un comité national. Sous le texte (exclusivement de genre masculin; nous y reviendrons) on voit une électrice qui préfère récupérer son reçu pour l'argent donné à un comité national plutôt que de recevoir un baiser, fusse-t-il de l'agent officiel autorisé à accepter son don.

L'avant dernière caricature est une scène familiale: madame rentre de son travail, épuisée. Agent officiel d'un comité national elle est très contente d'avoir enfin produit le rapport exigé par la loi. En plus d'inclure un bilan des dépenses réglementées faites ou autorisées, ce rapport doit faire état de toutes les sommes d'argent versées dans le fonds spécialement constitué pour défrayer les dépenses permises effectuées par un comité national. Quant à monsieur, il est à la maison depuis un bon moment déjà et s'occupe de bébé.

Les autres illustrations me sautent dans l'ensemble, elles présentent une image positive de la femme dégagee des stéréotypes les plus courants.

Rassurée quant au sens des caricatures et quant à leur neutralité sexuelle, je m'attarde à leurs explications. Elles me déçoivent. Ils sont traditionnels et utilisent des dénominations dont le genre est exclusivement masculin.

franchement inacceptable et je me demande pourquoi on n'a pas féminisé les termes utilisés dans ce document.

A cet égard une règle fort simple peut être appliquée et ce, sur l'avis d'organismes responsables tels l'Office de la langue française et la Commission des droits de la personne. Cette règle est la suivante: lorsqu'un titre comporte une forme féminine très utilisée, c'est cette forme qui doit être employée. Ainsi, il eût été facile, dans la brochure en question, de parler d'électrice et d'électeur, de solliciteuse et de solliciteur, d'adjointe et d'adjoint. De plus, comme un certain nombre de femmes (de façon très limitée cependant) accède à des fonctions traditionnellement réservées aux hommes, il devient urgent de pousser à l'emploi de la forme féminine du titre, tout au moins lorsque cette forme existe. Par ailleurs, lorsque la féminisation n'existe pas, pourquoi ne pas opter soit pour la formulation madame X ou encore le nom d'agent précédé de l'article féminin. Les formules, madame l'agent officiel ou bien l'agence officielle sont certainement des formations possibles même si elles répugnent à l'usage. Actuellement, l'absence de féminin est de plus en plus ressentie comme une lacune et repose sur un fait sociologique dépassé en ce sens que les tâches prestigieuses ne sont plus le monopole exclusif des hommes.

Quant à la possibilité d'en arriver à une neutralisation des titres et des professions, il apparaît difficile d'y parvenir en raison de la quasi-impossibilité d'enlever aux titres de fonctions, de professions, d'appellations précédés de l'article féminin, toute référence au sexe.

Cette digression sur le retard de la langue à s'ajuster à l'usage me permet de constater qu'il est non seulement essentiel de réagir aux images discriminatoires dont l'effet est de dévaloriser les femmes, mais tout

aussi urgent de procéder sans retard au recyclage d'une langue dominée par des préjugés et des stéréotypes. Cette inégalité des genres masculin et féminin ne fait que consacrer des habitudes entretendant des rapports inégaux et discriminatoires.

Restreindre la lutte contre le sexisme à une contestation des représentations discriminatoires à l'égard du sexe féminin me semble ainsi contestable parce que cette lutte limite à l'image, le biais par lequel s'exprime et s'exerce la discrimination.

La campagne publique de contre-publicité organisée par le CSF ne suffit pas; il faut y ajouter une politique linguistique dont l'objet est de renier le langage utilisé. La féminisation des titres, des professions et des fonctions dans les secteurs public et parapublic est un premier pas en ce sens. Il est fondamental que l'ensemble des documents, textes, études, diffusés par l'État québécois utilisent tant la forme féminine que le genre masculin. La langue dominante, la langue du plus fort, la langue «méc» (1) doit céder le pas et mettre fin à une anomalie qui n'a que trop duré. Cette mesure est essentielle si le gouvernement québécois et l'ensemble de ses organismes veulent nous convaincre de leur ambition d'évoluer graduellement vers une égalité de fait entre les sexes.

Quant à ma réflexion spontanée du début sur le caractère non sexiste du contenu de la brochure référendaire, je la révisé. Je songe qu'à l'avenir je serai moins prompt à juger et qu'une analyse plus attentive me gardera des conclusions hâtives et des fausses apparences; ce sexisme moins agressif et plus subtil n'en est que plus pernicieux et plus dévastateur.

Note

1) Dénomination utilisée par Marina Yaguello dans *Les Mots et les Femmes*, Édition Payot, Paris, 1978.

LE DEVOIR est publié par l'imprimerie Pontreux, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal, H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par l'imprimerie Dumont inc., 9130, rue Bovin, Ville LaSalle. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Édition quotidienne \$70,00 par année, six mois \$38,00, trois mois \$22,00. À l'étranger: \$75,00 par année, six mois \$41,00, trois mois \$25,00. Éditions du samedi: \$19 par année. Édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: \$1,50 par semaine. Tarif deabonnement servi par la poste: s'adresser sur demande Courrier de deuxième classe, enregistrement numéro 0858. Dépôt légal Bibliothèque nationale du Québec.

TELEPHONE: 844-3381 (signes groupés).

# \$7 milliards pour une écologie capitaliste

par Michel Jurdant

M. Jurdant est chercheur scientifique au bureau de Québec d'Environnement-Canada.

CITOYENS, citoyennes, allez-y, polluez allègrement, consommez et gaspillez l'esprit et le cœur en fête, vous contribuerez ainsi à justifier et à développer ce qui pourrait devenir très rapidement l'une de nos principales industries québécoises: l'industrie de la dépollution à laquelle notre gouvernement vient de décider de consacrer un investissement initial de \$6 milliards au cours des huit prochaines années. Et cela rien que pour l'assainissement des eaux! Sans compter le milliard qui devra être investi par l'industrie et l'agriculture! En polluant, non seulement contribuerez-vous au bonheur économique des Québécois, mais en plus vous créerez de l'emploi. Aidez à dépolluer en polluant! Le recyclage intégral quoi! Le sous-ministre d'Environnement-Québec n'a-t-il pas d'ailleurs récemment conclu, en ces termes, un article publié dans *Perspectives*: «l'environnement, c'est rentable, et on va le prouver.»

Nous y voilà! L'écologie est cette fois solidement «recupérée» par la société productiviste et l'écotechnocratie qui démarre nous même, aussi sûrement que la technocratie précédente, à dilapider les richesses de la terre: Les richesses matérielles et biologiques, mais aussi et surtout les richesses humaines.

Il est beau ce «progrès» qui nous oblige à dépenser \$7 milliards pour tenter de combattre une petite partie des nuisances de notre société industrielle... et ce n'est qu'un début! \$7 milliards, c'est 7 fois le produit national brut d'un pays comme la Bolivie dont la population est sensiblement la même qu'au Québec! \$7 milliards... combien en faudrait-il pour nourrir décemment les 400 millions d'êtres humains qui mourront de sous-alimentation durant la réalisation de ce programme?

J'en ai ras le bol, en tant qu'écologue, grassement payé par mes concitoyens pour effectuer des recherches, au sein d'une de nos «vénérables» institutions gouvernementales, ayant pour but de promouvoir la qualité de l'environnement. J'en ai assez parce que je me vois forcé de constater que le poisson blanc de la rivière La Grande, l'outarde du Cap Tourmente, le canard des battures de Beauport, la chauve-souris du Trou de la Fée, le pin rigide de St-Chrysostome, les fleurs de la Terre de Baffin, l'eau du lac St-Joseph ou du St-Laurent, le couvert végétal du Camp Bouchard occupent une place plus importante dans les programmes que la famille qui abandonne sa terre et son village pour aller essayer de vivre à la ville, la petite fille de St-Henri qui cherche désespérément un coin de verdure, le groupe de jeunes sans travail qui se retrouvent, sans espoir, à la brasserie du coin, la femme qui s'ennuie dans sa maison de banlieue ou son appartement no x de la rue no y du quartier no z, le

quartier populaire déplacé, éparpillé pour laisser la place à une autoroute.

J'en ai assez de contribuer à entretenir l'illusion qu'il est possible, par des moyens techniques et par la science de trouver les solutions aux nuisances de la société industrielle. Et surtout j'en ai assez parce que le citoyen ignore ce qui se passe dans une société devenue tellement gigantesque, tellement technocratique, tellement complexe qu'il ne peut que baisser les bras et se laisser guider par les «experts». Je suis et j'ai été pendant 22 ans, un de ces «experts», un de ces chouchous de la société industrielle, et je désire ici proclamer le plus simplement possible que nous faisons fausse route, que ces «experts» se trompent lorsqu'ils s'imaginent pouvoir encore pendant longtemps redresser les équilibres naturels rompus à l'aide de mesures aussi dénuées d'imagination que celle que notre société vient de prendre en décidant d'investir \$7 milliards dans la dépollution.

Je refuse, en tant que dépositaire d'une partie des connaissances dans le domaine de l'écologie, de contribuer à laisser croire qu'une telle entreprise constitue une solution, et je prétends que, sous le couvert à la mode de la protection de la nature, elle perpétue un système de domination de l'homme et de la nature par des intérêts (humains) bien particuliers. Cette écotechnocratie en marche risque même de nous entraîner vers un fascisme à visage écologique, l'écofascisme de la survie, programmé par les experts et qui verra l'apothéose de l'ingénierie appliquée aux êtres vivants. Par des mesures écotechnocratiques de ce genre, notre société fait un pas de plus vers une dépendance accrue de la nature et de l'homme envers la technique (donc l'argent) et, ce faisant, elle met en place de nouveaux instruments de pouvoir.

J'en ai ras le bol en tant que citoyen parce que j'ai le sentiment d'être manipulé par des pouvoirs qui se situent à l'extérieur de moi: dictature économique de la commission trilatérale, gigantisme des pouvoirs technocratiques, absence de véritables choix politiques. Ce qui m'effraie, c'est de sentir que ces pouvoirs sont certains de détenir la vérité, c'est de ne pas voir y poindre les germes de l'incertitude, condition nécessaire à la créativité.

Enfin, j'en ai ras le bol en tant qu'écologiste militant parce que je réalise à quel point nous sommes récupérés par les forces du pouvoir, du savoir et de l'argent qui ont compris la rentabilité politique et financière de la protection de l'environnement vue sous l'angle étrangement étroit de la protection de l'air, de l'eau et du sol. La création de ministères de l'environnement peut faire croire qu'un progrès est en marche, illusion cependant, car ces mégastuctures ne s'attaquent qu'à quelques-uns des symptômes de la crise écologique, ceux qui ne risquent

guère d'entraver le sacro-saint développement économique, le seul qui ait cependant cours dans le mode actuel de pensée, le seul aussi qui perpétue (et même accentue) l'existence des privilèges et donc l'accélération de la course à la consommation et au gaspillage des ressources.

## ÉCOTECHNOCRATIE ET ÉCOLOGISME

L'écologie n'immunise pas la société du danger du technofascisme. En effet, l'écologie peut se joindre d'autant plus allègrement à l'ingénieur et à l'économiste pour programmer un milieu de vie écologiquement optimal qu'il se sentira professionnellement et socialement gratifié. C'est ce qui se passe dans notre monde industrialisé. À la suite des cris d'alarme du Club de Rome sur l'épuisement des ressources naturelles de la planète et de la prise de conscience des problèmes de la pollution, un seul choix s'offre à nous:

— ou bien une planification centralisée des productions et des nuisances à l'aide de technologies lourdes et de politiques de rationnement sans remise en question de la structure de base de la société. L'action se trouve principalement au niveau de l'amélioration du milieu de vie sans trop affecter le mode de vie. On corrige les nuisances au lieu de les prévenir. C'est l'écotechnocratie à laquelle collaborer la très grande majorité des écologues et des institutions de recherche dans les domaines de l'écologie et de la biologie. La décision d'investir \$7 milliards pour lutter contre la pollution des eaux du Québec s'insère parfaitement dans ce mode de pensée. L'écotechnocratie est une fuite en avant, soit vers l'écofascisme, soit vers l'édification d'un monde acculé à la famine ou à la guerre.

— ou bien un changement radical du mode de vie et des outils qui engendrent une diminution des besoins matériels grâce à la fin de la domination technologique que l'homme impose à la nature. Les nuisances et les pénuries sont prévenues. C'est l'écologie, c'est-à-dire à la fois une morale, une éthique, un système socio-économique, une option de civilisation et une théorie politique qui s'appuient sur l'écologie, c'est-à-dire sur l'autorégulation décentralisée et le respect des systèmes naturels. Cet écologisme pourrait bien s'avérer être la seule stratégie valable si les crises, les famines et les guerres que nous connaissons aujourd'hui continuent de s'aggraver.

La décision d'intervenir massivement dans la lutte antipollution à l'aide de techniques lourdes et d'investissements de \$7 milliards en huit ans est tout à fait conforme à la logique du système productiviste qui caractérise notre société de consommation, entraîne immédiatement

une augmentation de la croissance de la production et de la consommation, ne fût-ce que pour libérer les montants nécessaires à sa réalisation. Cette nouvelle croissance de la production de biens matériels engendrera une rarefaction accrue des matières premières, des besoins encore plus grands d'énergie et au bout du compte une pollution encore plus élevée.

Croire à l'auto-régulation d'un tel système relève de la plus pure naïveté. Nous nous trouvons plutôt devant un cercle vicieux. Une chose est certaine: les possédants et les privilégiés y trouveront leur compte; c'est cela sans doute que les écotechnocrates appellent des réalisations concrètes! Ils ont trouvé ce qu'il fallait pour se rendre indispensables au fonctionnement de la machine économique. Ils ont créé une nouvelle dépendance et l'espèce humaine possède une prothèse de plus.

## LES UTOPIES DE LA SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE

Les idéologies dominantes des pays industrialisés sont toutes productivistes. Capitalisme et socialisme préconisent la croissance comme levier pour atteindre leurs objectifs sociaux. Capitalisme et socialisme se servent des mêmes outils pour stimuler cette croissance: l'homme doit dominer la nature mais finalement c'est la technique qui domine l'homme.

L'écologisme ne se situe pas dans ce marchandage droit-gauche. L'écologisme est incompatible à la fois avec la rationalité capitaliste et avec le socialisme centralisateur; tout au plus a-t-il quelques affinités avec le socialisme autogestionnaire.

L'opposition fondamentale des écologistes au productivisme des sociétés de croissance est à l'origine du rejet, à droite comme à gauche, de l'écologisme considéré comme une option utopiste. Parions-en des utopies de la société industrielle! Qu'entend-on dans la rue? «Quand il n'y aura plus d'essence, les automobiles fonctionneront avec de l'eau», «Quand il y aura trop de monde sur la terre, on ira coloniser la lune ou les planètes», «La science résoudra toujours nos problèmes»... Où est l'utopie? Au cours des cinquante dernières années, malgré une croissance économique sans précédent, les disparités sociales et économiques n'ont pas cessé de croître au Québec mais on entretient l'utopie qu'elles disparaîtront grâce à une croissance accrue! N'est-il pas utopique de croire que la croissance de la production peut se poursuivre indéfiniment, sans consommation «opulente», sans créer des raretés absolues et insurmontables au niveau des ressources naturelles non renouvelables: pétrole, minéraux, terres arables? N'est-il pas utopique de croire que l'automatisme créera plus d'emplois que de chômage? N'est-il pas utopique de croire que la production d'énergie nucléaire peut se réaliser sans imposer une société centralisée, hiérarchisée et policière... et sans accident ou sabotage? Pensons à l'accident de Harrisburg où, pendant trois jours, aucun expert n'a pu dire si oui ou non il y aurait catastrophe; pensons aussi qu'il

est prévu, dans le monde, de construire dans 20 ans une centrale nucléaire par jour.

N'est-il pas utopique et injuste de croire que le maintien de notre niveau de vie peut se faire sans continuer à piller les ressources du tiers monde, à nous servir de l'arme alimentaire pour préserver nos approvisionnement énergétiques, à imposer nos valeurs aux pays pauvres pour pouvoir conserver notre contrôle sur leurs activités économiques et à affamer le tiers monde par le contrôle que nous avons sur son agriculture? Le tiers monde affamé et exploité par nos sociétés industrielles ne se révoltera-t-il pas? L'année 1979, avec la révolution iranienne, n'est-elle pas, à ce titre, l'amorce de ce grand mouvement de révolte des nations dominées contre les nations dominantes?

Utopie encore cette croyance qu'il y a trop de monde sur terre et que ce sont les pays pauvres très peuplés qui consomment les ressources mondiales: certains écotechnocrates vont même jusqu'à justifier les famines au nom de la «sélection naturelle»... alors que six millions de québécois consomment et polluent plus que ne le feraient deux milliards d'Indiens.

Enfin, n'est-il pas utopique de croire que les moyens écotechniques de lutte contre les pollutions peuvent être développés sans une nouvelle augmentation de la centralisation technocratique et sans introduire ainsi de nouveaux instruments de pouvoir? La domination totale de l'homme sur la nature entraîne inévitablement une domination de l'homme par les techniques. Décidément, l'écologisme de la survie n'est plus très loin!

## UNE SEULE SOLUTION: VIVRE AUTREMENT

Vivre autrement, c'est cela l'écologie. Rien de plus. Mais aussi rien de moins. Il est grand temps de remettre l'imagination, la fantaisie, l'humour, la poésie, la tendresse, l'amour et la sagesse à leurs vraies places, celles qu'elles n'auraient jamais dû quitter. Ce nouveau mode de vie implique trois changements majeurs: changer les outils, décentraliser le pouvoir politique, et abolir les privilèges.

Le changement des outils signifie qu'il faut nous débarrasser des technologies lourdes, gigantesques, énergivores, inutiles et polluantes au profit de technologies douces et appropriées. Les productions sociales sont limitées aux seuls biens accessibles à tous et qui ne privent personne, quitte à créer des ateliers et des coopératives de voisinage pour la production individuelle et artisanale du superflu. Le prix des produits industriels est calculé en tenant compte des coûts de recyclage. L'artisanat est privilégié aux dépens de l'industrie. L'industrie agricole est remplacée par une agriculture biologique, diversifiée, artisanale, non polluante et peu gaspilleuse d'énergie et d'engrais chimiques. Le transport individuel par automobile est graduellement remplacé par un transport en commun ferroviaire, électrifié et rapide. Le milieu de vie est diversifié en adaptant l'habitat et les activités humaines aux conditions des écosystèmes naturels et à leurs facultés d'absorption des polluants. Les terres les plus fertiles dans, et à proximité des agglomérations, sont réservées à l'horticulture vivrière. Les secteurs réservés à l'habitat, à la production, aux loisirs, à l'enseignement et à la culture sont décloisonnés. L'habitat urbain est plus dense, mais les villes sont plus petites et l'homme a repris le dessus sur l'automobile, tandis que les arbres et les jardins ont remplacé les parkings. Les objectifs de plein emploi sont remplacés par les objectifs de plein revenu; on travaille moins mais tous travaillent; le travail n'est plus associé à un revenu mais à l'intérêt qu'il suscite; quant aux travaux désagréables et ingrats bien qu'essentiels, ils sont effectués à l'aide d'un service civil rotatif. Le travail manuel, qu'il soit à l'usine, à l'atelier, au champ ou au foyer, est redevenu

un citoyen à part entière. Les missions essentielles de l'éducation ne sont plus d'apprendre à se débrouiller dans la vie et de justifier les hiérarchies mais d'apprendre à être utile à la société et à protéger la vie. Le rythme de vie est devenu plus doux, moins frénétique, à la grande joie des vieillards qui s'y sentent de nouveau à l'aise et appréciés pour leur expérience de la vie. Les hommes ont appris des femmes à vivre, aimer et travailler, tandis que celles-ci, après avoir vu tous leurs droits reconnus, peuvent enfin accéder à participer à part entière à la cogestion du devenir humain.

La décentralisation du pouvoir politique est telle que l'unité politique fondamentale est la collectivité locale: le quartier, le village, la région.

L'abolition des privilèges et des hiérarchies matérielles. En effet, une société peut être sage et frugale sans être pauvre à condition que les privilèges soient abolis.

Les écotechnocrates ont compris qu'il est gratifiant pour eux d'exercer le pouvoir au nom du savoir. La mode de l'environnementalisme a créé les conditions nécessaires de ce type de pouvoir.

La réalisation du programme qu'ils ont réussi à faire adopter n'est qu'un cataclysme de plus sur les plaies d'une société qui ne s'autoregule plus, dont la richesse repose sur la violence et qui se croit encore bien protégée des catastrophes intérieures et extérieures.

L'écologisme ne peut plus se contenter de manifester son opposition au nucléaire ou son amour pour la tendresse et la convivialité. Il doit, ainsi que le projet Alain Touraine (1), formuler son propre social et surtout reconnaître son adversaire pour devenir un véritable mouvement social. Cet adversaire c'est la technocratie, cet immense appareil compliqué et froid qui décide au nom d'une rationalité technique et économique.

L'édification de la société préconisée par l'écologisme est un projet politique nécessitant des transformations en profondeur qui requièrent beaucoup d'argent au départ, ne fut-ce que pour défaire ce qui est nuisible et superflu dans la société industrielle. Tant qu'à «créer des emplois» et à rechercher un «champ d'investissement public de grande envergure» pour reprendre les termes du conseil des ministres, aussi bien analyser les propositions de l'écologisme et éviter ainsi d'accélérer le cercle vicieux de l'écologie capitaliste.

Ces propositions ne charrient en tout cas pas plus d'irrationalisme que les utopies de la société industrielle décrites plus haut. Si elles paraissent invraisemblables, c'est parce qu'elles entrent en conflit avec une idéologie dominante promue par les technocrates au nom du froid scientisme et qu'elles sont introduites par un mouvement social qui, encore incapable d'actions organisées, commence à peine son combat pour une révolution culturelle et un nouveau progrès.

L'écologie politique fait son entrée au Québec; elle constitue peut-être le seul projet politique cohérent susceptible d'offrir une alternative valable aux projets et programmes actuels et d'assurer la survie de l'homme post-industriel.

Aurons-nous le courage de rompre avec le mythe du bonheur par la consommation et saurons-nous retrouver la sagesse de ce jeune paysan, décrit par George Sand en 1836 dans son roman intitulé *Mauprat*; celui-ci était doué d'un force herculéenne mais il montrait une aversion insurmontable pour toute espèce de travail, sa philosophie s'exprimait en ces termes: «On n'avait pas besoin de travailler, disait-il, quand on n'avait pas besoin d'argent, et on n'avait pas besoin d'argent quand on n'avait que des besoins modérés».

Note

(1) *La Prophétie nucléaire*, par Alain Touraine. Le Seuil, 1980.

## la vie parisienne

# Vincennes déclare la guerre à la pègre

par Robert Migner

LES autorités de l'Université de Paris VIII-Vincennes ont vivement réagi à la recrudescence des activités du crime organisé sur le campus, et ont décidé de mettre fin une fois pour toutes à la vente de la drogue dans l'enceinte universitaire par des gangsters qui ternissent la réputation de ce foyer exceptionnel de la pensée française, et qui font le jeu de ceux, au gouvernement notamment, qui ont juré sa mort. Depuis lundi 3 mars, n'entre plus qui veut à Vincennes. Des contrôles très sévères sont effectués, et la brigade des stupéfiants interviendra de façon accrue. Devant ce péril des narcotiques la plupart des partenaires de Paris VIII, le président M. Pierre Merlin, le Conseil de l'Université, les enseignants, les membres du personnel, et la majorité des 32.000 étudiants, font front commun, surtout en cette période où, du côté du ministère des Universités, on parle encore une fois de démanteler Vincennes à Saint-Denis. Car il est de notoriété publique que l'accroissement des opérations des requins de la drogue et les campagnes de dénigrement de Paris VIII par la presse de droite correspondent toujours aux époques où, en haut lieu, se joue le sort de Vincennes, la fille aînée de Mai 68.

### VINCENNES-LE-SYMBOLE

L'Université de Paris VIII est née de l'immense ramdam démocratique de Mai 68. C'est M. Edgar Faure, alors ministre de l'Éducation sous De Gaulle, qui doit être considéré comme son fondateur en titre. Cet humaniste rêvait d'une université moderne, libre, ouverte aux travailleurs et à ceux que l'inégalité sociale ou la malchance avait privés du baccalauréat, et qui allierait compétence et originalité, tout en offrant la garantie d'un haut niveau scientifique. Vincennes ouvrit ses portes à l'automne 68. On y vit des ouvriers, des réfugiés politiques, des étrangers désireux d'apprendre, le jour comme le soir. Dans plusieurs disciplines, Vincennes acquit rapidement une solide réputation internationale: linguistique, cinéma, théâtre, sociologie, sémiologie, psychanalyse, sciences juridiques. On y entendit l'enseignement des Jean

Rouch, Jacques Lacan, Casamayor, Jean-François Lyotard, Yves Lacoste, Nicolas Ruwet, du regretté Nicos Poulantzas, et de Mesdames Hélène Cixous, Maria-Antonieta Macciochi et Salvador Alende, pour ne citer que quelques noms. Foyer de libre pensée et expression, Vincennes se fit des ennemis, surtout du côté des traditionalistes. À la Sorbonne, cela devint un tic, chez les pets-de-loup, de se rir de Vincennes.

Puis les temps passèrent. De Gaulle et Pompidou disparurent, Edgar Faure se retira. Depuis 1974 surtout, la crise économique s'appesantit sur une France dirigée par une équipe gouvernementale désireuse de faire des économies en supprimant des postes, et en gelant des salaires. Sur le plan de l'éducation, les maîtres de la France désirent des diplômés plus «fonctionnels», «mieux adaptés» à la réalité économique de notre temps. Vincennes ne cadre plus dans les plans de la majorité, et le ministre aux Universités, Mme Alice Saunier-Seïté, a multiplié les déclarations hostiles à Paris VIII. Dans le gouvernement de M. Raymond Barre, on n'aime pas cette étrange université aux murs tapissés de slogans qui dénoncent tous les tyrans de la planète et appellent à participer à cent manifestations. En 1977, on tenta de démanteler Paris VIII à Marne-la-Vallée, mais la mobilisation de tous les gens de Vincennes fit stopper l'État. Maintenant, c'est à Saint-Denis, en banlieue parisienne, qu'on veut éloigner cette université pas comme les autres. Pour saper la légitimité de la résistance vincennaise, quoi de plus efficace que de brandir l'épouvantail de la drogue auprès de l'opinion publique?

### LA MAIN COUPÉE

À Vincennes, on ne cache pas que le problème de la drogue est bien réel. À l'origine, comme dans beaucoup d'endroits où circulent des milliers de jeunes gens, des petits trafiquants se sont insérés parmi cette faune étudiante. Un commerce de drogues dites douces — haschich et marijuana — s'y est développé. En 1977, à l'époque de la menace de démantèlement à Marne-la-Vallée, une campagne de presse dirigée contre Paris VIII

a présenté cette université comme le grand marché de la drogue à Paris. Les autorités de Vincennes ont réagi sur-le-champ, et ont expulsé des locaux de Paris VIII tous les marchands ambulants qui s'y étaient installés et qui vendaient sandwiches, foulards, croissants, merguez, jeans, colliers africains et ponchos andins aux habitués des lieux. On espérait que les vendeurs de drogues qui se fauillaient dans ce souk seraient maintenant obligés de plier bagages. On invita aussi la brigade des stupéfiants à enquêter dans l'Université. Mais il n'était pas question, toutefois, de laisser des policiers en uniforme pénétrer à Vincennes, pour des motifs d'autonomie universitaire garantis par l'article 37 de la loi d'orientation de l'enseignement supérieur.

Puis Vincennes vécut deux années plus tranquilles. Les *pushers* étaient pratiquement disparus du décor cosmopolite de Paris VIII. Mais à l'automne 1979, on en revit de plus en plus. Cette fois, il ne s'agissait plus de petits vendeurs isolés qui refilaient des drogues douces à quelque étudiant désireux de s'offrir un petit voyage, mais bien des gangs organisés, qui vendent de l'héroïne pure. Les clients ne sont plus des étudiants, mais des victimes de la «blanche», qui doivent suivre leurs vendeurs jusqu'à Vincennes. Les *dealers* se bagueenaudent dans la cafétéria, et cherchent de l'œil leurs habitués, qui, souvent, vont se piquer dans les toilettes de Paris VIII, avant de se promener dans le bois avoisinant. Avec un kilo d'héroïne pure, les bandits peuvent faire jusqu'à 40.000 injections, soit quatre millions de francs. La marchandise se vend dans le papier d'aluminium. Dans la raïure, il y a une trace blanche, une «cloture», qui contient 25% d'héroïne et 75% de lactose. Cette dose d'un dixième de gramme coûte environ 100 francs. Le temps des drogues douces est terminé à Paris VIII, et les professionnels des stupéfiants ont envahi l'endroit. Avec le *Palace*, temple *punk* du 9<sup>e</sup> arrondissement, Vincennes est la proie des truands de l'héroïne. Ces gens sans scrupules se bagarrent fureusement entre gangs pour contrôler l'endroit. En décembre dernier, un *dealer* s'est fait sauter

couper la main par une bande rivale. À l'infirmerie de Vincennes, on vit dans la crainte, et on ne suffit plus à la tâche de soigner les victimes de ces drogues, souvent de très mauvaise qualité. Lors de leur dernière assemblée, les employés de l'infirmerie, qui ont peur, ont envisagé de fermer l'endroit.

Du côté de la direction, cette nouvelle flambée des activités du monde interlope à Vincennes inquiète au plus haut point, surtout maintenant, alors qu'une fois de plus il est question de transférer Paris VIII à Saint-Denis, avec des coupures importantes dans le personnel de l'Université.

### AUX GRANDS MAUX, LES GRANDS MOYENS

Lorsque la presse de droite, *France-Soir* en tête, a relancé la croisade contre Vincennes, à la fin de février, déjà, le Conseil de l'Université avait pris des mesures draconiennes contre le fléau de la drogue. Estimant que les franchises universitaires ne doivent pas être confondues avec l'impunité pour des activités de droit commun, le Conseil de Vincennes a décidé une série de mesures d'urgence:

— une campagne d'affiches amonçant une lutte énergique contre la drogue;

— une demande d'intervention accrue de la brigade des stupéfiants, y compris sur le campus;

— un contrôle sévère des cartes d'étudiants aux entrées du campus, les enseignants, le personnel, et les stagiaires de formation permanente recevant une carte individuelle ou une attestation, avec photographie; ces contrôles seront effectués par des vigiles, et un ou plusieurs enseignants seront présents chaque jour à la loge pour examiner les cas particuliers (auditeurs libres, visiteurs, etc.).

Une importante campagne d'information sera aussi menée à l'extérieur, une fois ces mesures mises en œuvre, pour faire savoir que l'Université de Paris VIII assure ses responsabilités. Si ces mesures ne s'avèrent pas suffisantes, le Conseil de l'Université pourra alors décider une fermeture provisoire de Paris VIII, afin de nettoyer définitivement Vincennes de cette vermine qui risque de la détruire à tout jamais, si on la laisse proliférer.

## Les Associations des Étudiants Arabes des Universités de Montréal

Organisent une conférence d'information sur le thème:

«Pourquoi les Arabes refusent-ils les accords de Camp David et les capitulations de Sadate qui en ont découlées?»

Les orateurs invités sont:

— M. Samir BADRE (du Mouvement National Égyptien)

— Un représentant de l'OLP

— M. Abdelkader BENABDALLAH (ph. D.) (Président du Cercle Arabe d'Étude et d'Information au Canada)

Cette conférence aura lieu:

— Le lundi 17 mars à 20 heures

— Au local A.M. 950 du Pavillon Hubert Aquin de l'Université du Québec à Montréal (1255 St-Denis - Métro Berri DeMontigny)

(Entrée libre)

## الحلقة العربية للدراسات والمعلومات في كندا

CERCLE ARABE D'ÉTUDE ET D'INFORMATION AU CANADA

### Dénonçons l'alliance Sadate-Begin

Le 26 janvier 1980, malgré l'hostilité du monde arabe, le président de l'Égypte, M. Sadate, a permis l'installation de l'ambassade israélienne au Caire. Ce qui provoqua de violentes réactions dans tout le monde arabe et musulman. En Égypte, le jour-même où fut hissé le drapeau israélien sur l'Ambassade d'Israël au Caire, un million de drapeaux palestiniens avaient flotté sur les villes et villages égyptiens, à la suite d'un appel lancé par l'opposition égyptienne. À cette occasion, le parti égyptien «Rassemblement des progressistes unionistes» avait aussi demandé aux Égyptiens de boycotter les Israéliens en Égypte et de rompre tout contact avec les Égyptiens qui auraient des relations avec les Israéliens.

Les Palestiniens ont, de leur côté, manifesté leur hostilité à cette nouvelle étape de la trahison de Sadate en répondant massivement à l'appel de grève générale qui a été lancé par l'OLP. Tous les autres pays arabes y compris la Ligue arabe ont dénoncé l'alliance Sadate-Begin et ont baptisé le 26 janvier 1980 «le jour de la honte». De nombreuses manifestations populaires eurent lieu ce même jour dans plusieurs capitales arabes: Bagdad, Casablanca, Tripoli, Alger, Tunis, Beyrouth, etc.

Le Cercle arabe d'étude et d'information demande aux éléments progressistes de la communauté canado-arabe de manifester leur solidarité avec la résistance égyptienne et ce, en organisant, tout au long de l'année 1980, de nombreuses conférences d'information à travers tout le Canada.

Nous demandons aussi au gouvernement fédéral canadien de cesser de soutenir politiquement et économiquement le régime anti-arabe et pro-sioniste de Sadate. Nous nous réjouissons par ailleurs du fait que M. René Lévesque, premier du Québec, n'ait pas rencontré le dirigeant israélien, M. Begin, lors de son passage à Montréal en 1978.

Abdelkader BENABDALLAH

Président du Cercle Arabe d'Étude et d'Information au Canada

C. P. 143, succ. Côte-des-Neiges, Montréal H3S 2S5



Plusieurs personnes ont été blessées samedi au cours de bagarres entre manifestants de l'organisation raciste américaine Ku Klux Klan, contre-manifestants et policiers, à Oceanside (Californie). Une trentaine de militants du KKK, accompagnés de chiens policiers et armés de revolvers, de couteaux et de battes de baseball, s'étaient réunis dans un parc de la ville. Malgré la présence de policiers, ils ont attaqué des habitants du quartier qui les avaient pris à partie. (Photolaser AP)

## Le nombre des indécis paraît «anormalement bas»

M. Maurice Pinard, professeur à l'Université McGill et spécialiste dans l'interprétation des sondages d'opinion publique de portée politique, s'est dit étonné hier du résultat du sondage de l'IQOP, notamment en ce qui a trait au nombre d'indécis qu'il estime «anormalement» bas. Et cela tant dans l'intention de vote qu'à l'égard de la question elle-même.

«Cette situation ne s'est jamais vue dans le genre de sondage effectué par entrevues téléphoniques», a commenté M. Pinard au DEVOIR.

Un autre résultat du sondage de l'IQOP surprend à première vue le spécialiste des sciences politiques, soit celui portant sous l'indépendance du Québec à laquelle 28,2% des répondants se disent favorables dont 34,6% parmi les francophones. La proportion des personnes favorables à l'indépendance n'a jamais dépassé 20% dans des sondages antérieurs, ce qui faisait dire à M. Pinard: «Jamais n'aura-t-on vu autant de monde en faveur de l'indépendance du Québec.»

Enfin, notre interlocuteur se dit également surpris de ce que l'option de la souveraineté-association et l'intention de vote des répondants obtiennent sensiblement le même résultat que le OUI, soit 45,8% et 47,4%.

«Certains hommes politiques ont également fait part de leurs réactions à ce sondage.»

Les Québécois comprennent désormais qu'une réponse affirmative à la question référendaire sera un OUI à la négociation et non pas à l'indépendance, a déclaré le député de Vanier à l'Assemblée nationale, M. Jean-François Bertrand, en commentant ce sondage de l'IQOP qui, pour la première fois, accorde une majorité

d'appuis à l'option défendue par le gouvernement.

Tout comme M. Bertrand, le ministre de l'Environnement, M. Marcel Léger, est d'avis que «les gens de Pro-Canada devront trouver autre chose qu'une campagne de peur pour diviser les francophones.»

«Pour sa part, le député libéral de Portneuf, M. Michel Pagé, attribue cette «remontée temporaire» surtout aux inquiétudes qui caractérisent à son avis les règles prévalant dans le débat sur la question à l'Assemblée nationale, débat télévisé qui entre demain dans sa troisième et dernière semaine.

Ce débat, estime M. Pagé, «favorise d'une façon injuste et même indécente les tenants de l'indépendance qui bénéficient de deux fois plus de temps pour s'exprimer que les tenants du NON». Les membres du gouvernement disposent de 60% des 35 heures de ce débat.

Les députés Pagé et Bertrand ont livré leurs premières réactions au sondage dans les pages de l'hebdomadaire *Dimanche-Matin* alors que le ministre de l'Environnement a commenté les résultats devant des membres de son parti, dans le comté de Laprairie.

M. Léger n'a pas caché sa satisfaction et a qualifié les résultats d'«encourageants»; mais il calcule, «si on prend pour acquis que le vote anglophone va aller au NON», que ce sont deux francophones sur trois que les tenants du OUI doivent convaincre et, qu'en conséquence, le temps n'est pas venu pour lui de se bercer d'illusions.

Rappelant pour sa part que le sondage rendu public hier indique qu'une majorité de québécois (51,6%) favorise toujours l'option du fédéralisme renouvelé

le député libéral de Portneuf voit là une indication «extrêmement encourageante pour les partisans d'un lien fédéral canadien».

Et il répète que la question du gouvernement est une question piège qui tente de camoufler sous un déluge de mots soigneusement choisis l'objectif ultime de l'indépendance du Québec dont un OUI enclencherait le processus.

Effetueuse dans la semaine du 7 au 11 mars, le sondage de l'IQOP a eu lieu peu de temps après l'élection à Ottawa d'un gouvernement libéral majoritaire et la tenue du congrès d'orientation du Parti libéral du Québec.

Ce sont, entre autres, ces nouvelles données qui, selon M. Bertrand, ont fait comprendre aux Québécois que «les conséquences d'un NON seraient infiniment plus graves et dématériaux pour notre liberté, notre sécurité et notre prospérité que les conséquences d'un OUI». M. Bertrand tient également compte de l'adhésion au OUI du chef démissionnaire de l'Union nationale, M. Rodrigue Biron, et des tournées ministérielles.

L'analyse que fait le député libéral de l'élection fédérale est double: il estime que le retour au pouvoir d'une équipe libérale «très largement composée de députés et ministres québécois» en a assuré «sécurité» plusieurs du Québec; il croit d'autre part que cette même élection a pu soulever l'amertume chez d'autres fédéralistes québécois.

Enfin, les deux membres du gouvernement ont conclu que la population plaçait désormais le débat référendaire au-dessus des questions purement partisanes et le député Bertrand a déclaré: «Nous pouvons maintenant espérer sérieusement une réponse positive.»

déralisme renouvelé, pendant que 34,6% se disent contre.

■ Les anglophones appuient fortement le NON dans une proportion de 66,7% alors que les francophones s'y opposent dans une proportion de 55,6%.

■ Quant à la souveraineté-association — la question référendaire demandera aux Québécois de donner au gouvernement un mandat de négocier cette dernière avec le reste du Canada — le sondage de l'IQOP révèle que 45,8% des Québécois y sont favorables pendant que 43,9% s'y opposent.

■ Une autre donnée de cette consultation auprès des 783 personnes sondées par l'IQOP place les deux principaux partis provinciaux — libéraux et péquistes — nez à nez dans l'opinion publique. Les libéraux accusent une légère avance en jouissant de l'appui de 45% des Québécois tandis que le Parti québécois a la faveur de 42,5% des répondants, les autres partis, y compris l'Union nationale, se partageant le reste.

L'avance libérale est attribuable en majeure partie à l'appui presque unanime, 79,4% que lui réservent les non-francophones. Cependant, parmi les francophones, le PQ a une bonne avance avec 51,7% contre 36,1% pour les libéraux.

### ◆ Contre-Jeux

de l'Est et leurs amis » a indiqué une autorité importante de passage récemment à Paris.

En attendant, l'échéancier olympique est tout à fait respecté et la voix des athlètes favorables à Moscou se fait de plus en plus entendre dans le monde occidental

de nombreux gouvernements, comme ceux de France et d'Allemagne fédérale, se cantonnant dans la prudente expectative. Il se retranchent derrière l'indépendance de leur comité national olympique respectif.

Des négociations au plus haut niveau diplomatique sont actuellement en cours entre Moscou et Washington. Mais on ne s'en tient qu'à cette simple affirmation au Comité international olympique, de peur de précipiter leur échec.

M. Vladimir Popov, vice-président du comité organisateur des Jeux de Moscou, dira aujourd'hui, à Paris, que les installations moscovites sont pratiquement terminées, tandis que les comités nationaux olympiques européens, dont celui de Grande-Bretagne, s'appêtent à annoncer leurs positions communes en faveur des Jeux de Moscou samedi à Bruxelles.

Enfin, le C.I.O a obtenu récemment de sérieuses indications selon lesquelles le comité olympique des États-Unis, après sa réunion du 3 avril à Colorado Springs, se laisserait la possibilité d'engager ses athlètes aux Jeux de Moscou, en repoussant sa décision définitive à quelques heures seulement de la clôture des engagements. Celle-ci est toujours fixée au 24 mai, date qui reste pour tout le mouvement olympique et sportif le seul moment de vérité.

### ◆ La victoire

Entre-temps, les résultats partiels du premier tour des élections législatives iraniennes, qui donnent une forte avance au Parti de la république islamique (PRI-intégriste religieux), ne semblent pas être de nature à faciliter un règlement rapide de l'affaire des 50 otages américains de Téhéran, estimaient hier les observateurs à Washington.

Tant au département d'État qu'à la Maison-Blanche, on souligne qu'il serait prématuré de commenter officiellement les élections iraniennes alors que le décompte des voix se poursuit à Téhéran.

Mais les dirigeants américains craignent, semble-t-il, que ne se dessine une ligne plus intransigeante au sein de la hiérarchie iranienne si la tendance actuellement favorable aux intégristes religieux se confirmait.

En effet, le PRI, qui réclame le retour de l'ex-chah avant toute libération des otages américains, demeure opposé à l'attitude apparemment plus conciliante adoptée dans l'affaire des otages par le président Abolhassan Banisadr.

Un autre aspect qui semble inquiéter Washington est celui de la perspective, si l'avance du PRI se confirmait, d'une lutte acharnée pour le pouvoir entre un parlement iranien dominé par les intégristes religieux et le président Banisadr.

L'un des principaux obstacles à un règlement rapide de la crise irano-américaine, provoquée par la prise des otages le 4 novembre dernier, a été, pour les responsables américains, l'existence en Iran d'une multiplicité de centres de décision.

Une victoire des intégristes religieux

sur les «modérés» regroupés autour du président Banisadr entraînerait également un renforcement de la position de l'ayatollah Khomeiny, qui a toujours prôné une ligne très dure à l'égard des États-Unis, estimant en outre les observateurs.

D'autre part, la démission que le procureur général l'ayatollah Ali Gholoussi, avait présentée à l'imam Khomeiny a été refusée par ce dernier hier. Le procureur avait au début du mois demandé l'audition du diplomate américain Tomseth, réfugié au ministère iranien des Affaires étrangères, pour l'interroger sur «ses rapports» avec le groupe terroriste «Forghan». Cette demande n'avait pas été satisfaite par M. Sadegh Ghotbzadeh.

De son côté, le ministre iranien du Pétrole, M. Ali Akbar Moïnfar, a annoncé hier, au cours d'une conférence de presse, que le montant des «surprises» qui s'ajoutent au prix de la moitié du pétrole brut acheté en Iran allait passer la semaine prochaine de 3 à 4,25 dollars par baril. Cette augmentation concernera les compagnies dont le contrat expire ce mois-ci.

Quant aux négociations avec l'URSS sur le gaz, interrompues il y a quelques jours pour des questions de prix, le ministre a rappelé que l'Iran avait décidé de diminuer fortement ses livraisons de gaz à l'URSS.

Le Sunday Times de Londres a affirmé hier que l'Iran verse à l'Organisation de libération de la Palestine deux dollars par baril de pétrole vendu en échange de «services opérationnels». Le représentant de l'OLP à Téhéran a affirmé hier qu'il ignorait tout d'un tel accord.

### ◆ René Lévesque

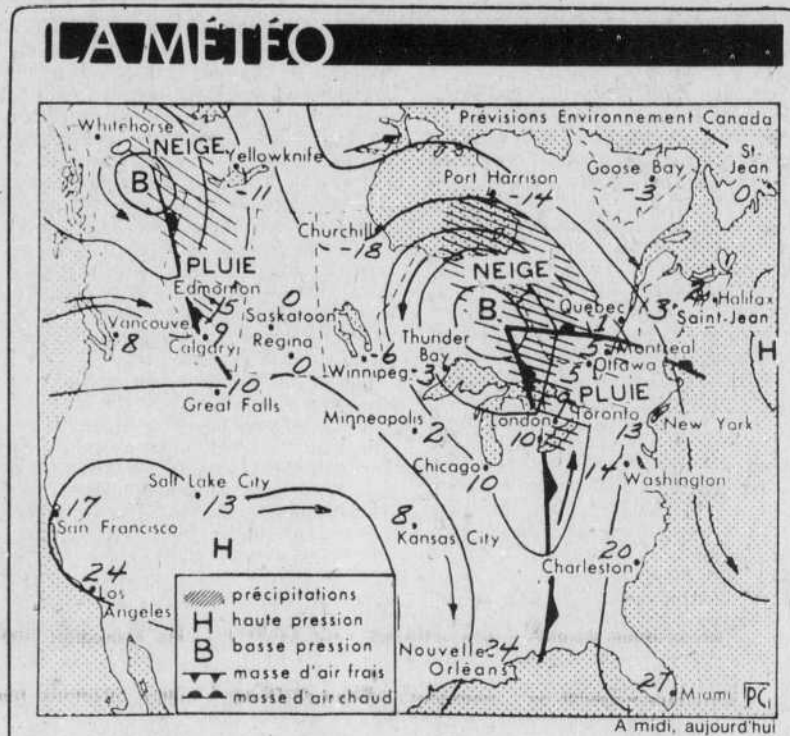
association, M. Lévesque a souligné qu'elle s'inscrivait dans la lignée de «l'autonomie» de M. Duplessis, du «maître chez nous» de M. Lesage, de «l'égalité ou l'indépendance» de M. Johnson et, même, de la souveraineté culturelle de M. Bourassa.

Il n'a pas manqué de décrier les deux thèmes de la fondation Pro-Canada, «Pour ma prospérité, pour ma liberté», indiquant que le Québec affichait, pour les derniers 24 mois «bien comptés», une performance en avant de tout le Canada, sauf bien sûr de l'Alberta.

Quant à la liberté, M. Lévesque a soutenu que le fédéralisme peut servir à n'importe quoi, qu'il reflète la société. L'URSS, les USA, le Brésil, etc., sont tous des fédérations.

M. Lévesque a aussi dénoncé les atterrissements du fédéral pour accorder une subvention de l'Expansion économique et régionale à la mine de sel des Îles-de-la-Madeleine, à payer la compensation promise pour le bris du contrat de l'usine d'eau lourde de Laprade.

Advenant une réponse négative au référendum, «aucune revendication ne sera prise au sérieux pour un bon bout de temps. C'est la première fois que nous avons l'occasion de réorienter notre régime politique, sinon nous en aurons pour 25, 50 ans à voir le développement se faire à l'ouest de l'Outaouais et l'assurance-chômage payée à l'est».



Abitibi-Témiscamingue, réservoirs Cabonga et Gouin, Pontiac-Gatineau et rivière du Lièvre: risque de pluie verglaçante. Maximum de 1 à 4. Dégagement graduel et plus froid mardi.

Trois-Rivières - Drummondville, Estrie-Beauce, Laurentides, Outaouais et Montréal: nuageux avec averse de pluie. Maximum de 5 à 8. Dégagement graduel et plus frais mardi.

Québec, Mauricie, parc des Laurentides et Rivière-du-Loup-La Malbaie: nuageux avec averse de pluie en après-midi. Maximum de 2 à 4. Averses de pluie se changeant en averse de neige mardi.

Lac-Saint-Jean et Saguenay: ennuage

gement suivi de faible neige, avec risque de pluie verglaçante en fin de journée. Maximum près de zéro. Averses de pluie se changeant en averse de neige mardi.

Rimouski-Matapédia, Sainte-Annes-Monts-parc de la Gaspésie et Gaspé: ensoleillé, puis ennuageant graduel. Maximum de moins 2 à moins 4. Averses de pluie mardi.

Baie-Comeau et Sept-Îles: ensoleillé, puis ennuageant graduel. Maximum de moins 3 à moins 5. Averses de neige se changeant en averse de pluie mardi.

Nord-Anticosti: ensoleillé avec passages nuageux. Maximum de moins 5 à moins 8. Averses de neige possiblement se changeant en pluie.

## Lougheed menace de retarder deux projets

EDMONTON (PC) — Le premier ministre de l'Alberta s'est dit décidé à retarder deux projets de sables bitumineux de plusieurs milliards de dollars pour plus d'une année s'il le fallait, afin d'obtenir du gouvernement fédéral ce qu'il considère être des justes prix pour le pétrole.

Interviewé à la télévision de Calgary, dimanche, M. Peter Lougheed a précisé que ces projets devaient se réaliser à Fort McMurray et à Cold Lake, le premier par le consortium Alsands et le second par Esso Resources.

M. Lougheed a prévenu Ottawa qu'il allait négocier à l'aveugle, même si les libéraux ont reçu le mandat de l'Ontario et du Québec de maintenir les prix du pétrole bas.

Le premier ministre albertain a expli-

qué qu'il n'acceptera rien de moins que ce que lui avait promis l'ancien gouverneur conservateur de M. Joe Clark.

Des négociations préliminaires sur les prix du pétrole doivent justement avoir lieu, mardi, entre le ministre fédéral de l'Énergie, M. Marc Lalonde, et le ministre albertain de l'Énergie, M. Merv Leitch.

Ces entretiens seront éventuellement suivis d'une rencontre entre les premiers ministres Trudeau et Lougheed.

M. Ray Hnatyshyn, qui était ministre de l'Énergie dans le gouvernement Clark, a par ailleurs accusé les libéraux fédéraux, dimanche à Saskatoon, de vouloir diriger les provinces dans le contrôle de leurs richesses naturelles.

## AUJOURD'HUI

À l'hôtel les Quatre Saisons, ouverture ce matin du colloque franco-québécois sur l'avenir de la conception industrielle du meuble, organisé par Informatech France-Québec.

Le Centre communautaire Saint-Louis, 220 rue Claude-Dauzaut à Boucherville, reçoit à 20 h, dans le cadre des lundis du carême, le Père Léonard Audet dont le titre de la conférence est: «Jésus ressuscité, centre de notre foi.»

Un débat sur «les autochtones et leur conception de l'éducation» aura lieu à 12 h 30 au Pavillon Marie-Victorin de l'Université de Montréal, dans le cadre d'une semaine de rencontres entre Québécois et autochtones. À 19 h 30 ce soir, en la salle Alfred-Laliberté de l'UQAM, une assemblée publique aura lieu avec des Dènes et Indiens du Yukon. Renseignements: 467-7861.

La faculté de théologie de l'Université de Montréal reçoit, à 20 h, M. Jean Martucci qui parlera de la Prière d'Anne et de Marie. Au 3,200 Jean-Brillant. Renseignements: 343-7024.

Les étudiants du département des Sciences économiques de l'Université de Montréal reçoivent M. Robert Bourassa à 12 h 30, à l'amphithéâtre F du pavillon Lionel-Groulx. M. Bourassa traitera des enjeux du projet du Parti québécois.

L'Association des archivistes du Québec organise une table ronde portant sur la prospective en archivistique et en histoire; à 19 h 30, en la salle P-310 du Pavillon principal de l'Université de Montréal.

«Les confins occidentaux de la Grèce occidentale» sont discutés ce soir à 20 h 30, en la salle S-142 du Pavillon principal de l'Université de Montréal. Conférence organisée par l'American Archeological Institute.

M. Luis Bate, professeur à l'École nationale d'anthropologie de Mexico, donne une conférence sur l'origine des classes sociales en Amérique latine, à 16 h 30, au 3150 Jean-Brillant.

salle 3295.

À 20 h 30, au 2375 chemin de la Côte-Sainte-Catherine, aura lieu le récital de la classe de piano de Mme Lucille Brossard; entrée gratuite.

À 12 h, à l'édifice Samuel Bronfman, 1001 rue Sherbrooke, M. André Allard, président d'une association regroupant des agences de publicité, donne une conférence.

À 20 h, au YMCA de Ville Saint-Laurent, 1745 Boul. Décarie, aura lieu une réunion de citoyens désireux de mettre sur pied un conseil d'action communautaire. Renseignements 748-6128.

Des collectes de sang auront lieu à la Commission de l'emploi et de l'immigration, 1441 Saint-Urbain, de 10 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h, au collège Dawson, 535 Viger, 10 h à 16 h et au Centre d'entraînement du personnel de Simpsons, 977 ouest Sainte-Catherine, de 10 h à 16 h.

Le ministre d'État au Développement économique, M. Bernard Landry, est l'invité de la Chambre de commerce du West Island, à midi au Holiday Inn de Pointe-Claire.

Mme Solange Chaput-Rolland, députée libérale, donne une conférence à 19 h au 5680 Boul. des Laurentides à Laval.

Le chef du Parti libéral du Québec, M. Claude Ryan, est conférencier invité de la Chambre de Commerce de Val d'Or, à 18 h.

Le premier ministre du Québec, M. René Lévesque, rencontrera au cours d'une assemblée de lancement de la campagne de financement de son parti, ses partisans des comités de D'Arcy McGee, Notre-Dame-de-Grâce et Westmount, à 19 h 30, au sous-sol de l'église Saint-Antoine, angles Snowdon et Barncliffe.

Début, ce soir, des assemblées générales annuelles des institutions membres du mouvement des Caisses populaires Desjardins, à l'hôtel Méridien.



Joe May, ancien capitaine de la marine marchande établi en Alaska, a remporté samedi la classique course de traîneaux à chiens «Iditarod» en pulvérisant le record de l'épreuve de plus de sept heures. Il a couvert les quelque 1,770 kilomètres du parcours, qui d'Anchorage à Nome, emprunte une ancienne piste de prospecteurs, en 14 jours, 7 heures 11 minutes et 51 secondes. «Je ne suis pas un gagnant, je suis un survivant», a simplement déclaré Joe May à son arrivée. (Photolaser CP)

## Carter l'emporte de justesse à Porto-Rico

SAN JUAN (Porto-Rico) (AFP) — Le président Jimmy Carter a remporté de justesse hier sur le sénateur Edward Kennedy les élections primaires du Parti démocrate de l'île de Porto-Rico.

M. Carter n'a remporté que 52 pour cent des voix, contre 48 à M. Kennedy, son principal adversaire à l'investiture du Parti démocrate.

Le président américain a remporté la plupart de ses succès dans les zones

métropolitaines de l'île, alors que M. Kennedy obtenait la plupart de ses voix des régions rurales, encore sensibles au mythe de John Kennedy.

Les élections ont été compliquées par la question du statut de l'île, actuellement état associé des États-Unis. M. Carlos Romero, gouverneur de l'île et chef de la campagne électorale de M. Carter, est un partisan de l'entrée de Porto-Rico dans l'union, en tant qu'état. Les partisans de M. Kennedy sont de leur côté plus favorables au maintien de la situation actuelle. Les deux candidats s'étaient pour leur part abstenus de tout commentaire à ce propos.

Aucun incident sérieux n'a été signalé dans l'île, où existent plusieurs mouvements autonomistes clandestins. Samedi, les permanences électorales de M. Carter à New York et de M. George Bush, candidat à l'investiture républicaine, à Chicago, ont été occupées par des membres des «FALN» (forces armées de libération nationale), le principal de ces mouvements.

Ces élections, à l'issue desquelles 41 députés sont élus pour la convention nationale démocrate n'ont servi en fait à MM. Kennedy et Carter que de prélude aux primaires de l'Illinois, mardi, où 152 sièges de députés sont en jeu.

M. Carter avait dimanche 289 députés au total, et M. Kennedy 161. Il en faudra 1.666 au futur candidat démocrate à la Maison blanche pour obtenir l'investiture de son parti au cours de la convention nationale, en août prochain.

## Mini-Loto

Numéro 847983  
Loto-perfecta  
6-19-22-30-31-33  
Numéro complémentaire: 28

## Moscou avoue ses déboires en Afghanistan

MOSCOU (d'après AFP et AP) — Hier, à Moscou, la Pravda a reconnu aux rebelles afghans certaines qualités militaires et laissé entrevoir à ses lecteurs les difficultés auxquelles l'armée soviétique se heurte en Afghanistan.

L'organe du PC soviétique cite le commandant d'une unité de l'armée rouge, selon lequel, «dès le début, nous avons senti que les bandes envoyées de l'étranger sont bien organisées. Elles possèdent des systèmes de liaison, elles sont bien entraînées à la lutte

dans les montagnes et utilisent habituellement le camouflé. En général, elles sont armées de fusils, mais disposent aussi de motocyclettes et de jeeps».

Selon le journal, les rebelles ne bénéficient d'aucun soutien populaire, car la population afghane est décrite comme entièrement favorable à la présence soviétique. Interrogés sur ce qui leur permet de supporter la vie en campagne, les soldats répondent: «Un sentiment d'amitié sincère envers le peuple

afghan, qui traverse une période difficile».

Pour sa part, un groupe rebelle afghan a annoncé hier avoir tué 200 soldats soviétiques, lors d'affrontements dans la province du sud-est de Ghazni.

Le mouvement pour la révolution islamique, «Harkate Inqilabi Islami», déclare dans un communiqué, diffusé à Peshawar, que les forces rebelles ont également détruit six chars soviétiques et abattu trois avions militaires, lors des affrontements de Rabata,

dans la province de Ghazni.

Le communiqué précise que de nombreux blindés ont été envoyés dans la région, et que des parachutistes ont été largués à Rabata. Selon la même source, six rebelles ont été tués lors des combats.

Lors d'autres accrochages dans la province de Nimroze, dans le sud-ouest du pays, les rebelles affirment avoir battu un officier soviétique et 30 soldats, faisant également trois prisonniers soviétiques.

Le communiqué annonce également que de graves

affrontements ont eu lieu dans la province orientale de Pakistia, près de la frontière Pakistanaise. Dans la région de Razmak, (même province), les rebelles déclarent avoir attaqué les positions des troupes afghanes, abattant neuf avions militaires et 12 hélicoptères. Ces appareils avaient bombardé les positions rebelles durant sept heures. Les rebelles ont également incendié une jeep soviétique, tuant six occupants. Trois guérilleros ont été tués dans ces combats.

mondiale, Moscou a, au cours des dernières années, resserré l'encerclement de la région du Golfe, menaçant la route du pétrole du golfe vers l'Amérique, l'Europe et le Japon. Partant de sa position stratégique favorable, Moscou revendique désormais ouvertement le droit d'accès aux sources de pétrole du Proche-Orient et de «garantie internationale» pour la sécurité des routes de transport du pétrole.



L'ex-président Gerald Ford a renoncé samedi à solliciter l'investiture du Parti républicain pour les prochaines élections présidentielles aux États-Unis. (Photolaser AP)

## Les troupes marocaines essuient une dure défaite dans le Sahara

Au pied de la chaîne de l'Ouarkiz (AFP) — Des cadavres en voie de décomposition, des carcasses de blindés calcinés, des casques éparpillés, des caisses d'obus éventrées, jonchent la zone de combat parcourue par un groupe de journalistes étrangers, au lendemain de la bataille livrée pendant onze jours par le Front Polisario contre les troupes marocaines au pied de la chaîne de l'Ouarkiz, dans le sud marocain.

sage plus verdoyant saute aux yeux des journalistes. Là, manœuvrent, dans un vacarme assourdissant, des dizaines de camions, de «Land Rover» équipés de mitrailleuses lourdes ou de canons sans recul, une dizaine d'automitrailleuses légères, toutes neuves, de fabrication américaine.

Sous les arbres sont accroupis des prisonniers marocains, dont un lieutenant blessé à la poitrine, allongé sur un matelas de mousse posé à même le sol, la bouteille de sérum physiologique accroché à une branche. À côté, quelques soldats préparent le thé. Le lieutenant Astati, qui commandait un détachement blindé du groupement mobile «ouhoud», a affirmé que toute sa compagnie avait pris la fuite dès les premiers coups de feu et que lui-même, blessé, s'était rendu.

Quelques dizaines de kilomètres plus loin, surgit du maquis une montagne couleur ardoise, poste avancé marocain dominant la plaine de Tigzert où se sont déroulés les plus sanglants combats. Du haut de cette montagne, deux Sahraouis dissimulés derrière un rocher, observent à la jumelle les positions marocaines, distantes de 3 km, sur les pentes du djebel de l'Ouarkiz.

Deux bombes de 500 livres non explosées — larguées par des «Mirage F1», selon un Sahraoui — gisent entre quelques cadavres de soldats marocains.

À partir de cette position, prise d'assaut par les Sahraouis le 9 mars, les journalistes ont pu reconstituer les péripéties de la course poursuivie engagée entre Sahraouis et Marocains sur une trentaine de km. Des carcasses de véhicules blindés incendiés, des milliers de douilles d'obus, des caisses de munitions vides, des casques et même des

papiers personnels de militaires marocains témoignent de l'intensité des combats et de la progression des Sahraouis.

Rattrapés ou devancés par les Sahraouis, à quelques kilomètres de la garnison d'Amoutti, une partie des fuyards a été interceptée et littéralement anéantie: des cadavres, la plupart calcinés à l'intérieur de leurs transports de troupes blindés, atteints de plein fouet par des roquettes, sont momifiés. D'autres, par dizaines, gisent derrière des buissons ou entassés, plus bas, le long de l'oued.

Le récit du capitaine Mohamed Lyoussi, 38 ans, dont vingt ans de service armé, accuse son commandant d'avoir pris la fuite avec une partie de la colonne «Zellaka» vers les monts de l'Ouarkiz, en l'abandonnant sans position encerclée par les Sahraouis.

«Sur les 126 hommes de mon unité, il y a eu exactement 13 survivants qui ont été capturés», a-t-il précisé. Selon cet officier, «le haut commandement marocain, y compris le général Ahmed Dlimi, commandant la colonne mobile «Ouhoud» qui supervise l'ensemble de l'opération, et le colonel-major Abrouk, chef du groupement «Zellaka», ont personnellement assisté à la déroute de leur troupes, en suivant les combats à la jumelle à partir de l'Ouarkiz».

Le capitaine Lyoussi, apparemment désemparé, a souligné que la bataille de l'Ouarkiz «constitue un tournant décisif sur le moral des troupes et de la population, parce que les deux plus grandes unités de l'armée marocaine ont été défaits, ce qui ne manquera pas de réjaillir sur le prestige du roi et de ses conseillers militaires».

Toutes ces informations n'ont pu être confirmées de source indépendante. Dans un autre communiqué, le groupe rebelle Hizbe Islami — parti islamique — déclare que 300.000 personnes ont été arrêtées en Afghanistan depuis le coup d'État d'avril 1978.

Par ailleurs, en proposant une garantie internationale pour la sécurité du golfe Persique, Moscou a «admis ouvertement que son invasion de l'Afghanistan est un pas vers la mainmise sur les ressources pétrolières de la région du Golfe», a déclaré hier l'agence Chine Nouvelle.

«L'Union soviétique tente aussi d'éloigner le Japon et les pays d'Europe occidentale des États-Unis en utilisant leur inquiétude au sujet de l'instabilité de la situation dans la région du golfe», ajoute l'agence.

«Pour briguer l'hégémonie

Washington (d'après AFP et Reuter) — Deux raids de nationalistes portoricains ont fait monter la fièvre qui entoure les primaires en vue des élections présidentielles de l'automne aux États-Unis, au cours du week-end.

Trois hommes se réclamant d'un mouvement de libération portoricain ont pris d'assaut samedi matin l'immeuble abritant le bureau de la campagne pour la réélection du président Carter à Chicago, ou ils ont pris plusieurs personnes en otages.

Cette prise d'otages a pris fin samedi en début d'après-midi sans effusion de sang.

Une seconde prise d'otages par un groupe de Portoricains armés à l'état-major new-yorkais du candidat républicain George Bush, a pris fin presque dans le même temps, également sans effusion de sang.

Entre-temps, la décision de l'ancien président Gerald Ford de ne pas se lancer dans la course aux présidentielles clarifie les choses au sein du Parti républicain, estime M. Ronald Reagan.

L'ancien gouverneur de Californie, qui est le mieux placé pour obtenir la nomination lors de la convention républicaine, a déclaré hier qu'elle «simplifiait les choses». Cette opinion semblait partagée dans l'entourage de M.

George Bush. Selon un de ses porte-parole «la situation politique est plus claire».

Après avoir annoncé sa décision, afin «de ne pas diviser le parti», M. Ford aurait été vu en larmes, au cours d'une réunion avec ses collaborateurs.

La menace Ford écartée, quatre candidats républicains restent en lice pour les primaires de l'Illinois demain, le sénateur du Kansas, M. Robert Dole ayant renoncé. Il était le co-listier du président Ford en 1976. Avant lui, MM. Howard Baker et John Connally avaient eux aussi retiré leur candidature.

Les primaires de l'Illinois, État densément peuplé et fortement industrialisé, pourraient être décisives dans le camp républicain mais aussi démocrate.

Elu de l'État à la Chambre des représentants, M. John Anderson fait figure de favori. S'il gagne, sa victoire pourrait bien sonner le glas des espoirs de M. Bush.

Pour sa part, le président Carter a maintenu et confirmé samedi l'avance qu'il a gagnée sur le sénateur Edward Kennedy, son principal rival à l'investiture du Parti démocrate, en triomphant à nouveau à l'occasion des élections des comités électoraux locaux (caucuses) dans les Mississippis, le Wyoming et la Caroline du Sud.

«L'assassinat de M. Moro avait réussi, en les faisant entrer dans une vaste majorité parlementaire d'union nationale».

Sur le plan de la violence, les «blitz» et coups sombres opérés dans les rangs des terroristes et de leurs sympathisants, qui seraient au nombre de 100.000, selon l'actuel ministre de l'Intérieur, n'ont rien réglé. En deux mois et demi, le terrorisme a fait 13 morts, dont la moitié tombés sous les balles des Brigades rouges ou de l'organisation voisine «Première ligne».

Le coup le plus violent porté par les Brigades rouges «au cœur de l'État», l'a été contre M. Vittorio Bachelet, vice-président du conseil supérieur de la magistrature, collaborateur direct du président de la République, qui se réclamait de la ligne d'Aldo Moro.

Au plan judiciaire proprement dit, les juges instructeurs ont quasiment terminé depuis décembre leurs enquêtes concernant 13 personnes et demandé des suppléments d'enquête contre 10 autres, toutes impliquées dans l'enlèvement et l'assassinat de M. Aldo Moro.

Leurs conclusions n'ont pas été définitivement déposées, l'enquête venant s'enrichir d'éléments que les enquêteurs, après les arrestations dans les milieux autonomes, paraissent vouloir lier.

Enfin, nouvelle illustration des difficultés de l'affaire Moro, la commission d'enquête parlementaire, constituée après 18 mois d'efforts, vient de se dissoudre. Elle devrait rapidement se reconstituer mais, deux ans après, elle n'a pas encore commencé son travail sur le fond.

«L'assassinat de M. Moro a été atteint d'au moins dix coups de feu tirés, semble-t-il, d'armes munies de silencieux. L'attentat s'est déroulé dans une des rues principales de Salerne, alors que M. Ciacundi rentrait chez lui accompagné de sa femme. M. Ciacundi, qui était âgé de 43 ans, était depuis 15 ans procureur adjoint dans cette ville».

Ainsi, deux ans après l'enlèvement de M. Aldo Moro, le 16 mars 1978, par les «Brigades rouges», l'Italie en est toujours à se mobiliser contre la violence. Le cauchemar collectif vécu par les Italiens du 16 mars au 9 mai 1978, jour de l'assassinat du président démocrate-chrétien, n'a pas eu l'effet salutaire que certains espéraient, surtout dans le monde politique.

Depuis cette époque, la menace d'une crise gouvernementale a été une constante des deux gouvernements dirigés par les démocrates-chrétiens. Cette menace se précise ces jours-ci pour le cabinet de M. Francesco Cossiga, auquel, ironie du sort, il revient de présider au second anniversaire de l'attentat. Ministre de l'Intérieur dans le précédent gouvernement Andreotti, il avait en effet démissionné, prenant sur lui, et contre toute attente, toutes les responsabilités de l'échec des services de police, qui n'avaient pu empêcher l'assassinat.

Aujourd'hui, comme son illustre prédécesseur, il doit affronter le problème de la gouvernabilité du pays. Mais cette fois, son parti vient de tourner le dos à la collabora-

tion avec les communistes, tour de force que M. Moro avait réussi, en les faisant entrer dans une vaste majorité parlementaire d'union nationale.

Sur le plan de la violence, les «blitz» et coups sombres opérés dans les rangs des terroristes et de leurs sympathisants, qui seraient au nombre de 100.000, selon l'actuel ministre de l'Intérieur, n'ont rien réglé. En deux mois et demi, le terrorisme a fait 13 morts, dont la moitié tombés sous les balles des Brigades rouges ou de l'organisation voisine «Première ligne».

Le coup le plus violent porté par les Brigades rouges «au cœur de l'État», l'a été contre M. Vittorio Bachelet, vice-président du conseil supérieur de la magistrature, collaborateur direct du président de la République, qui se réclamait de la ligne d'Aldo Moro.

Au plan judiciaire proprement dit, les juges instructeurs ont quasiment terminé depuis décembre leurs enquêtes concernant 13 personnes et demandé des suppléments d'enquête contre 10 autres, toutes impliquées dans l'enlèvement et l'assassinat de M. Aldo Moro.

Leurs conclusions n'ont pas été définitivement déposées, l'enquête venant s'enrichir d'éléments que les enquêteurs, après les arrestations dans les milieux autonomes, paraissent vouloir lier.

Enfin, nouvelle illustration des difficultés de l'affaire Moro, la commission d'enquête parlementaire, constituée après 18 mois d'efforts, vient de se dissoudre. Elle devrait rapidement se reconstituer mais, deux ans après, elle n'a pas encore commencé son travail sur le fond.

«L'assassinat de M. Moro a été atteint d'au moins dix coups de feu tirés, semble-t-il, d'armes munies de silencieux. L'attentat s'est déroulé dans une des rues principales de Salerne, alors que M. Ciacundi rentrait chez lui accompagné de sa femme. M. Ciacundi, qui était âgé de 43 ans, était depuis 15 ans procureur adjoint dans cette ville».

Ainsi, deux ans après l'enlèvement de M. Aldo Moro, le 16 mars 1978, par les «Brigades rouges», l'Italie en est toujours à se mobiliser contre la violence. Le cauchemar collectif vécu par les Italiens du 16 mars au 9 mai 1978, jour de l'assassinat du président démocrate-chrétien, n'a pas eu l'effet salutaire que certains espéraient, surtout dans le monde politique.

Depuis cette époque, la menace d'une crise gouvernementale a été une constante des deux gouvernements dirigés par les démocrates-chrétiens. Cette menace se précise ces jours-ci pour le cabinet de M. Francesco Cossiga, auquel, ironie du sort, il revient de présider au second anniversaire de l'attentat. Ministre de l'Intérieur dans le précédent gouvernement Andreotti, il avait en effet démissionné, prenant sur lui, et contre toute attente, toutes les responsabilités de l'échec des services de police, qui n'avaient pu empêcher l'assassinat.

Aujourd'hui, comme son illustre prédécesseur, il doit affronter le problème de la gouvernabilité du pays. Mais cette fois, son parti vient de tourner le dos à la collabora-

tion avec les communistes, tour de force que M. Moro avait réussi, en les faisant entrer dans une vaste majorité parlementaire d'union nationale.

Sur le plan de la violence, les «blitz» et coups sombres opérés dans les rangs des terroristes et de leurs sympathisants, qui seraient au nombre de 100.000, selon l'actuel ministre de l'Intérieur, n'ont rien réglé. En deux mois et demi, le terrorisme a fait 13 morts, dont la moitié tombés sous les balles des Brigades rouges ou de l'organisation voisine «Première ligne».

Le coup le plus violent porté par les Brigades rouges «au cœur de l'État», l'a été contre M. Vittorio Bachelet, vice-président du conseil supérieur de la magistrature, collaborateur direct du président de la République, qui se réclamait de la ligne d'Aldo Moro.

Au plan judiciaire proprement dit, les juges instructeurs ont quasiment terminé depuis décembre leurs enquêtes concernant 13 personnes et demandé des suppléments d'enquête contre 10 autres, toutes impliquées dans l'enlèvement et l'assassinat de M. Aldo Moro.

Leurs conclusions n'ont pas été définitivement déposées, l'enquête venant s'enrichir d'éléments que les enquêteurs, après les arrestations dans les milieux autonomes, paraissent vouloir lier.

Enfin, nouvelle illustration des difficultés de l'affaire Moro, la commission d'enquête parlementaire, constituée après 18 mois d'efforts, vient de se dissoudre. Elle devrait rapidement se reconstituer mais, deux ans après, elle n'a pas encore commencé son travail sur le fond.

«L'assassinat de M. Moro a été atteint d'au moins dix coups de feu tirés, semble-t-il, d'armes munies de silencieux. L'attentat s'est déroulé dans une des rues principales de Salerne, alors que M. Ciacundi rentrait chez lui accompagné de sa femme. M. Ciacundi, qui était âgé de 43 ans, était depuis 15 ans procureur adjoint dans cette ville».

Ainsi, deux ans après l'enlèvement de M. Aldo Moro, le 16 mars 1978, par les «Brigades rouges», l'Italie en est toujours à se mobiliser contre la violence. Le cauchemar collectif vécu par les Italiens du 16 mars au 9 mai 1978, jour de l'assassinat du président démocrate-chrétien, n'a pas eu l'effet salutaire que certains espéraient, surtout dans le monde politique.

Depuis cette époque, la menace d'une crise gouvernementale a été une constante des deux gouvernements dirigés par les démocrates-chrétiens. Cette menace se précise ces jours-ci pour le cabinet de M. Francesco Cossiga, auquel, ironie du sort, il revient de présider au second anniversaire de l'attentat. Ministre de l'Intérieur dans le précédent gouvernement Andreotti, il avait en effet démissionné, prenant sur lui, et contre toute attente, toutes les responsabilités de l'échec des services de police, qui n'avaient pu empêcher l'assassinat.

Aujourd'hui, comme son illustre prédécesseur, il doit affronter le problème de la gouvernabilité du pays. Mais cette fois, son parti vient de tourner le dos à la collabora-

tion avec les communistes, tour de force que M. Moro avait réussi, en les faisant entrer dans une vaste majorité parlementaire d'union nationale.

Sur le plan de la violence, les «blitz» et coups sombres opérés dans les rangs des terroristes et de leurs sympathisants, qui seraient au nombre de 100.000, selon l'actuel ministre de l'Intérieur, n'ont rien réglé. En deux mois et demi, le terrorisme a fait 13 morts, dont la moitié tombés sous les balles des Brigades rouges ou de l'organisation voisine «Première ligne».

Le coup le plus violent porté par les Brigades rouges «au cœur de l'État», l'a été contre M. Vittorio Bachelet, vice-président du conseil supérieur de la magistrature, collaborateur direct du président de la République, qui se réclamait de la ligne d'Aldo Moro.

Au plan judiciaire proprement dit, les juges instructeurs ont quasiment terminé depuis décembre leurs enquêtes concernant 13 personnes et demandé des suppléments d'enquête contre 10 autres, toutes impliquées dans l'enlèvement et l'assassinat de M. Aldo Moro.

Leurs conclusions n'ont pas été définitivement déposées, l'enquête venant s'enrichir d'éléments que les enquêteurs, après les arrestations dans les milieux autonomes, paraissent vouloir lier.

Enfin, nouvelle illustration des difficultés de l'affaire Moro, la commission d'enquête parlementaire, constituée après 18 mois d'efforts, vient de se dissoudre. Elle devrait rapidement se reconstituer mais, deux ans après, elle n'a pas encore commencé son travail sur le fond.

«L'assassinat de M. Moro a été atteint d'au moins dix coups de feu tirés, semble-t-il, d'armes munies de silencieux. L'attentat s'est déroulé dans une des rues principales de Salerne, alors que M. Ciacundi rentrait chez lui accompagné de sa femme. M. Ciacundi, qui était âgé de 43 ans, était depuis 15 ans procureur adjoint dans cette ville».

Ainsi, deux ans après l'enlèvement de M. Aldo Moro, le 16 mars 1978, par les «Brigades rouges», l'Italie en est toujours à se mobiliser contre la violence. Le cauchemar collectif vécu par les Italiens du 16 mars au 9 mai 1978, jour de l'assassinat du président démocrate-chrétien, n'a pas eu l'effet salutaire que certains espéraient, surtout dans le monde politique.

Depuis cette époque, la menace d'une crise gouvernementale a été une constante des deux gouvernements dirigés par les démocrates-chrétiens. Cette menace se précise ces jours-ci pour le cabinet de M. Francesco Cossiga, auquel, ironie du sort, il revient de présider au second anniversaire de l'attentat. Ministre de l'Intérieur dans le précédent gouvernement Andreotti, il avait en effet démissionné, prenant sur lui, et contre toute attente, toutes les responsabilités de l'échec des services de police, qui n'avaient pu empêcher l'assassinat.

Aujourd'hui, comme son illustre prédécesseur, il doit affronter le problème de la gouvernabilité du pays. Mais cette fois, son parti vient de tourner le dos à la collabora-

tion avec les communistes, tour de force que M. Moro avait réussi, en les faisant entrer dans une vaste majorité parlementaire d'union nationale.

Sur le plan de la violence, les «blitz» et coups sombres opérés dans les rangs des terroristes et de leurs sympathisants, qui seraient au nombre de 100.000, selon l'actuel ministre de l'Intérieur, n'ont rien réglé. En deux mois et demi, le terrorisme a fait 13 morts, dont la moitié tombés sous les balles des Brigades rouges ou de l'organisation voisine «Première ligne».

Le coup le plus violent porté par les Brigades rouges «au cœur de l'État», l'a été contre M. Vittorio Bachelet, vice-président du conseil supérieur de la magistrature, collaborateur direct du président de la République, qui se réclamait de la ligne d'Aldo Moro.

Au plan judiciaire proprement dit, les juges instructeurs ont quasiment terminé depuis décembre leurs enquêtes concernant 13 personnes et demandé des suppléments d'enquête contre 10 autres, toutes impliquées dans l'enlèvement et l'assassinat de M. Aldo Moro.

Leurs conclusions n'ont pas été définitivement déposées, l'enquête venant s'enrichir d'éléments que les enquêteurs, après les arrestations dans les milieux autonomes, paraissent vouloir lier.

Enfin, nouvelle illustration des difficultés de l'affaire Moro, la commission d'enquête parlementaire, constituée après 18 mois d'efforts, vient de se dissoudre. Elle devrait rapidement se reconstituer mais, deux ans après, elle n'a pas encore commencé son travail sur le fond.

«L'assassinat de M. Moro a été atteint d'au moins dix coups de feu tirés, semble-t-il, d'armes munies de silencieux. L'attentat s'est déroulé dans une des rues principales de Salerne, alors que M. Ciacundi rentrait chez lui accompagné de sa femme. M. Ciacundi, qui était âgé de 43 ans, était depuis 15 ans procureur adjoint dans cette ville».

Ainsi, deux ans après l'enlèvement de M. Aldo Moro, le 16 mars 1978, par les «Brigades rouges», l'Italie en est toujours à se mobiliser contre la violence. Le cauchemar collectif vécu par les Italiens du 16 mars au 9 mai 1978, jour de l'assassinat du président démocrate-chrétien, n'a pas eu l'effet salutaire que certains espéraient, surtout dans le monde politique.

Depuis cette époque, la menace d'une crise gouvernementale a été une constante des deux gouvernements dirigés par les démocrates-chrétiens. Cette menace se précise ces jours-ci pour le cabinet de M. Francesco Cossiga, auquel, ironie du sort, il revient de présider au second anniversaire de l'attentat. Ministre de l'Intérieur dans le précédent gouvernement Andreotti, il avait en effet démissionné, prenant sur lui, et contre toute attente, toutes les responsabilités de l'échec des services de police, qui n'avaient pu empêcher l'assassinat.

Aujourd'hui, comme son illustre prédécesseur, il doit affronter le problème de la gouvernabilité du pays. Mais cette fois, son parti vient de tourner le dos à la collabora-

tion avec les communistes, tour de force que M. Moro avait réussi, en les faisant entrer dans une vaste majorité parlementaire d'union nationale.

Sur le plan de la violence, les «blitz» et coups sombres opérés dans les rangs des terroristes et de leurs sympathisants, qui seraient au nombre de 100.000, selon l'actuel ministre de l'Intérieur, n'ont rien réglé. En deux mois et demi, le terrorisme a fait 13 morts, dont la moitié tombés sous les balles des Brigades rouges ou de l'organisation voisine «Première ligne».

Le coup le plus violent porté par les Brigades rouges «au cœur de l'État», l'a été contre M. Vittorio Bachelet, vice-président du conseil supérieur de la magistrature, collaborateur direct du président de la République, qui se réclamait de la ligne d'Aldo Moro.

Au plan judiciaire proprement dit, les juges instructeurs ont quasiment terminé depuis décembre leurs enquêtes concernant 13 personnes et demandé des suppléments d'enquête contre 10 autres, toutes impliquées dans l'enlèvement et l'assassinat de M. Aldo Moro.

Leurs conclusions n'ont pas été définitivement déposées, l'enquête venant s'enrichir d'éléments que les enquêteurs, après les arrestations dans les milieux autonomes, paraissent vouloir lier.

Enfin, nouvelle illustration des difficultés de l'affaire Moro, la commission d'enquête parlementaire, constituée après 18 mois d'efforts, vient de se dissoudre. Elle devrait rapidement se reconstituer mais, deux ans après, elle n'a pas encore commencé son travail sur le fond.

«L'assassinat de M. Moro a été atteint d'au moins dix coups de feu tirés, semble-t-il, d'armes munies de silencieux. L'attentat s'est déroulé dans une des rues principales de Salerne, alors que M. Ciacundi rentrait chez lui accompagné de sa femme. M. Ciacundi, qui était âgé de 43 ans, était depuis 15 ans procureur adjoint dans cette ville».

Ainsi, deux ans après l'enlèvement de M. Aldo Moro, le 16 mars 1978, par les «Brigades rouges», l'Italie en est toujours à se mobiliser contre la violence. Le cauchemar collectif vécu par les Italiens du 16 mars au 9 mai 1978, jour de l'assassinat du président démocrate-chrétien, n'a pas eu l'effet salutaire que certains espéraient, surtout dans le monde politique.

Depuis cette époque, la menace d'une crise gouvernementale a été une constante des deux gouvernements dirigés par les démocrates-chrétiens. Cette menace se précise ces jours-ci pour le cabinet de M. Francesco Cossiga, auquel, ironie du sort, il revient de présider au second anniversaire de l'attentat. Ministre de l'Intérieur dans le précédent gouvernement Andreotti, il avait en effet démissionné, prenant sur lui, et contre toute attente, toutes les responsabilités de l'échec des services de police, qui n'avaient pu empêcher l'assassinat.

Aujourd'hui, comme son illustre prédécesseur, il doit affronter le problème de la gouvernabilité du pays. Mais cette fois, son parti vient de tourner le dos à la collabora-

tion avec les communistes, tour de force que M. Moro avait réussi, en les faisant entrer dans une vaste majorité parlementaire d'union nationale.

Sur le plan de la violence, les «blitz» et coups sombres opérés dans les rangs des terroristes et de leurs sympathisants, qui seraient au nombre de 100.000, selon l'actuel ministre de l'Intérieur, n'ont rien réglé. En deux mois et demi, le terrorisme a fait 13 morts, dont la moitié tombés sous les balles des Brigades rouges ou de l'organisation voisine «Première ligne».

Le coup le plus violent porté par les Brigades rouges «au cœur de l'État», l'a été contre M. Vittorio Bachelet, vice-président du conseil supérieur de la magistrature, collaborateur direct du président de la République, qui se réclamait de la ligne d'Aldo Moro.

Au plan judiciaire proprement dit, les juges instructeurs ont quasiment terminé depuis décembre leurs enquêtes concernant 13 personnes et demandé des suppléments d'enquête contre 10 autres, toutes impliquées dans l'enlèvement et l'assassinat de M. Aldo Moro.

Leurs conclusions n'ont pas été définitivement déposées, l'enquête venant s'enrichir d'éléments que les enquêteurs, après les arrestations dans les milieux autonomes, paraissent vouloir lier.

Enfin, nouvelle illustration des difficultés de l'affaire Moro, la commission d'enquête parlementaire, constituée après 18 mois d'efforts, vient de se dissoudre. Elle devrait rapidement se reconstituer mais, deux ans après, elle n'a pas encore commencé son travail sur le fond.

«L'assassinat de M. Moro a été atteint d'au moins dix coups de feu tirés, semble-t-il, d'armes munies de silencieux. L'attentat s'est déroulé dans une des rues principales de Salerne, alors que M. Ciacundi rentrait chez lui accompagné de sa femme. M. Ciacundi, qui était âgé de 43 ans, était depuis 15 ans procureur adjoint dans cette ville».

Ainsi, deux ans après l'enlèvement de M. Aldo Moro, le 16 mars 1978, par les «Brigades rouges», l'Italie en est toujours à se mobiliser contre la violence. Le cauchemar collectif vécu par les Italiens du 16 mars au 9 mai 1978, jour de l'assassinat du président démocrate-chrétien, n'a pas eu l'effet salutaire que certains espéraient, surtout dans le monde politique.

Depuis cette époque, la menace d'une crise gouvernementale a été une constante des deux gouvernements dirigés par les démocrates-chrétiens. Cette menace se précise ces jours-ci pour le cabinet de M. Francesco Cossiga, auquel, ironie du sort, il revient de présider au second anniversaire de l'attentat. Ministre de l'Intérieur dans le précédent gouvernement Andreotti, il avait en effet démissionné, prenant sur lui, et contre toute attente, toutes les responsabilités de l'échec des services de police, qui n'avaient pu empêcher l'assassinat.

Aujourd'hui, comme son illustre prédécesseur, il doit affronter le problème de la gouvernabilité du pays. Mais cette fois, son parti vient de tourner le dos à la collabora-

tion avec les communistes, tour de force que M. Moro avait réussi, en les faisant entrer dans une vaste majorité parlementaire d'union nationale.

Sur le plan de la violence, les «blitz» et coups sombres opérés dans les rangs des terroristes et de leurs sympathisants, qui seraient au nombre de 100.000, selon l'actuel ministre de l'Intérieur, n'ont rien réglé. En deux mois et demi, le terrorisme a fait 13 morts, dont la moitié tombés sous les balles des Brigades rouges ou de l'organisation voisine «Première ligne».

Le coup le plus violent porté par les Brigades rouges «au cœur de l'État», l'a été contre M. Vittorio Bachelet, vice-président du conseil supérieur de la magistrature, collaborateur direct du président de la République, qui se réclamait de la ligne d'Aldo Moro.

Au plan judiciaire proprement dit, les juges instructeurs ont quasiment terminé depuis décembre leurs enquêtes concernant 13 personnes et demandé des suppléments d'enquête contre 10 autres, toutes impliquées dans l'enlèvement et l'assassinat de M. Aldo Moro.

Leurs conclusions n'ont pas été définitivement déposées, l'enquête venant s'enrichir d'éléments que les enquêteurs, après les arrestations dans les milieux autonomes, paraissent vouloir lier.

Enfin, nouvelle illustration des difficultés de l'affaire Moro, la commission d'enquête parlementaire, constituée après 18 mois d'efforts, vient de se dissoudre. Elle devrait rapidement se reconstituer mais, deux ans après, elle n'a pas encore commencé son travail sur le fond.

«L'assassinat de M. Moro a été atteint d'au moins dix coups de feu tirés, semble-t-il, d'armes munies de silencieux. L'attentat s'est déroulé dans une des rues principales de Salerne, alors que M. Ciacundi rentrait chez lui accompagné de sa femme. M. Ciacundi, qui était âgé de 43 ans, était depuis 15 ans procureur adjoint dans cette ville».

Ainsi, deux ans après l'enlèvement de M. Aldo Moro, le 16 mars 1978, par les «Brigades rouges», l'Italie en est toujours à se mobiliser contre la violence. Le cauchemar collectif vécu par les Italiens du 16 mars au 9 mai 1978, jour de l'assassinat du président démocrate-chrétien, n'a pas eu l'effet salutaire que certains espéraient, surtout dans le monde politique.

Depuis cette époque, la menace d'une crise gouvernementale a été une constante des deux gouvernements dirigés par les démocrates-chrétiens. Cette menace se précise ces jours-ci pour le cabinet de M. Francesco Cossiga, auquel, ironie du sort, il revient de présider au second anniversaire de l'attentat. Ministre de l'Intérieur dans le précédent gouvernement Andreotti, il avait en effet démissionné, prenant sur lui, et contre toute attente, toutes les responsabilités de l'échec des services de police, qui n'avaient pu empêcher l'assassinat.

Aujourd'hui, comme son illustre prédécesseur, il doit affronter le problème de la gouvernabilité du pays. Mais cette fois, son parti vient de tourner le dos à la collabora-

tion avec les communistes, tour de force que M. Moro avait réussi, en les faisant entrer dans une vaste majorité parlementaire d'union nationale.

Sur le plan de la violence, les «blitz» et coups sombres opérés dans les rangs des terroristes et de leurs sympathisants, qui seraient au nombre de 100.000, selon l'actuel ministre de l'Intérieur, n'ont rien réglé. En deux mois et demi, le terrorisme a fait 13 morts, dont la moitié tombés sous les balles des Brigades rouges ou de l'organisation voisine «Première ligne».

Le coup le plus violent porté par les Brigades rouges «au cœur de l'État», l'a été contre M. Vittorio Bachelet, vice-président du conseil supérieur de la magistrature, collaborateur direct du président de la République, qui se réclamait de la ligne d'Aldo Moro.

Au plan judiciaire proprement dit, les juges instructeurs ont quasiment terminé depuis décembre leurs enquêtes concernant 13 personnes et demandé des suppléments d'enquête contre 10 autres, toutes impliquées dans l'enlèvement et l'assassinat de M. Aldo Moro.

Leurs conclusions n'ont pas été définitivement déposées, l'enquête venant s'enrichir d'éléments que les enquêteurs, après les arrestations dans les milieux autonomes, paraissent vouloir lier.

Enfin, nouvelle illustration des difficultés de l'affaire Moro, la commission d'enquête parlementaire, constituée après 18 mois d'efforts, vient de se dissoudre. Elle devrait rapidement se reconstituer mais, deux ans après, elle n'a pas encore commencé son travail sur le fond.

«L'assassinat de M. Moro a été atteint d'au moins dix coups de feu tirés, semble-t-il, d'armes munies de silencieux. L'attentat s'est déroulé dans une des rues principales de Salerne, alors que M. Ciacundi rentrait chez lui accompagné de sa femme. M. Ciacundi, qui était âgé de 43 ans, était depuis 15 ans procureur adjoint dans cette ville».

Ainsi, deux ans après l'enlèvement de M. Aldo Moro, le 16 mars 1978, par les «Brigades rouges», l'Italie en est toujours à se mobiliser contre la violence. Le cauchemar collectif vécu par les Italiens du 16 mars au 9 mai 1978, jour de l'assassinat du président démocrate-chrétien, n'a pas eu l'effet salutaire que certains espéraient, surtout dans le monde politique.

Depuis cette époque, la menace d'une crise gouvernementale a été une constante des deux gouvernements dirigés par les démocrates-chrétiens. Cette menace se précise ces jours-ci pour le cabinet de M. Francesco Cossiga, auquel, ironie du sort, il revient de présider au second anniversaire de l'attentat. Ministre de l'Intérieur dans le précédent gouvernement Andreotti, il avait en effet démissionné, prenant sur lui, et contre toute attente, toutes les responsabilités de l'échec des services de police, qui n'avaient pu empêcher l'assassinat.

Aujourd'hui, comme son illustre prédécesseur, il doit affronter le problème de la gouvernabilité du pays. Mais cette fois, son parti vient de tourner le dos à la collabora-

tion avec les communistes, tour de force que M. Moro avait réussi, en les faisant entrer dans une vaste majorité parlementaire d'union nationale.

Sur le plan de la violence, les «blitz» et coups sombres opérés dans les rangs des terroristes et de leurs sympathisants, qui seraient au nombre de 100.000, selon l'actuel ministre de l'Intérieur, n'ont rien réglé. En deux mois et demi, le terrorisme a fait 13 morts, dont la moitié tombés sous les balles des Brigades rouges ou de l'organisation voisine «Première ligne».

Le coup le plus violent porté par les Brigades rouges «au cœur de l'État», l'a été contre M. Vittorio Bachelet, vice-président du conseil supérieur de la magistrature, collaborateur direct du président de la République, qui se réclamait de la ligne d'Aldo Moro.

Au plan judiciaire proprement dit, les juges instructeurs ont quasiment terminé depuis décembre leurs enquêtes concernant 13 personnes et demandé des suppléments d'enquête contre 10 autres, toutes impliquées dans l'enlèvement et l'assassinat de M. Aldo Moro.

Leurs conclusions n'ont pas été définitivement déposées, l'enquête venant s'enrichir d'éléments que les enquêteurs, après les arrestations dans les milieux autonomes, paraissent vouloir lier.

Enfin, nouvelle illustration des difficultés de l'affaire Moro, la commission d'enquête parlementaire, constituée après 18 mois d'efforts, vient de se dissoudre. Elle devrait rapidement se reconstituer mais, deux ans après, elle n'a pas encore commencé son travail sur le fond.

«L'assassinat de M. Moro a été atteint d'au moins dix coups de feu tirés, semble-t-il, d'armes munies de silencieux. L'attentat s'est déroulé dans une des rues principales de Salerne, alors que M. Ciacundi rentrait chez lui accompagné de sa femme. M. Ciacundi, qui était âgé de 43 ans, était depuis 15 ans procureur adjoint dans cette ville».

Ainsi, deux ans après l'enlèvement de M. Aldo Moro, le 16 mars 1978, par les «Brigades rouges», l'Italie en est toujours à se mobiliser contre la violence. Le cauchemar collectif vécu par les Italiens du 16 mars au 9 mai 1978, jour de l'assassinat du président démocrate-chrétien, n'a pas eu l'effet salutaire que certains espéraient, surtout dans le monde politique.

Depuis cette époque, la menace d'une crise gouvernementale a été une constante des deux gouvernements dirigés par les démocrates-chrétiens. Cette menace se précise ces jours-ci pour le cabinet de M. Francesco Cossiga, auquel, ironie du sort, il revient de présider au second anniversaire de l'attentat. Ministre de l'Intérieur dans le précédent gouvernement Andreotti, il avait en effet démissionné, prenant sur lui, et contre toute attente, toutes les responsabilités de l'échec des services de police, qui n'avaient pu empêcher l'assassinat.

Aujourd'hui, comme son illustre prédécesseur, il doit affronter le problème de la gouvernabilité du pays. Mais cette fois, son parti vient de tourner le dos à la collabora-

tion avec les communistes, tour de force que M. Moro avait réussi, en les faisant entrer dans une vaste majorité parlementaire d'union nationale.

Sur le plan de la violence, les «blitz» et coups sombres opérés dans les rangs des terroristes et de leurs sympathisants, qui seraient au nombre de 100.000, selon l'actuel ministre de l'Intérieur, n'ont rien réglé. En deux mois et demi, le terrorisme a fait 13 morts, dont la moitié tombés sous les balles des Brigades rouges ou de l'organisation voisine «Première ligne».

Le coup le plus violent porté par les Brigades rouges «au cœur de l'État», l'a été contre M. Vittorio Bachelet, vice-président du conseil

## Le Liban définit sa politique de défense

BEYROUTH (AFP) — Pour la première fois au Liban, une «politique de défense» globale du pays a été définie samedi par le gouvernement: elle vise notamment à «sauvegarder l'indépendance et l'unité du territoire», et à «garantir la souveraineté de l'Etat à l'intérieur des frontières internationalement reconnues».

Cette politique prévoit «la résistance à l'occupation israélienne au Liban-Sud, le recouvrement de tous les territoires et la protection du Liban, notamment contre les visées expansionnistes et agressives d'Israël, le Liban demeurant attaché aux accords (israélo-libanais) d'armistice (1949), délimitant les frontières internationales des deux pays».

Officiellement, les forces israéliennes ont évacué le Sud-Liban, qu'elles avaient envahi en mars 1978, à la demande du Conseil de sécurité de l'ONU (résolution 425). L'Etat hébreu continue cependant à exercer son contrôle sur une bande de 10 km de large s'étendant d'est en ouest le long de la frontière, par l'intermédiaire des milices conservatrices libanaises, qui en ont proclamé la sécession en avril 1979.

Aux milices de tous bords, qui constituent autant de pouvoirs locaux, le gouvernement libanais a décidé d'opposer une politique visant à «imposer l'autorité du pouvoir légal sur toute portion du territoire li-

banais». La résistance palestinienne jouit d'un statut particulier, sa présence dans les villes et au sud du pays étant régie par les accords du Caire (1969) et leurs annexes. «Ces accords seront mis à exécution», a indiqué le conseil des ministres, mais en ce qui concerne le Sud-Liban, leur application «devra tenir compte des résolutions de l'ONU».

Par ailleurs, le gouvernement a précisé que «pour défendre les causes arabes, notamment la cause palestinienne», les capacités du Liban «seront renforcées». «Le Liban établira une coordination avec tous les Etats arabes, notamment la Syrie» (voisine).

Cette «politique de défense» doit en principe donner satisfaction à l'ensemble des forces politiques libanaises. Cependant, rappelle-t-on, les partis progressistes sont hostiles à l'actuelle composition de l'armée, qu'ils jugent trop favorable aux conservateurs.

Par ailleurs, le mandat de l'Assemblée nationale libanaise a été prorogé jusqu'à fin décembre 1981, par décision du conseil des ministres. Cette décision doit être ratifiée au cours des prochaines semaines par l'assemblée actuelle. Sur les 99 députés que compte l'assemblée, il ne reste plus que 93 membres, six députés étant morts depuis 1972, date des dernières élections.

## La coalition gouvernementale est en train de se désagréger en Israël

par Victor Cyguelman  
correspondance spéciale

dans les brancards.

Le Dr Yossef Burg, leader du Parti national religieux et ministre de l'Intérieur, vient de rencontrer le député Shimon Pérès, leader de l'opposition travailliste. Objet de la rencontre: accorder leurs voix en vue d'éventuelles élections anticipées. Autrement dit, préparer «l'après-Begin».

Sans doute, le Dr Burg a rassuré M. Begin qu'il ne s'agissait que d'une rencontre «accidentelle» et que la question d'élections anticipées n'y fut abordée que «par hasard». Hélas, personne ne le croit. Sur-

tout pas Menahem Begin. Dans l'état-major politique du premier ministre israélien, on est d'autant plus inquiet qu'on sait pertinemment que la rencontre Burg-Pérès prépare un renversement des alliances en vue de la restauration de l'alliance historique entre le mouvement travailliste et le Parti national religieux, qui se sont partagés le pouvoir dans

toutes les coalitions gouvernementales pendant près de trente ans, de 1949 à 1977.

Le malaise au sein du gouvernement Begin ne date pas d'hier.

Cependant, c'est l'affaire de l'implantation juive à Hébron, puis la nomination du «faucou» Itzhak Shamir au poste clé des Affaires étrangères, jointes à l'échec de nouvelles mesures économiques du ministre des finances Horowitz, qui ont mis le feu aux poudres. La conviction a mûri — tant chez les libéraux qu'au sein du Parti national religieux — que, pour reprendre la formule du député religieux David Glass, «le gouvernement Begin va à la dérive parce qu'il a perdu tout contact avec la réalité».

«Seule une amélioration rapide de la désastreuse situation politique et économique d'Israël peut encore empêcher la tenue d'élections anticipées», avertit publiquement le ministre de l'Intérieur Burg. Un autre leader religieux, le ministre de l'Éducation Zevulun Hammer, idéologiquement proche du «Goush Emounim», mais doté d'un excellent flair politique, déplore les «maladresses» du gouvernement dans la question de Hébron et critique la «myopie politique» de certains ministres du «Likoud» qui «s'imaginent qu'Israël peut agir comme s'il était seul au monde».

Du coup, l'aile colombe du Parti national religieux retrouve son deuxième souffle. Et le député et ancien ministre, le rabbin Zerah Warhaftig, ose déclarer, au cours de la dernière réunion de la commission parlementaire de la Défense et des Affaires étrangères: «Si l'OLP renonce aux actions terroristes, nous devons réexaminer notre position à son égard».

Selon Yossef Ciechanover, directeur général du ministère des Affaires étrangères, (proche de Moshe Dayan, il vient de présenter sa démission au nouveau ministre des A.E.), l'OLP continuera à renforcer son influence dans le monde «quelle que soit l'ampleur d'une éventuelle campagne d'information israélienne».

Enfin, le député travailliste Yossi Sarid affirme, toujours au cours de la même réunion

de la commission parlementaire de la Défense: «Le gouvernement israélien est paralysé face aux succès de l'OLP. Il est temps d'ouvrir les yeux et d'admettre que, tôt ou tard, nous devons engager la négociation avec l'OLP. Il est vain de vouloir ignorer ce processus qui est irréversible. Il faut seulement veiller à ce qu'Israël obtienne le maximum en échange de notre accord d'engager cette négociation».

Jamais encore — même pas sous un gouvernement travailliste — les membres de l'influente commission parlementaire de la Défense n'avaient utilisé un langage aussi clair et aussi lucide à propos de l'OLP.

Les États-Unis et l'Égypte se préparent, eux aussi, à un changement de pouvoir en Israël. Sol Linowitz, l'envoyé spécial du président Carter au Moyen-Orient, a eu deux longs entretiens — dont le contenu n'a pas été révélé — avec le président du Parti travailliste, Shimon Pérès. Le président Sadate a accueilli, en grande pompe, au Caire, une délégation

officielle du «Mapam», aile gauche du front travailliste.

Immédiatement après le retour en Israël de la délégation du Mapam, le secrétaire général de ce parti, Victor Shem-Tov, ancien ministre, a commencé une série d'entretiens avec des personnalités palestiniennes de Cisjordanie. Dans quel but? «Ces échanges d'idées permettront aux deux parties de mieux comprendre nos positions respectives en vue de préparer l'avenir», nous a dit M. Shem-Tov.

On sait que Victor Shem-Tov est, avec le général et ancien ministre Aharon Yariv, l'auteur de la célèbre formule qui dit qu'Israël doit se déclarer prêt à négocier avec «toute représentation palestinienne — sans exclure l'OLP — qui aura renoncé au terrorisme».

Selon les observateurs à Jérusalem, seule une «rapide et miraculeuse» amélioration de la situation économique peut encore sauver le gouvernement Begin d'élections anticipées et le Likoud d'une écrasante défaite aux prochaines élections législatives.

## La CIA relève la tête aux Etats-Unis

WASHINGTON (AFP) — La C.I.A. renaît progressivement de ses cendres. Profitant du climat de guerre froide qui règne de plus en plus aux Etats-Unis, à la suite des événements d'Iran et d'Afghanistan, les responsables des services de renseignements américains relèvent la tête et voient avec satisfaction sauter une à une les restrictions imposées à l'activité de la «compagnie».

Un projet de charte, qui sommeillait depuis deux ans dans diverses sous-commissions du Congrès, refait progressivement surface. Avec cette différence fondamentale que le texte qui prévoyait de mettre la C.I.A. en liberté surveillée se transforme au gré des amendements en une série de dispositions donnant une marge de manoeuvre très large aux agents secrets américains.

Ainsi, un amendement qui vient d'être voté par la commission des affaires étrangères de la Chambre des représentants prévoit de réduire considérablement le nombre

de commissions du Congrès informées à l'avance d'une opération clandestine. Encore le président a-t-il le pouvoir de laisser agir la C.I.A. sans en informer le Congrès s'il estime qu'une discrétion totale est essentielle.

Pour la C.I.A., c'est la fin d'une longue traversée du désert. Il y a cinq ans, une commission du Sénat, dirigée par le sénateur Frank Church, levait le voile sur quelques-uns des graves abus commis par les agents de la centrale de renseignements: expériences sur l'effet de certaines drogues menées sur des citoyens américains à leur insu (l'un d'entre eux, le Dr Frank Olson, devait par la suite se donner la mort), ouverture du courrier privé, en violation de la loi fédérale, espionnage aux Etats-Unis même des mouvements d'opposition à la guerre du Vietnam...

Au terme d'une longue liste d'«horreurs» commises par la C.I.A., la commission Church concluait que les services de renseignements américains avaient adopté des méthodes

«indignes d'une démocratie et, rappelant parfois les procédés des régimes totalitaires».

Aux rapports de commissions d'enquête, s'ajoutèrent les révélations de transfuges de la C.I.A. montrant comment, de la baie des Cochons à la mort de Che Guevara, de la Grèce des colonels au Chili du général Pinochet, les services de renseignements américains ont fait fièche de tout bois pour lutter contre la «subversion communiste». Le grand repli des Etats-Unis sur eux-mêmes après la débâcle vietnamienne, l'avènement d'un président puritain après les soubresauts du Watergate ont contribué également à ouvrir une période noire pour les agents secrets américains.

A la suite des révélations sur le rôle de la C.I.A. au Chili, le Congrès adopta en 1974 une série de mesures — connues sous le nom d'amendement Hughes-Ryan — destinées à mettre un frein aux activités d'espionnage de l'agence. Aux termes de cette loi, la C.I.A. ne pouvait monter une opération clandestine sans en référer à

l'avance aux commissions concernées des deux chambres du Congrès.

En pratique, la centrale devait «mettre dans le coup» 163 membres du Congrès et une quarantaine de leurs collaborateurs avant de lancer une opération importante. Ce qui, ont fait valoir les responsables de la C.I.A., multiplie de façon alarmante les risques de fuites. A tel point, a affirmé le directeur de la centrale, l'Amiral Stansfield Turner, qu'une fois au moins, les services de renseignements d'un pays allié sont revenus sur un projet d'action commune avec la C.I.A. en raison des risques que représentent les dispositions de l'amendement Hughes-Ryan.

Mais les jours noirs de la C.I.A. approchent de leur terme. Le même Jimmy Carter, qui se faisait l'avocat intransigent des droits de l'homme aux Etats-Unis et dans le monde, prêche maintenant la fermeté. Le 23 janvier dernier, devant les deux chambres du Congrès réunies, le président Carter affirmait

solennellement, dans son message sur l'état de l'Union, la nécessité de mettre un terme aux «entraves injustifiées» qui paralysent l'activité de l'agence.

Quelques jours plus tard, le 8 février, la commission du Sénat chargée des services de renseignements se saisissait d'un nouveau projet de charte de la C.I.A., toujours en cours d'examen par le Congrès.

Le projet de charte prévoit malgré tout certains garde-fous, comme l'interdiction des assassinats ou l'utilisation d'organisations religieuses ou de journalistes comme couverture. Mais le temps des colombes est passé aux Etats-Unis, et les libéraux du Congrès craignent que les durs, mettant à profit en cette année électorale le renouveau de patriotisme dans le pays, ne retiennent que les dispositions donnant pratiquement carte blanche à la C.I.A.

## Ratissage au Paraguay

SAO PAULO (AFP) — L'armée paraguayenne a entrepris une vaste opération de ratissage dans l'est du pays pour démanteler un foyer de guérilla, a rapporté hier le quotidien brésilien O Estado de Sao Paulo.

Près de 120 personnes ont déjà trouvé la mort au cours de cette opération et 50 autres ont été arrêtées et conduites à Asuncion (la capitale), selon des témoignages recueillis auprès de la population paysanne locale, par l'envoyé spécial du journal dans cette région.

L'armée, toujours selon O Estado, entend capturer le chef de ce foyer de guérilla, le «commandant» Vitor Centurion, membre de la Ligue agraire paysanne. Près de 5.000 soldats passent au peigne fin la région de Caaguazu, située à mi-chemin entre Asuncion et la ville brésilienne de Foz Do Iguacu, à la frontière des deux pays.

Cette opération a été déclenchée la semaine dernière après la prise d'assaut d'un autocar de tourisme par un groupe de guérilleros qui aurait été commandé par Vitor Centurion. Les guérilleros avaient rançonné les passagers.

Rompant samedi le silence sur cette affaire, les autorités du Paraguay et la presse locale ont attribué cette attaque à des bandits. Dans un communiqué, le ministère de l'Intérieur a fait état de 10 morts et de 7 blessés. Il a confirmé que Vitor Centurion était recherché, mais ne fait pas état d'actions de guérilla.

Selon des sources dignes de foi citées par O Estado, 16 guérilleros ont été tués après l'attaque de l'autocar et enterrés dans une fosse commune à San Antonio. O Estado de Sao Paulo écrit que l'armée, installée dans l'usine Coca-Cola proche de Caaguazu, fouille les bidonvilles et les colonies agricoles de la région pour retrouver le groupe de guérilleros, qui comprendrait quelque 300 personnes.

**Revue Commerce**

**Le conseiller no 1.**

Revue Commerce rejoint près de 85 000 lecteurs. 80% de ses abonnés occupent des postes de direction et 69% d'entre eux se réfèrent à leur exemplaire mensuel au moins 2 fois. Revue Commerce vous renseigne à fond sur vos affaires.

Abonnez-vous sans tarder à Revue Commerce. Appelez-nous à frais virés en composant le (514) 871-1087 ou remplissez le coupon suivant.

1 an \$14     3 ans \$30  
 Mode de paiement  
 Chèque     Carte VISA  
 Carte MasterCard     Carte Amex  
 Sgr. sans     Me. facturer

D. Nom: \_\_\_\_\_  
 Fonction: \_\_\_\_\_  
 Nom de l'entreprise: \_\_\_\_\_  
 Genre de l'entreprise: \_\_\_\_\_  
 Adresse: \_\_\_\_\_  
 Ville: \_\_\_\_\_ Code postal: \_\_\_\_\_

Je desire recevoir mon abonnement à domicile  au bureau

# Avis Public

## Nous sommes prêts pour le débat Référendaire

Dans le cadre des émissions spéciales des  
**«Lundi du RÉFÉRENDUM»**  
 Guy Décary reçoit  
 Claude Morin (13 h 45 à 15 h 15)

**CKAC RADIO 73**  
 TÉMOIN SONORE DE L'ACTUALITÉ

Tête du réseau d'information des stations Télémedia

ARTS ET SPECTACLES

Jean-Pierre Ferland en paix avec lui-même ou presque

Se pourrait-il que le petit roi ait enfin atteint à l'âge précoce de 45 ans, le nirvana psychiatrique de la sagesse, qu'il ait enfin signé le traité de paix avec lui-même et fumé le calumet de l'amitié avec les autres?

Reprenant les choses en main après les avoir laissées voguer à la dérive pendant deux ans, Ferland incarne à nouveau le mythe romantique et légèrement moyenâgeux de «l'artiste» qui trône non pas au sein d'une plébéienne industrie mais au cœur d'un art privilégié dans une sorte de sanctuaire magique et lumineux.

Parti cette fois-ci de rien, sans thème, ni titre, sans fil conducteur sinon celui de sa propre continuité dans l'histoire, Ferland a bâti un spectacle autour de sa personne.

Un spectacle au centre duquel il trône enfin, rendant à Jean-Pierre ce qu'il lui appartient. Lui qui la dernière fois semblait perdu dans le «free-for-all» spectaculaire de musiciens qui l'enterraient complètement, a retrouvé le nord. Sortant de son garde-robe ses plus belles chansons, comme ses plus belles, usant de simplicité là où jadis il faisait preuve de grands falbalas, Ferland a également retrouvé sa voix (et peut-être aussi sa voie). Les inflexions nasillardes et pincées, la lenteur de ses phrases de chansonnier recyclé passent cette fois-ci inaperçus. Plus généreux de lui-même, plus présent aussi, Ferland donne moins l'impression d'être imbu de sa petite personne et de parader comme un paon sur le tapis de sa vanité.

Au chapitre de la misogynie, un chapitre qui continue à toujours lui aller comme un gant, Ferland n'a pas évolué et aurait plutôt tendance à ses vieux jours à régresser. Pourquoi diable fait-il des sourires si doux à ses musiciens tandis que sa seule et unique choriste reste cachée derrière le rideau? Que dire de la jolie danseuse aux mouvements lascifs qui vient mettre l'eau à la

bouche des spectateurs en leur présentant les atouts de son arrière-train. Que dire également de cette plaisanterie mémorable où, tombant dans le sexisme facile à la «Yvette» Payette, Ferland annonce que toutes les journalistes du DEVOIR sont des vieilles filles. Mais ironie du sort, Ferland exerce finalement le gros de sa misogynie non pas sur les vieilles filles du DEVOIR mais sur sa douce moitié, la très jolie Sylvie Bourque qu'il utilise à toutes les sauces (surtout celles du service) sans même avoir la politesse de la nommer quand il présente toute son équipe et sans lui laisser la chance de chanter au moins une chanson au complet.

Heureusement le soir de la première, Ferland aura réussi à se faire pardonner ses impolites par un coup de maître. Plutôt que de demander à une jeune fille dans la salle de venir comme à l'accoutumée chanter avec lui T'es mon amour, l'es ma maîtresse, Ferland est allé extirper de son siège son attaché de presse, une Francine Chaulout croustillante et mortifiée l'invitant à venir chanter en avant avec lui.

Un coup comme seul Ferland peut en mijoter et qui aura fait perdre tous ses moyens à une attachée de presse habituellement plus délicate. De quoi finalement rappeler à tout le monde que le showbiz québécois tel que Jean-Pierre le conçoit, forme en dépit de ses crises et de ses querelles, une belle grande famille qui s'aime et qui s'haït.



PHOTO JACQUES GRENIER

À qui le p'tit coeur après 9 heures et demie?

Mise en scène vivante d'un exorcisme pertinent

par Jacques Larue-Langlois

A qui le p'tit coeur après neuf heures et demie? de Maryse Pelletier; une production du Théâtre d'Aujourd'hui; mise en scène par Gilbert Lepage; musique: Jean-Pierre Bonin; décors: Denis Frousseau; costumes: Mario Davignon; éclairages: Claude-André Roy; avec: Marie Codebecq, Louis Deschâtelets, Murielle Dutil, Louise Laparé, Jean-Denis Leduc et Francine Tougas; à l'affiche du Théâtre d'Aujourd'hui, 1297 rue Papineau, à 15 h 30 du mardi au samedi à 20 h le dimanche et relâche les lundis, jusqu'au 12 avril.

Il est, dans l'expression artistique d'une collectivité, des coïncidences frappantes qui, sans relever de quelconques modes, prouvent, par la diversité de leurs provenances, l'absolue pertinence du discours qu'elles avancent. C'est ainsi que, si le recoupement est flagrant entre le Passé d'Émile Goué et le Théâtre de la Grande Réplique, dont nous faisons la recension il y a une quinzaine, et A qui le p'tit coeur après neuf heures et demie?, de Maryse Pelletier, dont il est ici question, cela ne semble témoigner que de l'ampleur de la prise de conscience des femmes de chez nous face au lourd tribut d'une éducation religieuse dont il importe maintenant d'exorciser les relents «castrateurs», au sens le plus large du terme.

C'est en effectuant une recherche sur les courriers du coeur, passés progressivement de courriers du bonheur à courriers du sexe en une vingtaine d'années, que Maryse Pelletier a recueilli les données de base qui devaient déboucher sur ce spectacle de théâtre. Rien de littéralement

spectaculaire au départ mais une habileté naturelle de mise en situation et un sens spontané du dialogue chez ce nouvel auteur, combinés à une mise en scène vivante et pleine d'effets justes assez théâtraux, ont permis la création d'une excellente production dont la pertinence ne fait aucun doute et dont la reddition scénique est parfaitement réussie.

Quatre jeunes filles offrant un éventail varié de tempéraments et de penchants vivent d'abord sous nos yeux dix-huit ans au couvent des bonnes sœurs qui font les bonnes filles. Elles le font avec toute la grâce et la fragilité que leur impose le contexte. Leurs élans sont naturels, leurs gestes gauches, leur ignorance bête et leurs rêves de jeunes filles, attisés par Les romanesques, de Jean Rostand, qu'elles sont à monter pour la fin d'année scolaire. Malgré sa gaucherie timide, Édouard, seul garçon admis en leur sein pour jouer le jeune premier de la pièce,

fait figure de prince charmant romantique. Dix ans et trois mariages plus tard, les voici réunies chez leur vieille amie religieuse, maintenant défroquée et enseignant la psychologie. Malgré un optimisme de surface absolument essentiel pour prouver qu'on n'a pas pu se tromper aussi totalement, la déception transperce de partout, la barque menant à Cythère s'est lamentablement échouée sur les récifs du monde quotidien.

C'est à quarante ans qu'on les retrouvera enfin, un soir de noces où l'une d'entre elles vient de marier sa fille et sombre, avec ses vieilles copines, dans le gin et le désespoir. Le constat d'échec est total: nulle n'est heureuse. Les rêves ont été anéantis par la vie. Chien dans le jeu de quilles, mâle symbolique dans le décor, preuve par quatre de la bêtise masculine, un personnage mâle se retrouve un peu plus bedonnant à toutes les époques, la plus insécure des coventines se l'étant appro-

prié très jeune. Son rôle de bouc émissaire n'est pas facile mais Jean-Denis Leduc le tient sobrement, passant de la timidité presque maladroite du jeune homme au couvent au cynisme désabusé du vieux mari chez qui se manifesterait peut-être enfin, pour peu que les circonstances lui donnent libre cours, un romantisme si longtemps étouffé. Les cinq comédiennes sont en tous points impeccables: on les sent vieillir et s'endurcir avec subtilité; leur touchante fantaisie de jeunes filles se transforme sans heurt en élégance artificielle de jeunes femmes puis en une presque tragique détresse décollant d'une commune misère affective et sexuelle.

Tout en reconnaissant l'importance d'une patiente recherche et l'habileté de la structuration de la pièce, de son découpage de même que de la justesse des apartés du courrier du coeur, il apparaît ici qu'on doit beaucoup à une mise en scène contrôlée, à une maîtrise du spectacle et de ceux qui le font, à une homogénéité du déroulement qui ne peuvent qu'être l'apanage d'un excellent metteur en scène. Bravo Gilbert Lepage!

LABOÏNE À ÉCHOS

Au Cégep de Trois-Rivières, 3175 boul. Lavolette, seront présentées le jeudi 20 mars, à 20 h 30, deux oeuvres de Jacques Faubert, compositeur québécois de 27 ans et professeur au conservatoire de cette ville. Il s'agit d'une Sonate, pour violoncelle et piano, que jouent Michael Kilburn et Lisbeth Michael et Fugue sur un thème du folklore québécois. Cette oeuvre sera interprétée par le Quintette de cuivres de Montréal, composé de Daniel Doyon et Léon Deit, trompettes; Jean Gaudreault, cor; Michael Wilson, trombone et Alain Cazes, tuba. Ces deux oeuvres ont été créées en

février 1979 à la Cité internationale des Arts de Paris. Elève du compositeur français Jean-Louis Martinet, Jacques Faubert détient des premiers prix d'harmonie, de contrepoint et de fugue du Conservatoire de musique de Montréal. Au Conservatoire de Paris, il a obtenu des premiers prix de fugue et d'analyse, premier nommé à l'unanimité, après trois ans d'études, de 1976 à 1979.

Marguerite Yourcenar, la première femme élue à l'Académie française, ne se rendra vraisemblablement pas à Paris avant un an, a déclaré dimanche un de ses amis alors

qu'elle romancière arrivait à Miami pour une croisière d'une dizaine de jours. M. Gerry Wilson a précisé que la romancière était très fatiguée et se rendait dans sa propriété de Petite Plaisance, dans l'État du Maine. Marguerite Yourcenar avait entrepris cette croisière dans les Caraïbes le jour même de son élection à l'Académie française, apparemment pour fuir les feux de l'actualité. La romancière a fait savoir qu'elle refusait toute interview à son arrivée à Miami et a pratiquement débarqué clandestinement dimanche matin, séparément des autres passagers.

Relativement inconnu ici, Rosen n'est pas n'importe qui

par Gilles Potvin

Lorsqu'on apprend qu'un pianiste doit présenter un programme comportant la Sonate en si bémol majeur, op. 106, dite «Hammerklavier» et les 33 Variations sur une valse de Diabelli, op. 120, deux monuments pianistiques de Beethoven, l'on se dit qu'il doit sans doute s'agir d'Ashkenazy, de Brendel, de Kempff ou bien de Serkin. Quand on vous dit que ce pianiste est un certain Charles Rosen, non inconnu ici, l'on réagit en disant que voilà quel- qu'un qui ne manque certes pas d'audace ou qui a un goût particulier pour le suicide.

Un Américain né en 1927, Charles Rosen a été l'élève du célèbre Moriz Rosenthal, lui-même élève de Liszt. Si son nom dit pas grand'chose, c'est bien dommage car ses réalisations à ce jour sont impressionnantes. Sa discographie

est relativement imposante et comprend les deux oeuvres citées plus haut. C'est aussi un intellectuel de la musique, un universitaire distingué qui a publié plusieurs ouvrages théoriques ainsi qu'une étude sur Schoenberg. Sauf erreur, il n'était venu auparavant qu'une fois à Montréal et cela il y a une quinzaine d'années, pour jouer un concerto à la télévision.

Charles Rosen n'est donc pas n'importe qui et si son exécution des deux grandes oeuvres jeudi à la salle Pollack, n'a pas été du genre à provoquer l'extase, elle reste cependant digne des plus grands éloges. Jouer de mémoire et sans faille majeure ces deux oeuvres gigantesques est déjà un tour de force que Rosen a magnifiquement réussi. Son interprétation appelle cependant certaines réserves. Son jeu, intensément personnel, se traduit par une

tendance à jouer très vite les allegros, au point où la clarté en souffre parfois. Il affectionne aussi les contrastes violents et quand les nuances vont au delà du forte, la sonorité devient dure et même brutale. Il faut dire que le piano dont il disposait n'était pas le meilleur des instruments et il a semblé que le pianiste avait parfois du mal à le contrôler.

Rosen a su dégager l'essentiel de la monumentale sonate, sauf peut-être dans l'adagio, qu'il a abordé avec un détachement et une objectivité trop poussés alors que ce sont ses qualités humaines et spirituelles qui en font ni plus ni moins le véritable sommet de l'oeuvre. Il a aussi bien structuré la grande fugue finale malgré un tempo décidé mais un peu précipité, ce qui a donné l'impression qu'il avait épuisé avant le temps son effet cumulatif qui ne doit trou-

ver son apothéose que vers la fin.

Si elles n'atteignent pas la grandeur de la sonate, les Variations constituent un merveilleux mariage de science et d'art et Rosen a su en traduire tous les aspects, qui vont de la grande expression particulière à la troisième «marière» de Beethoven à un humour non dissimulé comme, par exemple, cette variation dans laquelle Beethoven fait surgir du thème de Diabelli l'air initial de Leporello dans Don Giovanni, air dans lequel le valet se plaint d'avoir à travailler jour et nuit!

Présenté par le Musée des Beaux-Arts, le récital de Charles Rosen n'a attiré qu'une poignée d'auditeurs à la salle Pollack. C'est dommage car voilà un artiste d'une envergure réelle, un musicien à la fois sérieux et personnel comme il s'en trouve assez peu.

Une nouvelle oeuvre puissante et racée au répertoire des GBC

Les Grands Ballets canadiens viennent d'inscrire à leur répertoire, au cours du week-end dernier, une oeuvre aussi puissante et importante que l'Oiseau de feu (Stravinsky-Béjart). Il s'agit bien sûr du Mandarin merveilleux chorégraphié par Milko Sparembek sur une musique du même nom du compositeur hongrois Béla Bartok.

Avec Le Mandarin merveilleux on découvre d'abord une partition musicale riche, colorée, touffue, aussi emballante que du Stravinsky, du Ravel ou leurs descendants spirituels. Dans l'oeuvre même de Bartok, le Mandarin constitue peut-être sa vision musicale la plus radicale. C'est à l'opéra que le Prince de bois (ballet) et Le Château de Barbe-Bleu (opéra en un acte), sa troisième et dernière contribution au théâtre musical.

Créée à Cologne en 1926, l'oeuvre provoqua un scandale et fut interdite par Konrad Adenauer alors maire de la ville, et, curieusement, non pas en raison du caractère

progressif et outrancier de la partition (comme dans le cas du Sacre du printemps treize ans auparavant) mais à cause de son argument jugé à l'époque tout à fait immoral.

Trois malfaiteurs utilisent une prostituée comme appât pour dévaliser et assassiner leurs victimes. Survient un riche mandarin qui brise ce cercle infernal en refusant miraculeusement de mourir même s'il est la cible d'agressions mortelles répétées. Obligée de danser pour lui, la jeune fille n'arrive pas à surmonter l'horreur que lui inspire l'étranger et la convulsée que ses yeux lui portent. Finalement, prise de pitié face à cet être souffrant et agonisant, elle se donne à lui, lui procurant ainsi la délivrance de la mort.

Conte surréaliste, Le Mandarin merveilleux décrit également l'état de décadence et de misère morale qui entourèrent les années d'après-guerre. Cette fable qui laisse le choix de diverses interprétations même encore aujourd'hui possède une puis-

sance dramatique que la musique épouse parfaitement. Le Mandarin merveilleux constitue une oeuvre théatrale de grande valeur, plus de 50 ans après sa création.

La production des Grands Ballets est éclatante de sobriété malgré son attrait visuel remarquable. La scénographie est de Claude Girard qui signe pour la seconde fois en deux ans (Adieu Robert Schumann le printemps dernier) un décor et des costumes fascinants. Mais ce Mandarin ne serait rien sans l'extraordinaire performance de Sylvie Kinal-Chevalier qui constitue le pivot de l'oeuvre dans le rôle de la jeune prostituée, qui interprète le mandarin. En scène du début à la fin de cette oeuvre d'une trentaine de minutes, Sylvie Kinal a une présence, une concentration, une maturité des gestes et des sentiments qui sont la marque d'un talent de plus en plus affirmé. De retour d'une séance de perfectionnement à New York, Mlle Kinal semble avoir profité au plus haut point de

cette récente expérience et reconquis une belle assurance sur scène, en plus de capacités techniques et artistiques évidentes. Dwight Shelton, à ses côtés est un partenaire intelligent et racé qui assume parfaitement le rôle qui lui est dévolu. Leur pas-de-deux final est très émouvant. Bravo pour cette oeuvre que nous espérons revoir très bientôt.

Composé également des Sylphides et de Tam ti de lam, chorégraphie à caractère folklorique de Briah Macdonald sur des musiques de Gilles Vigneault, ce programme des Grands Ballets était fort intéressant, bien rendu et bien équilibré. On ne peut que regretter les manifestations syndicales des employés de Bell Canada (commanditaire de la soirée du 14 mars) qui n'avaient absolument pas leur place vendredi soir et qui ne feront certes pas avancer la cause de ces travailleurs en grève, malheureusement. La veille des manifestants avaient projeté des balcons des oeufs pourris sur l'assistance, ce qui n'est guère plus intelligent. A.D.

Florence, l'Europe, les Médicis

FLORENCE (AF) — Florence a retrouvé jeudi dernier le visage des Médicis et de l'Europe du 16e siècle. Ce retour au passé commun européen, organisé par le conseil de l'Europe, rassemblant plus de 3.000 oeuvres, a été présenté au cours d'une conférence de presse devant 200 journalistes venus de toute l'Europe.

La manifestation, a relevé le professeur Pietro Prini de l'Université de Rome, est en fait une exposition des expositions qui fait le point, non seulement sur l'art et la culture, mais encore sur la politique économique et sociale du 16e siècle. La diplomatie européenne d'il y a quatre siècles y est présentée aussi, puisque les Médicis donnèrent deux reines à la France, Catherine puis Marie, et contractèrent des mariages avec des princesses des maisons de Habsbourg et d'Aragon, et donnèrent à l'Église deux papes, Léon X et Clément VII.

Les chiffres illustrent l'impact de la manifestation. La valeur globale de ce rassemblement unique d'oeuvres d'art est inestimable, mais on avance le chiffre de 200 milliards de lires pour les seules assurances. Sept cents oeuvres ont été prêtées par des pays étrangers (dont 250 par la France), 2.350 viennent de musées et collections privées italiennes. Le Vatican, les États-Unis, la Pologne ont également apporté leur contribution. L'organisation même de

l'exposition, a coûté aux autorités italiennes et toscanes un milliard et demi de lires, les frais de transport et les assurances ayant été couverts par les pays prêteurs. À l'occasion de l'exposition, le Palazzo Vecchio a retrouvé l'aspect qu'il avait sous Côme Ier de Médicis (1537-1574): des statues ont été replacées tout autour du grand salon des 500, les bureaux de l'administration actuelle ont été évacués, les appartements ont été restaurés.

Les Bons Débarras... FRANCIS MANKIEWICZ... desjardins 2... 12:45 - 14:55 - 17:00 - 19:10 - 21:20

LE POT-DE-VIN... LaCité 2... SAMEDI & DIMANCHE: 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.05. SEMAINE: 7.00, 9.05.

UNE COMÉDIE MORDANTE LE MONDE DE LA FINANCE! MICHEL SERRAULT L'ASSOCIÉ... Le PARISIEN 3... 486 STE CATHERINE 0 866 3856

ELYSÉE 1... VITTORIO GASSMAN ANDRÉE LACHAPPELLE... ELYSÉE 2... ISABELLE JACQUES BRUNO HUPPERT JACQUES BRUNO DUTRONC GANZ... Retour à la bien-aimée... Le GRAND EMBOUTAILLAGE... Le témoin... 3180 RUE BELANGER

SPECIDI inc. présente JENNIFER MULLER & THE WORKS... 10-11-12 AVRIL, 20h30... "10,000 volts... et un charme fou"... THÉÂTRE MAISONNEUVE PLACE DES ARTS

Jean Catherine Rochefort Deneuve... COURAGE... FUYONS... PARISIEN: 12.30, 2.20, 4.10, 6.00, 7.50, 9.45. LAVAL & VERSAILLES: 7.00, 9.00. LAVAL 1... VERSAILLES 2

PLUSIEURS TOMBENT en AMOUR... PREMIÈRE 14 MARS... QUIMETOSCOPE... 1204 Rue Ste-Catherine Est. Tel. 525-8600

RENE MALO présente L'homme à tout faire... une comédie romantique... MICHELINE LANCTOT... PARISIEN: 12.20, 2.10, 4.00, 5.55, 7.45, 9.35. LAVAL & VERSAILLES: 7.00, 9.00. LAVAL 2... VERSAILLES 1

l'Opéra de chambre et l'Orchestre des Jeunes du Québec... chef d'orchestre: Pierre Hétu... présente une soirée lyrique avec Michèle Boucher, soprano Yves Cantin, ténor Patricia Fournier, soprano Gilles Latour, baryton... lundi, 24 mars, 20h30... THÉÂTRE MAISONNEUVE PLACE DES ARTS

SPORTS

Larouche améliore le record de Béliveau

Le Canadien veut s'offrir un cadeau et devancer Buffalo

EDMONTON — Personne ne s'en cache dans l'organisation du Canadien de Montréal: s'il est réaliste de songer à rejoindre les Flyers de Philadelphie au premier rang du classement général de la Ligue nationale de hockey, rien ne ferait davantage plaisir que de devancer les Sabres de Buffalo de Scotty Bowman au second rang.

Edmonton — Personne ne s'en cache dans l'organisation du Canadien de Montréal: s'il est réaliste de songer à rejoindre les Flyers de Philadelphie au premier rang du classement général de la Ligue nationale de hockey, rien ne ferait davantage plaisir que de devancer les Sabres de Buffalo de Scotty Bowman au second rang.

Stanley. Mais ses joueurs, s'ils le respectent énormément, ne l'aiment pas pour autant. On lui reproche sa discipline martiale et son peu d'intérêt à communiquer avec ses athlètes. Ce qui explique en partie pourquoi plusieurs Canadiens sont motivés à la seule idée de devancer les Sabres, non pas uniquement pour la deuxième position, mais parce qu'ils sont dirigés par Bowman. Cela leur ferait plaisir de lui damer le pion, de lui enlever ce petit plaisir que Bowman ressentirait sans doute, pensent-ils, si ses Sabres parvenaient à terminer la saison régulière devant son ancienne équipe.

Certains joueurs sont prudents dans leurs déclarations, tandis que d'autres ne se gênent pas pour dire le fond de leur pensée. Guy Lafleur, Pierre Larouche et Mario Tremblay, entre autre, sont de ceux-là qui ont ouvertement fait savoir ce qu'ils en pensent.

Pour Tremblay, il s'agit avant tout «de terminer en avant de Bowman puis de remporter une cinquième coupe Stanley consécutive», tandis que Lafleur et Larouche opinent dans le même sens en ajoutant toutefois que ce qu'ils aimeraient encore plus «serait d'aller battre les Sabres sur leur propre glace le 30 mars prochain.»

Quoi qu'il en soit, le Canadien a fait un pas de plus vers son objectif samedi soir dernier devant 15 423 spectateurs au Northlands Coliseum d'Edmonton, en battant décisivement les Oilers de l'endroit et leur jeune merveille Wayne Gretzky par le pointage de 7-3. Cette victoire relativement facile leur a en effet permis de rejoindre les Sabres au deuxième rang. Les Sabres ont été limités à un match nul de 2-2 samedi soir contre les Kings à Los Angeles et les deux équipes ont toutes deux 94 points au classement. Buffalo a cependant un match de plus à disputer.

S'il est un joueur chez le Canadien qui a quelque chose à prouver à son ex-instructeur, c'est bien Larouche. Il a connu une saison misérable l'an dernier parce que Bowman ne le laissait plus souvent qu'à son tour sur le banc ou dans les estrades. Bowman n'appréciait guère son style de jeu qui était alors essentiellement offensif. Mais plutôt que de lui inculquer des notions de jeu défensif, Bowman préférait le tenir hors du jeu, ce que Larouche ne pouvait évidemment accepter.

Samedi soir, Larouche a pour ainsi dire battu les Oilers à lui seul, ou presque. Il a marqué son 48e but, le premier du match, et récolté trois passes pour mériter la première étoile de la rencontre. Son but lui aura par ailleurs permis d'inscrire un nouveau record d'équipe du Canadien, un record qui appartenait à Jean Béliveau depuis la saison 1955-56. Tous ses coéquipiers lui ont rendu hommage après la partie. Réjean Houle, qui a lui aussi récolté trois passes à son second match après une absence de près de deux mois, a tenu à souligner que Larouche était devenu un joueur complet avec l'aide de Claude Ruel. «Il prend soin de sa défensive maintenant et il crée lui-même ses nombreuses opportunités de compter. Il est également un fabricant de jeux hors-pair, comme l'était Béliveau dans son temps».

Les Nordiques encore battus

QUÉBEC (PC) — D'arcy Rota a obtenu une assistance sur le but égalisateur de Jerry Butler, en deuxième période et il a ensuite marqué le but vainqueur à 6:33 de l'engagement final pour permettre aux Canucks de Vancouver de l'emporter 3-2 contre les Nordiques devant 10 699 personnes hier au Colisée de Québec.

de suite après parce que son pied le faisait trop souffrir. Le gardien Michel Dion parlait de malchance et ce sentiment paraissait partagé par le plupart de ses coéquipiers qui demeurent au 19e rang du classement général de la LNH à cinq points de la 16e et dernière position éligible aux séries éliminatoires.



Dave Lumley des Oilers d'Edmonton a servi un coup de hanche que Pierre Mondou n'a pu malheureusement éviter. Mondou s'est bien vengé par la suite en participant à deux buts rapides du Canadien, qui a défit les Oilers 7-3, samedi soir.

Table with 2 columns: Team/Player and Points. Title: Canadien 7, Oilers 3. It lists individual player statistics for both teams across three periods.

Par cette victoire, les Canucks sont passés de la 17e à la 15e position au classement général, tandis que les Nordiques ont perdu un match important avant d'entreprendre un périple de quatre matchs à l'étranger.

A Philadelphie, un but de Lanny McDonald avec 57 secondes à jouer dans la partie a valu aux Rockies du Colorado de s'en tirer avec un verdict nul de 4-4 contre les Flyers au Spectrum.

Le grand «chelem» d'Anett Poetzsch

DORTMUND (AFP) — Championne d'Europe à Goeberg en janvier, médaille d'or aux Jeux olympiques à Lake Placid en février, l'Allemande de l'Est de 19 ans Anett Poetzsch a réussi le grand «chelem», comme John Curry en 1976, en gagnant samedi soir à Dortmund devant 12 000 spectateurs, le titre mondial de patinage artistique.

tard de la vice-championne olympique, accusé après les figures imposées, était trop important. La déception est venue de la Suisse Denise Bilmann. Elle a chuté une fois et elle n'a réussi aucun triple saut. Patineuse d'instinct, elle n'était pas en forme samedi soir et elle a tout raté ou presque. En revanche, la Japonaise Emi Watanabe a réalisé une très belle démonstration qui a toutefois été insuffisante pour obtenir comme l'an dernier une place sur la troisième marche du podium.

SOMMAIRES

Large table of hockey game summaries for various teams including Canucks, Capitals, Islanders, Rangers, and others. It includes game dates, scores, and key player statistics.

Stan Smyl a marqué l'autre but des Canucks, pendant que Richard Leduc et Marc Tardif répliquaient pour les perdants. Michel Dion a fait face à 28 tirs, soit autant que son adversaire Glen Hanlon devant le filet ennemi.

Les Rockies ont effectué un superbe raliement après avoir tiré de l'arrière 4-0 dans le match. D'ailleurs, pour parvenir à annuler, ils avaient retiré leur gardien de but à la faveur d'un sixième attaquant quand McDonald a compté.

Poetzsch, qui avait déjà été championne du monde en 1978 avant de céder sa couronne à l'Américaine Linda Fratianne, a confirmé sa suprématie. Mais c'est à l'arrache qu'elle a préservé sa première place acquise dans les figures imposées et conservé, au terme du programme court, malgré une erreur dans l'enchaînement des sauts. Car samedi sa démonstration a manqué de richesse technique puisqu'elle n'a réussi qu'un seul triple saut, escamotant les deux autres prévus.

Dans le vestiaire, les joueurs des Nordiques donnaient l'impression que la saison prendra fin le 7 avril, dès le dernier match de la saison régulière.

Les Nordiques ont effectué un superbe raliement après avoir tiré de l'arrière 4-0 dans le match. D'ailleurs, pour parvenir à annuler, ils avaient retiré leur gardien de but à la faveur d'un sixième attaquant quand McDonald a compté.

Enfin, trois grands espoirs sont apparus sur la scène internationale: la Canadienne Tracey Wainman (12 ans), l'Allemande de l'Est Katarina Witt (14 ans) et l'Américaine Elaine Zayak (14 ans). Dans un avenir proche ces trois concurrentes pourraient bien se disputer le titre mondial.

Les joueurs parlaient à voix basse, tâchant de se reconforter l'un l'autre en souhaitant des jours meilleurs à la prochaine saison. L'instructeur Jacques Demers a presque lancé la serviette, même si son équipe bataillera jusqu'à la fin dans l'espoir d'un miracle, a-t-il dit.

Les Nordiques en effet disputent huit de leurs 12 derniers matches à l'étranger et quand on sait qu'ils n'ont remporté que six victoires en 32 parties, les plus optimistes tombent sur leurs pieds et espèrent limiter au moins les dégâts pour cette saison.

La jeune Torontoise a fait une forte impression sur le public et les neuf juges, qui lui ont octroyé le 14e rang à ses premiers championnats du monde. Wainman, qui fait 4 pieds sept pouces pour 73 livres, a mérité des notes se situant entre 5.0 et 5.6. Les juges l'ont sanctionnée lorsqu'elle a commis une légère hésitation à l'un de ses deux triples sauts. Malgré cela, Wainman est néanmoins passée de la 20e à la 14e place.

Les Nordiques en effet disputent huit de leurs 12 derniers matches à l'étranger et quand on sait qu'ils n'ont remporté que six victoires en 32 parties, les plus optimistes tombent sur leurs pieds et espèrent limiter au moins les dégâts pour cette saison.

Les Nordiques en effet disputent huit de leurs 12 derniers matches à l'étranger et quand on sait qu'ils n'ont remporté que six victoires en 32 parties, les plus optimistes tombent sur leurs pieds et espèrent limiter au moins les dégâts pour cette saison.

Le public a vivement réagi à la fin de son programme d'une durée de quatre minutes, inondant la glace de fleurs. Wainman a d'ailleurs été la patineuse la plus chaleureusement applaudie à l'exception des trois médaillées.

Les hommes de Demers ont disputé un match honnête hier et dans des circonstances plus favorables ils l'auraient emporté après avoir pris une avance de 2-0. Une fois de plus, l'absence de vedettes comme Robbie Ftorek, Serge Bernier et Réal Cloutier a fait mal aux Nordiques. Par exemple, Réal Cloutier, qui tentait d'effectuer un retour après avoir manqué les quatre dernières parties, n'a fait que deux présences sur la glace et il a néanmoins réussi un jeu de tout beauté qui a résulté en un but par Richard Leduc. Il a dû toutefois se retirer tout

Cinq des six buts de ce match ont été marqués en troisième période, dont quatre au cours des neuf dernières minutes de jeu. Avant le but de Bourque, Paul Mulvey a donné les devants aux Capitals à 18:55. À 17:14, Peter McNab a inscrit le deuxième but des Bruins pour créer l'égalité. Mike Gartner a marqué le premier filet du match en première période pour les Capitals avec un tir à 40e pied.

Quatre patineurs américains refusent de se rendre en URSS

DORTMUND (AFP) — Les patineurs américains ne participeront pas à la tournée organisée par la Fédération internationale de patinage (International Skating Union) après les championnats du monde à Dortmund. Cette tournée comprenait dans son programme trois villes soviétiques (Moscou, Kiev et Leningrad). Ils ont décidé de renoncer définitivement à l'invitation lancée par l'ISU, afin de «répondre à la demande du président Carter de ne pas voyager en Union soviétique, pour protester contre l'invasion de l'URSS en Afghanistan».

Charles Demore, président de la fédération américaine de patinage, Charles Tickner, Scott Hamilton, David Santee, Linda Fratianne et Lise-Marie Allen avaient été retenus par l'ISU pour cette tournée qui se produira dans quinze villes, dont onze en Europe. Les quatre premiers des épreuves individuelles et les trois premiers en danse et en couple aux Jeux olympiques de Lake Placid ont été sélectionnés.

Table of NHL standings for the National League and Major League of Quebec. Columns include team names and various statistics.

Table of NHL standings for the National League. Columns include team names and various statistics.

Table of NHL standings for the National League. Columns include team names and various statistics.

Table of NHL standings for the National League. Columns include team names and various statistics.

Minter l'emporte aux points

LAS VEGAS (AFP) — Le Britannique Alan Minter est devenu le nouveau champion du monde des poids moyens (champion reconnu par la WBA et la WBC) en battant, aux points en 15 reprises, hier à Las Vegas, le tenant du titre, l'Italien Vito Antuofermo.

Mais la décision n'a pas fait l'unanimité, ni parmi les juges, ni parmi les observateurs. Deux juges, sur les trois, Charles Minker (E-U) et Roland Bakin (G-B) ont accordé respectivement quatre et deux points d'avance au Britannique, alors que le juge vénézuélien, Vladislas Sanchez en accordait 2 à l'Italien.

Whalers 4, Rockies 1

Whalers 4, Rockies 1. Summary of the game between the Whalers and the Rockies.

Rangers 8, Maple Leafs 4

Rangers 8, Maple Leafs 4. Summary of the game between the Rangers and the Maple Leafs.

Whalers 4, Rockies 1

Whalers 4, Rockies 1. Summary of the game between the Whalers and the Rockies.

Sabres 2, Kings 2

Sabres 2, Kings 2. Summary of the game between the Sabres and the Kings.

Whalers 4, Rockies 1

Whalers 4, Rockies 1. Summary of the game between the Whalers and the Rockies.

Advertisement for 'Qui? Moi?' featuring a cartoon character and text about pollution.

**SPORTS**

**Les Twins gagnent 2-1**

**Stan Bahnsen reste avec les Expos**

ORLANDO — Vainqueurs des Twins du Minnesota 4-1 à Daytona Beach samedi, les Expos se sont inclinés 2-1 devant eux, hier à Orlando.

C'est un risque-tout parfaitement exécuté par John Castino contre le jeune Bob James qui a brisé l'égalité en septième manche.

Avant le match, les Expos ont annoncé que le vétérinaire Stan Bahnsen, qui avait menacé de devenir agent libre, a finalement accepté de signer un nouveau contrat d'une année avec l'équipe.

Agée de 35 ans, Bahnsen a connu une excellente saison l'an dernier, compilant un dossier de trois victoires et une défaite, avec une moyenne de points mérités de 3.16. Surtout utilisé en longue relève, il a participé à 55 matchs, se permettant même le luxe de claquer son premier circuit en 15 ans de carrière, contre les Braves d'Atlanta, au Stade olympique le 19 août.

Le renouvellement du contrat de Bahnsen rejoindra le gérant Dick Williams, qui n'a pas caché ces jours derniers

que la perte de Bahnsen pourrait être ressentie. Son expérience, et aussi une excellente glissante, seront des atouts précieux au milieu de la course au championnat. Et Bahnsen peut également commencer des matchs, ce qu'il a fait avec succès durant toute sa carrière avant que les A's d'Oakland ne l'échangent aux Expos, il y a trois ans. Il venait alors de signer un contrat de trois ans, avec une année d'option, en 1980.

Hier, Castino a procuré la victoire aux Twins en pou-

sant Rick Sofield au marbre. Sofield a amorcé la septième manche en frappant un double, et il s'est rendu au troisième but sur un mauvais lancer de James.

Les Expos ont pris l'avance 1-0, en quatrième, grâce au premier circuit à l'entraînement d'Ellis Valentine contre Paul Hartzell. Mais les Twins ont égalé le compte 1-1 en sixième grâce à un simple de Ken Landreaux poussant Rob Wilfong au marbre. Wilfong a frappé un double, et il s'est rendu au troisième but à la

suite d'un entre-champ de Roy Smalley.

Steve Rogers a commencé le match, n'accordant que deux coups sûrs dans les trois premières manches. Rick Engle, 22 ans, lui a succédé de la quatrième à la sixième manche. Bob James a essuyé le revers, le deuxième des Expos en cinq rencontres.

Samedi, les Expos l'ont emporté 4-1 contre les Twins de Gene Mauch, au City Island Park, comptant pour ce faire trois points en huitième manche. André Dawson a d'abord réussi un simple d'un point, et Jerry White l'a suivi avec un simple de deux points, en huitième. Jim Mason a réussi le premier coup sûr des Expos en septième, après deux retraits contre Gary Serun.

Le gaucher Fred Norman a mérité la victoire, sa deuxième depuis le début de l'entraînement. Il a succédé au monticule à Ross Grimsley et Dyar Millar, qui ont fort bien lancé.

Grimsley a limité les Twins à deux coups sûrs en trois manches, dont un simple au champ intérieur vers Chris Speier. Quant à Norman, qui a amorcé la poussée de trois points en huitième avec un but sur balles, a lancé avec précision, n'ayant aucun mal à protéger la victoire.

Williams, qui doit choisir 10 lanceurs, n'aura donc que l'embaras du choix si le jeune Dave Palmer, qui soigne présentement une blessure au coude, retrouve ses moyens d'ici le début de la saison.

Les Expos recevront la visite des Mets de New York, cet après-midi à Daytona Beach.

**Craig Swan se joint au club des millionnaires du baseball**

ST-PETERSBURG, Floride (AP) — Le lanceur Craig Swan est devenu samedi le joueur le mieux payé de l'histoire des Mets de New York en signant un contrat de cinq ans de \$3 millions.

Swan, qui aurait pu devenir joueur autonome à la fin de la saison 1980, a signé un contrat qui comporte un article visant le droit d'échange. Plus tôt la semaine dernière, le président de la Ligue nationale de baseball, Chub Feeny, avait annulé un premier contrat qui aurait assuré à Swan certains avantages fiscaux.

En annonçant la nouvelle, le directeur général des Mets Frank Cashen a déclaré que le président de la LN avait déjà donné son accord.

Swan, qui a conservé une fiche de 14-13 et une m.p.m. de 3.30 en 1979, a signé l'entente après une longue séance de négociations entre Cashen et ses représentants Dick Moss et Dick Merkel. Moss a indiqué que son client, qui a dominé le circuit avec une m.p.m. de 2.43 en 1978, est désormais l'un des cinq lanceurs les mieux payés du baseball.

«Cet accord avec Swan démontre notre volonté d'améliorer les Mets, a dit Cashen. Lorsque MM. Fred Wilpon et Nelson Doubleday ont fait l'acquisition des Mets, deux joueurs de premier plan étaient toujours sans contrat. Ce n'est plus le cas maintenant.»

Vendredi dernier, le voltigeur Joel Youngblood a signé un contrat de trois ans de \$1 million.

**Floyd bat Nicklaus en calant son approche en match de barrage**

MIAMI (AP) — Ray Floyd a réussi un birdie en calant son approche au deuxième trou de la ronde supplémentaire, hier, pour remporter les honneurs de l'Omniium Doral, à Miami, privant ainsi Jack Nicklaus d'une victoire qu'il voulait à tout prix.

Nicklaus, qui n'a pas savouré de triomphe depuis juillet 1978, a raté son coup roulé de six pieds tandis que Floyd réussissait son approche.

Floyd avait rendu la ronde supplémentaire obligatoire en égalant la marque de 279 coups de Nicklaus, hier. Il a ramené une carte de 66 coups, et Nicklaus a joué 69 coups.

Pour Floyd, il s'agissait de sa 12e victoire en carrière sur le circuit de la PGA. Ce triomphe lui a valu la somme de \$45.000 tandis que Nicklaus a dû se contenter de \$27.000. C'est Keith Fergus qui a pris la troisième place, à un

coup de la tête. Wayne Levi a joué 283, Ed Fiori et Ben Crenshaw 284. Quant à Bruce Lietzke, qui menait après la troisième ronde en compagnie de Nicklaus et Fergus, il n'a pu faire mieux que 285.

En californie, la championne de l'an dernier, JoAnne Carner, a réussi une dernière ronde de 69, trois coups sous la normale, pour remporter la victoire par la marge de quatre coups au tournoi de Rancho Bernardo. Elle en était à son quatrième triomphe au cours des six dernières semaines.

Carner, qui connaît un des plus fulgurants départs de toute l'histoire de la LPGA, a ainsi remporté une 27e victoire en carrière en présentant un compte global de 279, neuf sous le par. Elle a empoché \$22.500.

Judy Rankin, qui a joué 70 hier, a pris la deuxième place à 283. Pat Bradley a termin

au troisième rang à un coup de Rankin. Alice Ritzman et Julie Stranger ont partagé le quatrième rang avec des fiches de 286.

Carner a déjà récolté \$72.886 en bourses cette sai-

son. Pourtant, il y a 10 mois, elle avait été impliquée dans un accident de motocyclette, se blessant aux deux poignets. Elle avait alors été absente du circuit pendant près de quatre mois.

**Accident mortel à Brands Hatch**

BRANDS HATCH (AFP) — Le coureur britannique Martin Raymond est mort sur le coup, hier, sur le circuit de Brands Hatch, renversé par une voiture alors qu'il venait d'abandonner sa «Chevron» pour ennuis mécaniques.

Martin Raymond était dans les voitures de tête de cette épreuve des Six Heures de Brands Hatch, comptant pour le championnat du monde des marques. Mais un incident mécanique a fait arrêter net sa «Chevron deux litres» sur le circuit.

Après avoir tenté en vain de redémarrer, le pilote britannique s'éloignait de son véhicule quand deux autres voitures sont entrées en collision à son niveau, celles de l'Italien Marco Rocca et du Britannique Paul Edwards.

Martin Raymond fut violemment projeté en l'air dans l'accident et fut tué sur le coup. Les deux autres pilotes

ont été transportés à l'hôpital, souffrant de blessures aux mains et aux jambes. La course a été interrompue pendant une heure, le temps de dégager le circuit de Brands Hatch.

Deux Lancia Beta ont pris les premières places, provoquant une surprise à l'arrivée de la première épreuve automobile du championnat des marques.

L'Italien Riccardo Patrese et l'Allemand de l'Ouest Walter Rohrl, ont remporté la victoire en bouclant 147 tours du circuit en 3 h. 51:57 soit à 160 kmh de moyenne.

Les précédents vainqueurs des rallyes de Monte Carlo et du Portugal, au début de l'année, ont eu la joie de devancer les Allemands de l'Ouest Reinhold Joest et Volker Merl, qui avaient réussi les meilleurs temps aux essais samedi.

**L'Écosse s'impose au curling junior**

KITCHENER (PC) — L'Écosse a remporté le championnat mondial junior de curling hier en arrachant une excitante victoire de 5-3 contre le Canada lors de la grande finale.

L'équipe gagnante, dont les membres viennent tous de Stranraer en Écosse, a joué cette dernière rencontre sous la direction du skip Andrew McQuistin, qui a joué hier comme il l'avait fait pendant tout le tournoi, c'est-à-dire avec beaucoup de calme.

Les Canadiens auraient pu forcer la présentation d'un bout supplémentaire, mais le skip Merv Thompson, de Winnipeg a lancé beaucoup trop fort à sa dernière pierre, permettant aux Écossais d'enregistrer un autre point dans le dernier bout.

Le Canada a pris la médaille d'argent, tandis que la Suède a disposé des Américains 9-7 en ronde de consolation et a mérité la médaille de bronze. Norm Brown, a été un des piliers de l'équipe écossaise hier. Il a réussi un coup de maître au 10e bout quand il a éliminé trois pierres canadiennes d'un seul coup.

BOSTON (AFP) — L'Américaine Tracy Austin a remporté le tournoi de tennis féminin de Boston, doté de 125.000 dollars de prix, en s'imposant en deux sets face à la Britannique Virginia Wade, 6/2, 6/1, hier à Boston. La finale du double est revenue à Rosemary Casals (E-U) et Wendy Turnbull (Aus), qui ont disposé de Billie Jean King (E-U) et Ilana Kloss (AFS), 6/4, 7/6.

SAN JOSE, Costa Rica (AFP) — L'Argentin Jose Luis Clerc a remporté hier, à San Jose, le tournoi de tennis de Costa Rica comptant pour le grand prix en battant en finale, sur abandon, l'Américain Jimmy Connors. Connors, qui menait 6/4, 6/2, s'est blessé à l'épaule au début du troisième set et a abandonné sur le conseil de son médecin afin de ne pas aggraver la bles-

sure qui s'était déclarée il y a deux jours.

BOURG-EN-BRESSE — Après Jean-Claude Killy et Brigitte Bardot, le champion de tennis Bjorn Borg vient de signer un contrat publicitaire avec la firme de lunetterie Bolle d'Oyonnax. La nouvelle collection Bolle sera présentée à Lyon du 8 au 12 mai, et le champion sera sans doute présent.

PALM SPRINGS — Les Raiders de Oakland, de la Ligue nationale de football, ont officiellement annoncé l'échange de leur quart Ken Stabler, contre celui des Oilers de Houston, Dan Pastorini. Le porte-parole de l'équipe a indiqué qu'aucun autre joueur ou somme d'argent n'était impliqué dans la transaction. Pastorini a 30 ans et Stabler 34.

BAD LAUTERBERG RFA (AFP) — Le grand maître allemand Robert Hubner et le grand maître hongrois Andrasz Adorjan ont fait match nul, hier à Bad Lauterberg (RFA), dans la première rencontre de leur match comptant pour les quarts de finale du tournoi des prétendants au titre de champion du monde d'échecs. Contre Hubner qui jouait avec les blancs, Adorjan, avait adopté la défense Gruenfeld et réussi à compenser les légers avantages initiaux du champion allemand.

SCHWANDORF RFA (AFP) — L'ancien champion olympique Émile Zatopek s'est prononcé samedi à Schwandorf (RFA), contre un boycottage des Jeux olympiques de Moscou. Le coureur tchécoslovaque aux quatre médailles d'or (1948 et 1952), qui participait à une cérémonie d'ouverture de la saison d'athlétisme dans la localité bavaroise, a estimé que le président Carter commettait une erreur en empêchant les athlètes américains de participer aux Jeux.

**Selon des savants finlandais, on peut stopper la calvitie**

LONDRES (Reuter) — Deux spécialistes finlandais déclarent avoir créé un traitement du cuir chevelu susceptible de stopper la calvitie et même, dans de nombreux cas, de stimuler une nouvelle pousse capillaire.

Les spécialistes qui ont mis le traitement sur le marché sous forme de lotion, déclarent que parmi les volontaires l'ayant appliquée sur leur cuir chevelu pendant 28 semaines, 60% ont constaté la reprise de la pousse capillaire et une diminution de la chute des cheveux, en l'espace de quatre semaines.

Cette déclaration fut toute-

fois accueillie avec des réserves par certains experts médicaux.

Le produit contient un détergent synthétique qui élimine les cheveux morts et autres impuretés obstruant les follicules pileux—les minuscules sacs membraneux dans lesquels les cheveux se développent.

Un autre ingrédient, un composé, amorce alors le processus auquel on attribue la reprise de la pousse capillaire.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez écrire à:

Bioscal Canada, Dept. 1 D  
P.O. Box 113, Adelaide P.O., Toronto, Ont. M5C 2H8

**CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES**

**DAVID, BOULVA CLEVE**  
ARCHITECTES  
1253 ave McGill College  
Suite 800  
MONTRÉAL - 866-8621

**les architectes**  
**LONGPRÉ MARCHAND**  
Montréal - 842-1401

Brevets d'invention  
MARQUES de COMMERCE  
**Robic, Robic**  
ET ASSOCIÉS  
1514, avenue McGregor  
Montréal H3G 1X5 934-0272

**BELZILE, ST-JEAN SPERANO ET ASSOCIÉS**  
Comptables agréés  
ALAIN BELZILE, C.A.  
ROBERT ST-JEAN, C.A.  
GILLES SPERANO, C.A.  
JACQUES BRANCHAUD, C.A.  
2345 est. Bélanger  
Montréal 729-5226

**samson. BELAIR & ASSOCIÉS**  
Comptables agréés

MONTRÉAL — QUÉBEC — RIMOUSKI — SHERBROOKE — TROIS-RIVIÈRES  
OTTAWA — SEPT-ÎLES — SAINT-HYACINTHE — COATICOOK — MATANE

DEPUIS 1877  
**BRUNET**  
DE  
CÔTE-DES-NEIGES  
**MONUMENTS**  
ET  
LETTRAGES  
**738-8686**  
**J. BRUNET**  
LIMITÉE  
4824 CÔTE-DES-NEIGES

**ANNONCEZ DANS LE DEVOIR.**

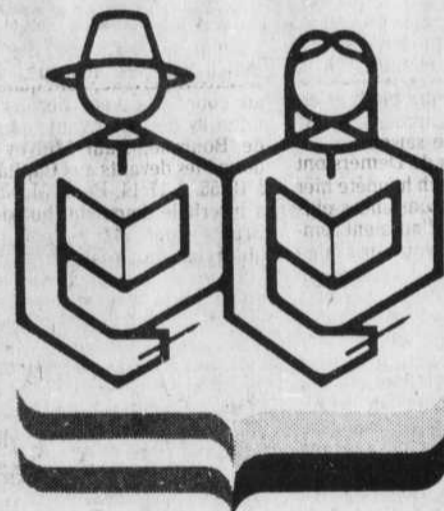
**LUCIEN DAHMÉ, C.A.**  
Comptables agréés  
210 St-Jacques  
Suite 300 845-4194

**SEMAINE DE SOLIDARITÉ AVEC LE NICARAGUA**

16 au 22 mars 1980

**50%**

des personnes âgées de plus de 10 ans au Nicaragua sont alphabètes.



Une gigantesque campagne d'alphabétisation de 800 000 personnes est planifiée par le nouveau gouvernement du Nicaragua.

La Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ) compte expédier au Nicaragua des centaines de cahiers, de crayons et de gommes à effacer. Dans toutes les écoles et collèges du Québec, étudiants-es, parents et travailleurs-euses de l'enseignement sont invités à contribuer financièrement à la campagne.

**un cahier, un crayon, une gomme à effacer**

...pourquoi la gomme à effacer? Parce que là-bas les cahiers servent plus d'une fois!

**DONNEZ!** Pour aider le peuple du Nicaragua à apprendre à lire et à écrire

Faites votre chèque à l'ordre de:  
**«Campagne d'alphabétisation du Nicaragua»**  
CEQ  
2336, chemin Ste-Foy,  
Québec G1V 4E5



centrale de l'enseignement du québec

**OFFREZ-VOUS LE DEVOIR**

Chaque matin  
Renseignements  
Service du tirage

**844-3361**





# Un Salvadorien cherche asile au pays

Un homme politique du Salvador, Alfredo Monge, qui fut du 15 octobre au 31 décembre 1979 ministre des Affaires sociales dans le premier gouvernement post-Romero, vient d'entreprendre des démarches en vue d'obtenir l'asile politique au Canada; un premier rendez-vous lui a été fixé, le 18, par les autorités de l'Immigration et, s'il y a lieu, un comité aura à statuer sur son cas en adressant une recommandation au ministre canadien de l'Immigration, Lloyd Axworthy.

Après avoir retenu les services d'un conseiller juridique, M. Monge a déclaré au Devoir, ces jours-ci, que l'un des membres de l'Etat-major de l'armée salvadorienne, dans une entrevue à la télévision de son pays, avait notamment désigné comme inspirateur de groupes d'opposition contre lesquels sévit une répression sans quartier. Dans une entrevue à des journaux mexicains, la semaine dernière, l'évêque de San Salvador, Mgr Oscar Romero, estimait à 70 le nombre d'assassinats perpétrés

depuis le début du mois dans son pays pour motifs politiques et il déplorait la mort de 11 écoliers, tirés à bout portant à l'Institut "Isidro Menéndez", dans le quartier San Miguel de la capitale.

Selon M. Monge, dont la tâche a surtout été de conseiller des groupements syndicaux depuis l'obtention d'un diplôme en Droit, au El Salvador une crise profonde va s'accroissant dans les domaines politique, économique et social. Pour sa part, Mgr Romero, au sujet des «réformes»

annoncées ces jours-ci: nationalisation des banques et réformes agraires, a déclaré que le gouvernement ne tenait pas compte d'un dialogue avec le peuple et que ces réformes à courte vue étaient notamment imposées par les Etats-Unis, dont le nouvel ambassadeur White vient tout juste de prendre possession de son poste.

Au Salvador, rappelle Alfredo Monge, existe une mainmise de 14 familles sur la finance et sur la plupart des terres: 4% des propriétaires terriens possèdent 67% des terres arables et 95% de petits proprios doivent se contenter de moins du tiers des terres productives.

Les inégalités criantes, l'impossibilité de se procurer un revenu décent ont poussé maints «campesinos» (payans) à gagner les zones urbaines où ils grossissent le nombre des sans-emploi. L'analphabétisme touche 60% de la population; l'espérance de vie y est présentement de 28 ans et, pour expliquer la misère qui s'étend, on évoque le nombre moyen de calories par jour qui n'est que de 1926 calories par Salvadorien.

Ayant connu de l'intérieur

## L'Alberta n'est pas séparatiste

EDMONTON (PC) — La vaste majorité des Albertains veulent demeurer dans la Confédération, mais sont insatisfaits de la façon dont leurs intérêts sont défendus à Ottawa.

C'est ce que révèle un sondage effectué par le Centre sur l'opinion publique de Calgary, publié samedi par The Journal et le Calgary Herald, et dont le droit de reproduction est réservé.

Selon ce sondage, mené par téléphone auprès de 600 Albertains, 90 pour cent des ha-

bitants de cette province souhaitent faire encore partie du Canada.

Seuls cinq pour cent d'entre eux ont exprimé le désir que l'Alberta se sépare du reste du pays, tandis qu'un autre cinq pour cent n'ont exprimé aucune opinion.

Par ailleurs, 88 pour cent des personnes qui souhaitent que l'Alberta se sépare du Canada ont dit s'attendre à ce que cette province demeure dans la Confédération.

Le but de ce sondage, effectu-

é entre les 8 et 10 mars, était d'évaluer le sentiment d'aliénation chez les Albertains à la suite de l'élection fédérale du 18 février, au cours de laquelle les libéraux ont remporté un gouvernement majoritaire mais n'ont pas décroché un seul siège à l'ouest du Manitoba.

Il en ressort que, bien que les Albertains croient que leurs intérêts sont inadéquatement protégés à Ottawa, le séparatisme est un courant très faible en Alberta.

## DÉCÈS

**BEAUSÉJOUR Joseph Albert** — A la résidence Berthiaume du Tremblay est décédé monsieur Joseph Albert Beauséjour. CLU. Il était membre à vie de l'association des assureurs vie du Canada et membre du Montréal Thistle curling club, il était à son retraitement comme gérant de la Confédération compagnie d'assurance vie où il avait servi pendant 37 ans. Epoux de Gracia Blodin, père de Paul (Micheline Boyer), Guy (Paulyne Trudeau), Roland (Géraldine Bourgoin) et Jules (Shirley O'Brien). Les funérailles auront lieu samedi le 15 mars 1980.

## Avis légaux - Avis publics - Appels d'offres

**AVIS EST DONNE** que Smith Transport Co. Limited fera une demande à la Commission des Transports du Québec, conformément aux dispositions de l'article 272.9 afin de supprimer les services qu'elle donne en vertu des permis de volutiers-rouliers qu'elle détient en conjonction avec Peter Smith, André Gouture, Richard Fafard, Serge Couty, Wilfrid Smith, Guy Sirois, Glendon W. Rice, Louis-Paul Bouchard et Wentworth Transport Ltd. Toute personne désirant s'opposer à la présente demande devra le faire dans les 5 jours suivant la 3e parution de cet avis.

1ère parution: 17 mars 1980  
2e parution: 18 mars 1980  
3e parution: 19 mars 1980  
Christian Wendlandt, avocat  
Suite 500  
Place du Canada  
Montréal, Québec  
H3C 3E4

**AVIS DE RETROCESSION**  
La présente est pour avis que, en vertu d'un acte enregistré au Bureau d'enregistrement de la Division d'enregistrement de Montréal sous le no: 3054189, la Banque de Montréal (ci-après appelée "La Banque") a rétrocedé et transféré de nouveau à EGCO CONSTRUCTION INC. (ci-après appelée "Le Client") 607 Le Breton Longueuil, Québec, General Contractor tout droit, titre et intérêt de la Banque en vertu d'un transport général de créances fait par le client en faveur de la Banque en date du 12 décembre 1978 et enregistré au Bureau d'enregistrement de la Division d'enregistrement de Montréal sous le no 2935992.  
Fait ce 6 jour de mars 1980

**RYDER TRUCK RENTAL LTD.**, détentrice du permis No 10909V, s'adresse à la Commission des Transports du Québec dans le cadre du règlement sur la location de camions, tracteurs, remorques ou semi-remorques afin d'obtenir l'émission d'un permis de location l'autorisant à donner les services suivants au: 264 Larivière, Rouyn (Pierre Grandmaitre).

Services: a) location à court terme de véhicules de commerce et de livraison (camions, tracteurs, remorques, semi-remorques) au sens du Code de la route; b) location à long terme de véhicules de commerce et de livraison (camions, tracteurs, remorques, semi-remorques) au sens du Code de la route.

Tout intéressé peut faire une opposition à cette requête à la Commission des Transports du Québec dans les cinq (5) jours suivant la date de la troisième parution de cet avis.

1ère publication: 17 mars 1980  
2ème publication: 18 mars 1980  
3ème publication: 19 mars 1980  
PAQUETTE/PERRAULT/RIVET ET ASS.  
200, St-Jacques, Ouest, #900  
Montréal, Québec  
H2Y 1M1  
PAR: LOUIS LAVOIE/PROCEUREUR

**AVIS**  
Le requérant-cédant, M. Laurent Tremblay, domicilié 1471, rue Pascale, Hauteville Côté Saguenay, demande à la Commission des Transports du Québec de transférer à Transport Laurent Tremblay Inc., domicilié 1471, rue Pascale, Hauteville, Côté Saguenay, le permis portant le numéro: G-501047-001 et 002 qui lui détiennent pour effectuer du camionnage en vrac dans la Région 09, conformément à l'article 2.58.1 du Règlement 2. Tout intéressé peut s'opposer à la présente demande en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, dans les cinq (5) jours suivant la date de la troisième parution de cet avis.

1ère parution: 17 mars 1980  
2ème parution: 18 mars 1980  
3ème parution: 19 mars 1980

**CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC AVIS**  
Gilles Lemieux, détenteur du permis 23152-V (M-302220) des dossiers de la C.T.O., à l'occasion de la cession de son système de transport, s'adresse à la Commission des Transports du Québec pour obtenir le transfert de son permis à Transport L.F.I. Inc. et pour que la C.T.O. statue sur le maintien dudit permis. Il demande également de se prévaloir des dispositions de l'article 2.58.1 du règlement 2. Tout intéressé peut contester la présente demande en s'adressant à la Commission des Transports du Québec au 505 est de la rue Sherbrooke à Montréal, Province de Québec, dans les cinq (5) jours suivant la 3ème parution de cette publication.

MONTREAL, le 13 mars 1980  
PAQUETTE PERREAU/RIVET & ASSOCIES  
Me François Perreault, procureur  
Suite 900  
200 ouest, St-Jacques  
Montréal, Québec  
H2Y 1M1  
1ère publication: lundi, le 17 mars 1980  
2ème publication: mardi, le 18 mars 1980  
3ème publication: mercredi, le 19 mars 1980.

**AVIS**  
RYDER TRUCK RENTAL LTD., détentrice du permis No 10909V, s'adresse à la Commission des Transports du Québec dans le cadre du règlement sur la location de camions, tracteurs, remorques ou semi-remorques afin d'obtenir l'émission d'un permis de location l'autorisant à donner les services suivants au: 370 du Collège Sorel (Location Sorel Inc.)  
Services: a) location à court terme de véhicules de commerce et de livraison (camions, tracteurs, remorques, semi-remorques) au sens du Code de la route; b) location à long terme de véhicules de commerce et de livraison (camions, tracteurs, remorques, semi-remorques) au sens du Code de la route.

Tout intéressé peut faire une opposition à cette requête à la Commission des Transports du Québec dans les cinq (5) jours suivant la date de la troisième parution de cet avis.

La requérante demande également à la Commission des Transports du Québec de décréter, suivant les dispositions de l'article 2.58.1 des règlements de pratique et de régie interne de la Commission des Transports du Québec, que la décision devienne exécutoire immédiatement à la date à laquelle elle sera rendue.

1ère publication: 17 mars 1980  
2ème publication: 18 mars 1980  
3ème publication: 19 mars 1980  
PAR: Me Adrien R. Paquette, C.R.

**D.T.O. TRANSFERT**  
PRENEZ AVIS QUE TRANSPORT SIGOUIN INC., conjointement avec ses actionnaires, détentrices du permis Q-301384-001, 2, 3 & 4 s'adresse à la Commission des Transports du Québec pour demander le transfert de contrôle de cette entreprise de Benoît Sigouin à Luc Sigouin, par le transfert de 3 997 actions actives de la compagnie; et qu'à l'occasion de ce transfert de contrôle, le permis ci-dessus soit maintenu. La requérante demande que la décision soit rendue "instantanément" selon les règles de pratique. Tout intéressé peut contester cette demande de transfert déposée à ladite Commission, dans les cinq (5) jours de la troisième parution de cet avis, en s'adressant à la Commission des Transports du Québec - 505 est rue Sherbrooke, Montréal.

1ère publication: 17 mars 1980  
2ème publication: 18 mars 1980  
3ème publication: 19 mars 1980  
SIGNÉ: PAQUETTE, PERREAU/RIVET & ASSOCIÉS  
PAR: Me Adrien R. Paquette, C.R.

**AVIS**  
PRENEZ AVIS QUE ANDRÉ ST-PIERRE, du 130, Bord de l'Eau, ouest Lasarre, PQ, demande à la Commission des Transports du Québec, de transférer et maintenir son permis de camionnage en vrac M-50633-D-001, région 8, en la faveur de la compagnie, TRANSPORT GELINAS INC., du 30, Lavoie, Lasarre, PQ.  
Il demande au surplus de se prévaloir de l'article 2.58.1 du règlement 2 (1978).  
Tout intéressé peut s'opposer en s'adressant à la Commission des Transports du Québec dans les 5 jours suivant la date de la 3e parution de cet avis.

1ère publication: 17 mars 1980  
2ème publication: 18 mars 1980  
3ème publication: 19 mars 1980  
PAR: LOUIS LAVOIE/PROCEUREUR

**AVIS**  
PRENEZ AVIS QUE les Autobus Trudeau Inc. s'adresse à la Commission des Transports du Québec pour obtenir l'autorisation suivante: TRANSPORT SAISONNIER, classe économique; Transport des cadets de l'air et leurs bagages de Pierrefonds au Lac Desmarais à St-Hubert et Québec et retour pendant une période de 364 jours afin de permettre à ces derniers de participer à des activités de groupes notamment des activités religieuses, éducatives, culturelles, sportives ou récréatives.

Tout intéressé peut s'opposer à cette présente demande dans les cinq (5) jours qui suivent la troisième parution de cet avis.

1ère publication: 17 mars 1980  
2ème publication: 18 mars 1980  
3ème publication: 19 mars 1980  
HOGUE CHOUINARD GOUIN ASSOCIÉS  
PAR YVON CHOUINARD, avocat  
1259 Berri Suite 203  
Montréal, Québec  
H2L 4C7

**AVIS**  
Le requérant-cédant, M. Laurent Tremblay, domicilié 1471, rue Pascale, Hauteville Côté Saguenay, demande à la Commission des Transports du Québec de transférer à Transport Laurent Tremblay Inc., domicilié 1471, rue Pascale, Hauteville, Côté Saguenay, le permis portant le numéro: G-501047-001 et 002 qui lui détiennent pour effectuer du camionnage en vrac dans la Région 09, conformément à l'article 2.58.1 du Règlement 2. Tout intéressé peut s'opposer à la présente demande en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, dans les cinq (5) jours suivant la date de la troisième parution de cet avis.

1ère parution: 17 mars 1980  
2ème parution: 18 mars 1980  
3ème parution: 19 mars 1980

**AVIS**  
RYDER TRUCK RENTAL LTD., détentrice du permis No 10909V, s'adresse à la Commission des Transports du Québec dans le cadre du règlement sur la location de camions, tracteurs, remorques ou semi-remorques afin d'obtenir l'émission d'un permis de location l'autorisant à donner les services suivants au: 370 du Collège Sorel (Location Sorel Inc.)  
Services: a) location à court terme de véhicules de commerce et de livraison (camions, tracteurs, remorques, semi-remorques) au sens du Code de la route; b) location à long terme de véhicules de commerce et de livraison (camions, tracteurs, remorques, semi-remorques) au sens du Code de la route.

Tout intéressé peut faire une opposition à cette requête à la Commission des Transports du Québec dans les cinq (5) jours suivant la date de la troisième parution de cet avis.

La requérante demande également à la Commission des Transports du Québec de décréter, suivant les dispositions de l'article 2.58.1 des règlements de pratique et de régie interne de la Commission des Transports du Québec, que la décision devienne exécutoire immédiatement à la date à laquelle elle sera rendue.

1ère publication: 17 mars 1980  
2ème publication: 18 mars 1980  
3ème publication: 19 mars 1980  
PAR: Me Adrien R. Paquette, C.R.

**AVIS**  
PRENEZ AVIS QUE les Autobus Trudeau Inc. s'adresse à la Commission des Transports du Québec pour obtenir l'autorisation suivante: TRANSPORT SAISONNIER, classe économique; Transport des cadets de l'air et leurs bagages de Pierrefonds au Lac Desmarais à St-Hubert et Québec et retour pendant une période de 364 jours afin de permettre à ces derniers de participer à des activités de groupes notamment des activités religieuses, éducatives, culturelles, sportives ou récréatives.

Tout intéressé peut s'opposer à cette présente demande dans les cinq (5) jours qui suivent la troisième parution de cet avis.

1ère publication: 17 mars 1980  
2ème publication: 18 mars 1980  
3ème publication: 19 mars 1980  
HOGUE CHOUINARD GOUIN ASSOCIÉS  
PAR YVON CHOUINARD, avocat  
1259 Berri Suite 203  
Montréal, Québec  
H2L 4C7

**AVIS**  
PRENEZ AVIS QUE ANDRÉ ST-PIERRE, du 130, Bord de l'Eau, ouest Lasarre, PQ, demande à la Commission des Transports du Québec, de transférer et maintenir son permis de camionnage en vrac M-50633-D-001, région 8, en la faveur de la compagnie, TRANSPORT GELINAS INC., du 30, Lavoie, Lasarre, PQ.  
Il demande au surplus de se prévaloir de l'article 2.58.1 du règlement 2 (1978).  
Tout intéressé peut s'opposer en s'adressant à la Commission des Transports du Québec dans les 5 jours suivant la date de la 3e parution de cet avis.

1ère publication: 17 mars 1980  
2ème publication: 18 mars 1980  
3ème publication: 19 mars 1980  
PAR: LOUIS LAVOIE/PROCEUREUR

**AVIS**  
PRENEZ AVIS QUE les Autobus Trudeau Inc. s'adresse à la Commission des Transports du Québec pour obtenir l'autorisation suivante: TRANSPORT SAISONNIER, classe économique; Transport des cadets de l'air et leurs bagages de Pierrefonds au Lac Desmarais à St-Hubert et Québec et retour pendant une période de 364 jours afin de permettre à ces derniers de participer à des activités de groupes notamment des activités religieuses, éducatives, culturelles, sportives ou récréatives.

Tout intéressé peut s'opposer à cette présente demande dans les cinq (5) jours qui suivent la troisième parution de cet avis.

1ère publication: 17 mars 1980  
2ème publication: 18 mars 1980  
3ème publication: 19 mars 1980  
HOGUE CHOUINARD GOUIN ASSOCIÉS  
PAR YVON CHOUINARD, avocat  
1259 Berri Suite 203  
Montréal, Québec  
H2L 4C7

**AVIS**  
PRENEZ AVIS QUE ANDRÉ ST-PIERRE, du 130, Bord de l'Eau, ouest Lasarre, PQ, demande à la Commission des Transports du Québec, de transférer et maintenir son permis de camionnage en vrac M-50633-D-001, région 8, en la faveur de la compagnie, TRANSPORT GELINAS INC., du 30, Lavoie, Lasarre, PQ.  
Il demande au surplus de se prévaloir de l'article 2.58.1 du règlement 2 (1978).  
Tout intéressé peut s'opposer en s'adressant à la Commission des Transports du Québec dans les 5 jours suivant la date de la 3e parution de cet avis.

1ère publication: 17 mars 1980  
2ème publication: 18 mars 1980  
3ème publication: 19 mars 1980  
PAR: LOUIS LAVOIE/PROCEUREUR

**AVIS**  
PRENEZ AVIS QUE les Autobus Trudeau Inc. s'adresse à la Commission des Transports du Québec pour obtenir l'autorisation suivante: TRANSPORT SAISONNIER, classe économique; Transport des cadets de l'air et leurs bagages de Pierrefonds au Lac Desmarais à St-Hubert et Québec et retour pendant une période de 364 jours afin de permettre à ces derniers de participer à des activités de groupes notamment des activités religieuses, éducatives, culturelles, sportives ou récréatives.

Tout intéressé peut s'opposer à cette présente demande dans les cinq (5) jours qui suivent la troisième parution de cet avis.

1ère publication: 17 mars 1980  
2ème publication: 18 mars 1980  
3ème publication: 19 mars 1980  
HOGUE CHOUINARD GOUIN ASSOCIÉS  
PAR YVON CHOUINARD, avocat  
1259 Berri Suite 203  
Montréal, Québec  
H2L 4C7

**AVIS**  
PRENEZ AVIS QUE ANDRÉ ST-PIERRE, du 130, Bord de l'Eau, ouest Lasarre, PQ, demande à la Commission des Transports du Québec, de transférer et maintenir son permis de camionnage en vrac M-50633-D-001, région 8, en la faveur de la compagnie, TRANSPORT GELINAS INC., du 30, Lavoie, Lasarre, PQ.  
Il demande au surplus de se prévaloir de l'article 2.58.1 du règlement 2 (1978).  
Tout intéressé peut s'opposer en s'adressant à la Commission des Transports du Québec dans les 5 jours suivant la date de la 3e parution de cet avis.

1ère publication: 17 mars 1980  
2ème publication: 18 mars 1980  
3ème publication: 19 mars 1980  
PAR: LOUIS LAVOIE/PROCEUREUR

**AVIS**  
PRENEZ AVIS QUE les Autobus Trudeau Inc. s'adresse à la Commission des Transports du Québec pour obtenir l'autorisation suivante: TRANSPORT SAISONNIER, classe économique; Transport des cadets de l'air et leurs bagages de Pierrefonds au Lac Desmarais à St-Hubert et Québec et retour pendant une période de 364 jours afin de permettre à ces derniers de participer à des activités de groupes notamment des activités religieuses, éducatives, culturelles, sportives ou récréatives.

Tout intéressé peut s'opposer à cette présente demande dans les cinq (5) jours qui suivent la troisième parution de cet avis.

1ère publication: 17 mars 1980  
2ème publication: 18 mars 1980  
3ème publication: 19 mars 1980  
HOGUE CHOUINARD GOUIN ASSOCIÉS  
PAR YVON CHOUINARD, avocat  
1259 Berri Suite 203  
Montréal, Québec  
H2L 4C7

**AVIS**  
PRENEZ AVIS QUE ANDRÉ ST-PIERRE, du 130, Bord de l'Eau, ouest Lasarre, PQ, demande à la Commission des Transports du Québec, de transférer et maintenir son permis de camionnage en vrac M-50633-D-001, région 8, en la faveur de la compagnie, TRANSPORT GELINAS INC., du 30, Lavoie, Lasarre, PQ.  
Il demande au surplus de se prévaloir de l'article 2.58.1 du règlement 2 (1978).  
Tout intéressé peut s'opposer en s'adressant à la Commission des Transports du Québec dans les 5 jours suivant la date de la 3e parution de cet avis.

1ère publication: 17 mars 1980  
2ème publication: 18 mars 1980  
3ème publication: 19 mars 1980  
PAR: LOUIS LAVOIE/PROCEUREUR

**AVIS**  
PRENEZ AVIS QUE les Autobus Trudeau Inc. s'adresse à la Commission des Transports du Québec pour obtenir l'autorisation suivante: TRANSPORT SAISONNIER, classe économique; Transport des cadets de l'air et leurs bagages de Pierrefonds au Lac Desmarais à St-Hubert et Québec et retour pendant une période de 364 jours afin de permettre à ces derniers de participer à des activités de groupes notamment des activités religieuses, éducatives, culturelles, sportives ou récréatives.

Tout intéressé peut s'opposer à cette présente demande dans les cinq (5) jours qui suivent la troisième parution de cet avis.

1ère publication: 17 mars 1980  
2ème publication: 18 mars 1980  
3ème publication: 19 mars 1980  
HOGUE CHOUINARD GOUIN ASSOCIÉS  
PAR YVON CHOUINARD, avocat  
1259 Berri Suite 203  
Montréal, Québec  
H2L 4C7

**AVIS**  
PRENEZ AVIS QUE les Autobus Trudeau Inc. s'adresse à la Commission des Transports du Québec pour obtenir l'autorisation suivante: TRANSPORT SAISONNIER, classe économique; Transport des cadets de l'air et leurs bagages de Pierrefonds au Lac Desmarais à St-Hubert et Québec et retour pendant une période de 364 jours afin de permettre à ces derniers de participer à des activités de groupes notamment des activités religieuses, éducatives, culturelles, sportives ou récréatives.

Tout intéressé peut s'opposer à cette présente demande dans les cinq (5) jours qui suivent la troisième parution de cet avis.

1ère publication: 17 mars 1980  
2ème publication: 18 mars 1980  
3ème publication: 19 mars 1980  
HOGUE CHOUINARD GOUIN ASSOCIÉS  
PAR YVON CHOUINARD, avocat  
1259 Berri Suite 203  
Montréal, Québec  
H2L 4C7

**AVIS**  
PRENEZ AVIS QUE ANDRÉ ST-PIERRE, du 130, Bord de l'Eau, ouest Lasarre, PQ, demande à la Commission des Transports du Québec, de transférer et maintenir son permis de camionnage en vrac M-50633-D-001, région 8, en la faveur de la compagnie, TRANSPORT GELINAS INC., du 30, Lavoie, Lasarre, PQ.  
Il demande au surplus de se prévaloir de l'article 2.58.1 du règlement 2 (1978).  
Tout intéressé peut s'opposer en s'adressant à la Commission des Transports du Québec dans les 5 jours suivant la date de la 3e parution de cet avis.

1ère publication: 17 mars 1980  
2ème publication: 18 mars 1980  
3ème publication: 19 mars 1980  
PAR: LOUIS LAVOIE/PROCEUREUR

**AVIS**  
PRENEZ AVIS QUE les Autobus Trudeau Inc. s'adresse à la Commission des Transports du Québec pour obtenir l'autorisation suivante: TRANSPORT SAISONNIER, classe économique; Transport des cadets de l'air et leurs bagages de Pierrefonds au Lac Desmarais à St-Hubert et Québec et retour pendant une période de 364 jours afin de permettre à ces derniers de participer à des activités de groupes notamment des activités religieuses, éducatives, culturelles, sportives ou récréatives.

Tout intéressé peut s'opposer à cette présente demande dans les cinq (5) jours qui suivent la troisième parution de cet avis.

1ère publication: 17 mars 1980  
2ème publication: 18 mars 1980  
3ème publication: 19 mars 1980  
HOGUE CHOUINARD GOUIN ASSOCIÉS  
PAR YVON CHOUINARD, avocat  
1259 Berri Suite 203  
Montréal, Québec  
H2L 4C7

**AVIS**  
PRENEZ AVIS QUE ANDRÉ ST-PIERRE, du 130, Bord de l'Eau, ouest Lasarre, PQ, demande à la Commission des Transports du Québec, de transférer et maintenir son permis de camionnage en vrac M-50633-D-001, région 8, en la faveur de la compagnie, TRANSPORT GELINAS INC., du 30, Lavoie, Lasarre, PQ.  
Il demande au surplus de se prévaloir de l'article 2.58.1 du règlement 2 (1978).  
Tout intéressé peut s'opposer en s'adressant à la Commission des Transports du Québec dans les 5 jours suivant la date de la 3e parution de cet avis.

1ère publication: 17 mars 1980  
2ème publication: 18 mars 1980  
3ème publication: 19 mars 1980  
PAR: LOUIS LAVOIE/PROCEUREUR

**AVIS**  
PRENEZ AVIS QUE les Autobus Trudeau Inc. s'adresse à la Commission des Transports du Québec pour obtenir l'autorisation suivante: TRANSPORT SAISONNIER, classe économique; Transport des cadets de l'air et leurs bagages de Pierrefonds au Lac Desmarais à St-Hubert et Québec et retour pendant une période de 364 jours afin de permettre à ces derniers de participer à des activités de groupes notamment des activités religieuses, éducatives, culturelles, sportives ou récréatives.

Tout intéressé peut s'opposer à cette présente demande dans les cinq (5) jours qui suivent la troisième parution de cet avis.

1ère publication: 17 mars 1980  
2ème publication: 18 mars 1980  
3ème publication: 19 mars 1980  
HOGUE CHOUINARD GOUIN ASSOCIÉS  
PAR YVON CHOUINARD, avocat  
1259 Berri Suite 203  
Montréal, Québec  
H2L 4C7

**AVIS**  
PRENEZ AVIS QUE les Autobus Trudeau Inc. s'adresse à la Commission des Transports du Québec pour obtenir l'autorisation suivante: TRANSPORT SAISONNIER, classe économique; Transport des cadets de l'air et leurs bagages de Pierrefonds au Lac Desmarais à St-Hubert et Québec et retour pendant une période de 364 jours afin de permettre à ces derniers de participer à des activités de groupes notamment des activités religieuses, éducatives, culturelles, sportives ou récréatives.

Tout intéressé peut s'opposer à cette présente demande dans les cinq (5) jours qui suivent la troisième parution de cet avis.

1ère publication: 17 mars 1980  
2ème publication: 18 mars 1980  
3ème publication: 19 mars 1980  
HOGUE CHOUINARD GOUIN ASSOCIÉS  
PAR YVON CHOUINARD, avocat  
1259 Berri Suite 203  
Montréal, Québec  
H2L 4C7

**AVIS**  
PRENEZ AVIS QUE ANDRÉ ST-PIERRE, du 130, Bord de l'Eau, ouest Lasarre, PQ, demande à la Commission des Transports du Québec, de transférer et maintenir son permis de camionnage en vrac M-50633-D-001, région 8, en la faveur de la compagnie, TRANSPORT GELINAS INC., du 30, Lavoie, Lasarre, PQ.  
Il demande au surplus de se prévaloir de l'article 2.58.1 du règlement 2 (1978).  
Tout intéressé peut s'opposer en s'adressant à la Commission des Transports du Québec dans les 5 jours suivant la date de la 3e parution de cet avis.

1ère publication: 17 mars 1980  
2ème publication: 18 mars 1980  
3ème publication: 19 mars 1980  
PAR: LOUIS LAVOIE/PROCEUREUR

**AVIS**  
PRENEZ AVIS QUE les Autobus Trudeau Inc. s'adresse à la Commission des Transports du Québec pour obtenir l'autorisation suivante: TRANSPORT SAISONNIER, classe économique; Transport des cadets de l'air et leurs bagages de Pierrefonds au Lac Desmarais à St-Hubert et Québec et retour pendant une période de 364 jours afin de permettre à ces derniers de participer à des activités de groupes notamment des activités religieuses, éducatives, culturelles, sportives ou récréatives.

Tout intéressé peut s'opposer à cette présente demande dans les cinq (5) jours qui suivent la troisième parution de cet avis.

1ère publication: 17 mars 1980  
2ème publication: 18 mars 1980  
3ème publication: 19 mars 1980  
HOGUE CHOUINARD GOUIN ASSOCIÉS  
PAR YVON CHOUINARD, avocat  
1259 Berri Suite 203  
Montréal, Québec  
H2L 4C7

**AVIS**  
PRENEZ AVIS QUE ANDRÉ ST-PIERRE, du 130, Bord de l'Eau, ouest Lasarre, PQ, demande à la Commission des Transports du Québec, de transférer et maintenir son permis de camionnage en vrac M-50633-D-001, région 8, en la faveur de la compagnie, TRANSPORT GELINAS INC., du 30, Lavoie, Lasarre, PQ.  
Il demande au surplus de se prévaloir de l'article 2.58.1 du règlement 2 (1978).  
Tout intéressé peut s'opposer en s'adressant à la Commission des Transports du Québec dans les 5 jours suivant la date de la 3e parution de cet avis.

1ère publication: 17 mars 1980  
2ème publication: 18 mars 1980  
3ème publication: 19 mars 1980  
PAR: LOUIS LAVOIE/PROCEUREUR

**AVIS**  
PRENEZ AVIS QUE les Autobus Trudeau Inc. s'adresse à la Commission des Transports du Québec pour obtenir l'autorisation suivante: TRANSPORT SAISONNIER, classe économique; Transport des cadets de l'air et leurs bagages de Pierrefonds au Lac Desmarais à St-Hubert et Québec et retour pendant une période de 364 jours afin de permettre à ces derniers de participer à des activités de groupes notamment des activités religieuses, éducatives, culturelles, sportives ou récréatives.

Tout intéressé peut s'opposer à cette présente demande dans les cinq (5) jours qui suivent la troisième parution de cet avis.

1ère publication: 17 mars 1980  
2ème publication: 18 mars 1980  
3ème publication: 19 mars 1980  
HOGUE CHOUINARD GOUIN ASSOCIÉS  
PAR YVON CHOUINARD, avocat  
1259 Berri Suite 203  
Montréal, Québec  
H2L 4C7

**AVIS**  
PRENEZ AVIS QUE les Autobus Trudeau Inc. s'adresse à la Commission des Transports du Québec pour obtenir l'autorisation suivante: TRANSPORT SAISONNIER, classe économique; Transport des cadets de l'air et leurs bagages de Pierrefonds au Lac Desmarais à St-Hubert et Québec et retour pendant une période de 364 jours afin de permettre à ces derniers de participer à des activités de groupes notamment des activités religieuses, éducatives, culturelles, sportives ou récréatives.

Tout intéressé peut s'opposer à cette présente demande dans les cinq (5) jours qui suivent la troisième parution de cet avis.

1ère publication: 17 mars 1980  
2ème publication: 18 mars 1980  
3ème publication: 19 mars 1980  
HOGUE CHOUINARD GOUIN ASSOCIÉS  
PAR YVON CHOUINARD, avocat  
1259 Berri Suite 203  
Montréal, Québec  
H2L 4C7

**AVIS**  
PRENEZ AVIS QUE ANDRÉ ST-PIERRE, du 130, Bord de l'Eau, ouest Lasarre, PQ, demande à la Commission des Transports du Québec, de transférer et maintenir son permis de camionnage en vrac M-50633-D-001, région 8, en la faveur de la compagnie, TRANSPORT GELINAS INC., du 30, Lavoie, Lasarre, PQ.  
Il demande au surplus de se prévaloir de l'article 2.58.1 du règlement 2 (1978).  
Tout intéressé peut s'opposer en s'adressant à la Commission des Transports du Québec dans les 5 jours suivant la date de la 3e parution de cet avis.

1ère publication: 17 mars 1980  
2ème publication: 18 mars 1980  
3ème publication: 19 mars 1980  
PAR: LOUIS LAVOIE/PROCEUREUR

**AVIS**  
PRENEZ AVIS QUE les Autobus Trudeau Inc. s'adresse à la Commission des Transports du Québec pour obtenir l'autorisation suivante: TRANSPORT SAISONNIER, classe économique; Transport des cadets de l'air et leurs bagages de Pierrefonds au Lac Desmarais à St-Hubert et Québec et retour pendant une période de 364 jours afin de permettre à ces derniers de participer à des activités de groupes notamment des activités religieuses, éducatives, culturelles, sportives ou récréatives.

Tout intéressé peut s'opposer à cette présente demande dans les cinq (5) jours qui suivent la troisième parution de cet avis.

1ère publication: 17 mars 1980  
2ème publication: 18 mars 1980  
3ème publication: 19 mars 1980  
HOGUE CHOUINARD GOUIN ASSOCIÉS  
PAR YVON CHOUINARD, avocat  
1259 Berri Suite 203  
Montréal, Québec  
H2L 4C7

**AVIS**  
PRENEZ AVIS QUE ANDRÉ ST-PIERRE, du 130, Bord de l'Eau, ouest Lasarre, PQ, demande à la Commission des Transports du Québec, de transférer et maintenir son permis de camionnage en vrac M-50633-D-001, région 8, en la faveur de la compagnie, TRANSPORT GELINAS INC., du 30, Lavoie, Lasarre, PQ.  
Il demande au surplus de se prévaloir de l'article 2.58.1 du règlement 2 (1978).  
Tout intéressé peut s'opposer en s'adressant à la Commission des Transports du Québec dans les 5 jours suivant la date de la 3e parution de cet avis.

1ère publication: 17 mars 1980  
2ème publication: 18 mars 1980  
3ème publication: 19 mars 1980  
PAR: LOUIS LAVOIE/PROCEUREUR

**AVIS**  
PRENEZ AVIS QUE les Autobus Trudeau Inc. s'adresse à la Commission des Transports du Québec pour obtenir l'autorisation suivante: TRANSPORT SAISONNIER, classe économique; Transport des cadets de l'air et leurs bagages de Pierrefonds au Lac Desmarais à St-Hubert et Québec et retour pendant une période de 364 jours afin de permettre à ces derniers de participer à des activités de groupes notamment des activités religieuses, éducatives, culturelles, sportives ou récréatives.

Tout intéressé peut s'opposer à cette présente demande dans les cinq (5) jours qui suivent la troisième parution de cet avis.

1ère publication: 17 mars 1980  
2ème publication: 18 mars 1980  
3ème publication: 19 mars 1980  
HOGUE CHOUINARD GOUIN ASSOCIÉS  
PAR YVON CHOUINARD, avocat  
1259 Berri Suite 203  
Montréal, Québec  
H2L 4C7

**AVIS**  
PRENEZ AVIS QUE les Autobus Trudeau Inc. s'adresse à la Commission des Transports du Québec pour obtenir l'autorisation suivante: TRANSPORT SAISONNIER, classe économique; Transport des cadets de l'air et leurs bagages de Pierrefonds au Lac Desmarais à St-Hubert et Québec et retour pendant une période de 364 jours afin de permettre à ces derniers de participer à des activités de groupes notamment des activités religieuses, éducatives, culturelles, sportives ou récréatives.

Tout intéressé peut s'opposer à cette présente demande dans les cinq (5) jours qui suivent la troisième parution de cet avis.

1ère publication: 17 mars 1980  
2ème publication: 18 mars 1980

# Ménagez vos transports!

## Procurez-vous la carte autobus-métro

**EN VENTE  
DÈS LE 20 MARS!**



Un tout nouveau service. La carte C-A-M vous permet de voyager de façon illimitée et à prix économique, sur tout le réseau régulier de la CTCUM.

### Une carte d'abonnement mensuel.

À compter du 1er avril 1980, la CTCUM offre à tous les usagers le service de la carte C-A-M. Utilisez les services de transport à volonté durant le mois de validité. Le nombre de passages est illimité. Plus besoin d'acheter de billets ou de livrets, ou d'avoir la monnaie exacte au péage. Et faites des économies avantageuses!



pièce d'identité

coupon mensuel

### À prix économique.

Plus vous utiliserez les services du métro et de l'autobus, plus les économies seront importantes. Le prix de la carte C-A-M, tarif régulier, est de \$16. Pour les écoliers et les gens du 3e âge, le prix est de \$7. Oui, il y a moyen de ménager vos transports avec la carte C-A-M.

### Un laisser-passer à deux volets.

La carte C-A-M comprend deux volets. Le premier est une pièce d'identité avec numéro d'identification, photographie et signature du détenteur. Cette pièce de couleur bleue n'est pas un titre de transport. Elle est offerte gratuitement et ne sert qu'à l'identification.

Le deuxième volet est le laisser-passer proprement dit. C'est un coupon valide pour un mois qui porte le numéro et la signature du détenteur. C'est ce coupon qui permet le nombre illimité de voyages. Il est strictement personnel et non-transférable.

L'ensemble, pièce d'identité et coupon mensuel, vous est offert dans une pochette de plastique transparent et durable.

### Pratique et souple d'utilisation.

Il n'y a qu'à présenter la carte C-A-M au préposé de la CTCUM, chauffeur d'autobus ou changeur du métro. Les tourniquets à tête lectrice n'acceptent pas encore la carte C-A-M, mais ça viendra. D'autre part, nous suggérons fortement aux usagers de l'autobus de continuer d'utiliser des correspondances pour franchir les tourniquets automatiques du métro.

### Où? Quand? Comment?

La carte C-A-M sera en vente dès le 20 mars 1980 et entrera en vigueur le 1er avril. À l'achat du premier coupon mensuel, le détenteur recevra gratuitement la pièce d'identité permanente et l'étui. Le coupon mensuel sera ensuite en vente dès le 20 du mois précédent le mois de validité.

Vous obtiendrez la carte C-A-M, soit le premier coupon mensuel, la pièce d'identité et l'étui, auprès des vendeurs des agences autorisées et des changeurs de toutes les stations de métro. Vous recevrez aussi une feuille d'instructions détaillées. Enfin, vous reconnaîtrez les points de vente à l'affichette C-A-M illustrée ci-dessous.

### Carte C-A-M, tarif régulier, \$16.

Faites l'achat du premier coupon mensuel. Vous recevrez gratuitement la pièce d'identité et l'étui. Il

vous suffira ensuite de remplir les deux parties de la carte C-A-M, d'y fixer une photo de format passeport et d'insérer le tout dans l'étui.

### Carte C-A-M, tarif pour écoliers et gens du 3e âge, \$7.

**IMPORTANT.** Les écoliers et les gens du 3e âge se servent, comme pièce d'identité C-A-M, de la carte qui leur a déjà été remise. Nous vous rappelons que le nombre de voyages est illimité en tout temps avec la carte C-A-M.

Il suffit donc aux écoliers et aux gens âgés de demander l'étui de plastique à l'achat du premier coupon mensuel, de remplir le coupon et d'insérer le tout dans l'étui.



AVEC LA CTCUM

# ON SAIT OÙ ON S'EN VA